UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE

Décembre 2023

TABLE DES MATIERES

Table des matières **2**

Liste des tableaux **4**

liste des graphiques **4**

liste des encadrés **4**

Sigle et Abréviation **5**

RESUME **6**

INTRODUCTION **10**

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL **11**

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES **15**

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN **15**

2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 15

2.1.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 18

2.1.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 2024-2028 18

2.1.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 21

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO **23**

2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 23

2.2.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 26

2.2.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028 27

2.2.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 30

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE **32**

2.3.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 32

2.3.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 35

2.3.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028 36

2.3.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 39

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU **41**

2.4.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 41

2.4.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 44

2.4.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028 44

2.4.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 47

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI **49**

2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 49

2.5.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 52

2.5.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028 52

2.5.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 54

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER **56**

2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 56

2.6.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 58
2.6.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028 59
2.6.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 61
2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL **63**
2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 63
2.7.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 66
2.7.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028 66
2.7.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 69
2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO **71**
2.8.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 71
2.8.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 73
2.8.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028 74
2.8.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 77
3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION **79**
3.1. PRODUCTION **79**
3.2. PRIX ET INFLATION **80**
3.3. FINANCES PUBLIQUES **81**
3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS **83**
3.5. SITUATION MONETAIRE **86**
3.6. . EVOLUTION DE LA COMPETITIVITE EXTERIEURE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA **89**
3.7. INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DES ECONOMIES **90**
3.8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS **92**

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de croissance économique mondiale entre 2021 et 2024 (en %) 11
Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin 22
Tableau 3: Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso 31
Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire 40
Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau 48
Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali 55
Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger 62
Tableau 8 *:* Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal 70
Tableau 9 *:* Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo 78
Tableau 10 *:* Evolution de la compétitivité selon les groupes de partenaires (en %) 89
Tableau 11 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques de l'Union 94

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril) 13
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Bénin, 2019-2024 16
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Burkina Faso, 2019-2024 24
Graphique 4 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire, 2019-2024 33
Graphique 5 *:* Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Guinée-Bissau, 2019-2024 42
Graphique 6 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Mali, 2019-2024 50
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Niger, 2019-2024 57
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation du Sénégal, 2019-2024 64
Graphique 9 *:* Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation du Togo, 2019-2024 72
Graphique 10 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au sein de l'Union 2019-2024 80
Graphique 11 : Evolution du TCER par rapport à la même période de l'année précédente 89
Graphique 12 : Indicateurs macroéconomiques des Etats membres en 2023 91
Graphique 13 : Indice de concentration des exportations des Etats membres 91

Liste des encadrés

Encadré 1 : Evolution de la situation socio-politique dans les Etats membres en transition politique 9
Encadré 2 : Les facteurs explicatifs de l'évolution de la masse salariale dans l'Union 82
Encadré 3 : synthèse de la formation des cadres des CNPE et de la Commission sur l'élaboration pratique d'une analyse de viabilité de la dette (AVD) 83
Encadré 4 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI 85
Encadré 5 : Actions des Institutions communautaires en faveur des économies des Etats membres 88

SIGLE ET ABREVIATION

APUC	Administrations publiques centrales
ARCH	Assurance pour le renforcement du capital humain
AVD	Analyse de viabilité de la dette
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDSM	Base de données de la surveillance multilatérale
BTP	Bâtiments et travaux publics
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNPE	Comité national de politique économique
CREDD	Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable
CSRE	Cadre stratégique de la refondation de l'Etat
CVD-PFR	Cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu
FBCF	Formation brute de capital fixe
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
FEC	Facilité élargie de crédit
FMI	Fonds monétaire international
FRD	Facilite pour la résilience et la durabilité
IDE	Investissements Directs Etrangers
IHH	Indice d'Herfindahl-Hirschmann
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MEDC	Mécanisme élargie de crédit
PAG	Programme d'actions du Gouvernement
PA-SD	Plan d'action pour la stabilisation et le développement
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEF	Programme économique et financier
PIB	Produit intérieur brut
PND	Plan national de développement
PNDES	Plan national de développement économique et social, Phase 2
PNIA	Programme national d'investissement agricole
PPP	Partenariat public-privé
PRGFP	Programme des réformes de gestion des finances publiques
PURGA	Programme d'Urgence de Soutien aux filières agricoles impactées par la COVID 19
PTF	Partenaire technique et financier
SDDCI	Stratégie de développement durable et la croissance inclusive
SDMT	Stratégie de gestion de la dette à moyen terme
SNE	Stratégie nationale de promotion des exportations
SRMT	Stratégie de recouvrement des recettes à moyen terme
TCEN	Taux de change effectif nominal
TEC	Tarif extérieur commun
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TSR	Taxe Spéciale à la Réexportation
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

RESUME

L'activité économique mondiale est demeurée, en 2023, confrontée à la poursuite des répercussions de la crise russo-ukrainienne ainsi que les tensions géopolitiques au Moyen-Orient à la persistance de l'inflation à des niveaux élevés et au resserrement continu des politiques monétaires avec comme corollaire la perturbation du secteur financier. Dans ce contexte, selon les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) publiées au mois d'octobre 2023, le taux de croissance économique mondiale ralentirait à 3,0% en 2023 contre 3,5% en 2022. Ce ralentissement se poursuivrait en 2024 avec un taux de croissance économique projeté à 2,9%. Dans les pays avancés, le taux de croissance économique ressortirait à 1,5% en 2023 contre 2,6% en 2022. En Afrique subsaharienne, le rythme de progression de l'activité économique ralentirait pour ressortir à 3,3% en 2023, après 4,0% en 2022, expliqué essentiellement par les difficultés de financement engendrées par le relèvement des taux des banques centrales et aussi par les effets du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

L'inflation mondiale se réduirait en passant de 9,2% en 2022 à 5,9% en 2023 et 4,8% en 2024. Toutefois, elle resterait au-dessus du niveau d'avant COVID-19. Dans les pays avancés, la hausse du niveau général des prix s'établirait à 3,3% en 2023 après 7,7% en 2022. En Afrique subsaharienne, la hausse des prix serait un peu plus élevée en ressortant à 15,8% en 2023 après 14,5% en 2022.

Les prix des matières premières ont baissé de 7,5% entre février et août 2023, notamment, sous l'action de la baisse des prix des produits énergétiques. La tendance à la baisse des prix des céréales a été temporairement stoppée par l'effondrement de l'Initiative céréalière de la mer Noire en juillet 2023. En 2023, le cours du baril se réduirait de 16,5% par rapport à 2022 pour s'établir à 80,5 dollars.

Au plan monétaire, la plupart des banques centrales dans le monde ont poursuivi, mais à un rythme plus faible, le relèvement de leurs taux directeurs en 2023, en lien avec une inflation toujours au-dessus des cibles visées bien qu'en ralentissement.

Sur les marchés des changes, au cours des dix premiers mois de l'année 2023, comparé à la moyenne de l'année 2022, l'euro s'est apprécié par rapport aux principales devises, excepté le yen. Dans le sillage, le Franc CFA, qui est en parité fixe avec la monnaie européenne, s'est apprécié face aux différentes monnaies de la région ouest-africaine.

C'est dans cet environnement que les économies des Etats membres de l'UEMOA ont évolué en 2023. La croissance économique de l'Union se situerait à 5,7% comme en 2022, en lien avec la bonne tenue de tous les secteurs d'activités dans un contexte de hausse des prix. Par pays, le taux de croissance en 2023 se présenterait comme suit : Bénin (+6,1%), Burkina Faso (+4,4%), Côte d'Ivoire (+7,0%), Guinée-Bissau (+4,2%), Mali (+5,2%), Niger (+4,4%), Sénégal (+4,1%) et Togo (+6,4%).

En 2023, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union ressortirait à 3,7% contre 7,4% en 2022. Cette évolution serait liée à la hausse des prix de toutes les fonctions. Il s'agit, entre autres, des fonctions ci-après : « Transport » (+6,7%), « Restaurant et hôtel » (+5,7%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+4,6%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,9%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+3,5%), « Loisir et culture » (+3,6%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+2,7%), « Biens et services divers » (+2,7%) et « Articles d'habillement et chaussures » (+2,2%). Par pays, le taux d'inflation se

présenterait comme suit : Bénin (+2,7%), Burkina Faso (+0,9%), Côte d'Ivoire (+4,3%), Guinée-Bissau (+7,1%), Mali (+2,1%), Niger (+3,7%), Sénégal (+6,0%) et Togo (+5,2%).

En 2023, le déficit budgétaire global représenterait 5,3% du PIB contre 6,7% en 2022. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il serait de 6,7% du PIB contre 8,0% en 2022. Cette réduction du déficit s'expliquerait par une hausse des recettes publiques plus importante que celle des dépenses

Les recettes totales et dons progresseraient de 13,5% pour représenter 18,0% du PIB, tirés principalement par l'augmentation des recettes fiscales de 14,5%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 14,5% contre 13,8% en 2022. Par pays, le taux de pression fiscale en 2023 se présenterait comme suit : Bénin (12,8%), Burkina Faso (17,8%), Côte d'Ivoire (13,9%), Guinée-Bissau (9,5%), Mali (14,9%), Niger (7,9%), Sénégal (19,0%) et Togo (13,8%).

En 2023, les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 5,8% pour représenter 23,3% du PIB, sous l'impulsion des dépenses courantes et d'investissement. Les dépenses courantes progresseraient de 5,6%, tirées par la hausse de 11,5% des dépenses de personnel et celle des charges d'intérêts de la dette de 18,3%. Les transferts de subventions baisseraient de 3,0% en 2023.

Le taux d'endettement s'établirait à 59,5% en 2023 contre 57,6% en 2022, soit une progression de 1,9 point de pourcentage. Le service de la dette publique s'établirait à environ 9.881,3 milliards, soit une hausse de 21,8% par rapport à 2022. Il représenterait 49,0% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 61,2% du total du service de la dette publique. Il représenterait plus de 50% du service total de la dette dans sept (7) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette représenterait plus de 50% des recettes totales dans cinq (5) Etats membres.

Concernant les échanges extérieurs de l'Union, le solde global de la balance des paiements enregistrerait une amélioration, en ligne avec l'atténuation du déficit du compte courant, modérée par le repli des entrées de capitaux au titre du compte financier, pour ressortir à -2,5% du PIB contre -3,0% en 2022.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2023, comparée à celle à fin décembre 2022, serait caractérisée par un ralentissement du rythme de progression de la masse monétaire, consécutif à la baisse de la croissance des actifs extérieurs nets (AEN) (-67,5% en 2023 contre -42,5% en 2022), atténuée par l'augmentation des créances intérieures dont le rythme de progression ressortirait à 11,1% en 2023, après une réalisation de 20,1% en 2022. Le taux de croissance de la masse monétaire ressortirait à 7,8% à fin 2023.

Pour 2024, l'activité économique au sein de l'Union poursuivrait son dynamisme avec un taux de croissance de 7,5%. Par pays, le taux de croissance s'afficherait comme ci-après : Bénin (+6,5%), Burkina Faso (+6,4%), Côte d'Ivoire (+7,0%), Guinée-Bissau (+5,7%), Mali (+5,3%), Niger (+13,0%), Sénégal (+9,2%) et Togo (+6,6%).

Au niveau des finances publiques, le déficit budgétaire global représenterait 4,4% du PIB après 5,3% en 2023. Le déficit global, hors dons, serait de 6,7% du PIB contre 8,0% en 2023. La réduction de ces déficits s'expliquerait par une hausse des recettes plus importante que celle des dépenses.

S’agissant des perspectives économiques et financières à moyen terme, les prévisions communiquées par les Etats membres indiquent que la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2025 pour cinq (05) Etats membres.

Toutefois, ces perspectives resteraient fragiles au regard de l’environnement international marqué par la poursuite de la guerre en Ukraine, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, la volatilité des cours des matières premières et le durcissement des conditions de financement. Au plan régional, les risques qui pèsent sur ces perspectives concernent la persistance de la crise sécuritaire ainsi que les incertitudes liées aux crises sociopolitiques au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Pour assurer la viabilité de l’Union et renforcer la résilience des économies, il est impératif de rétablir ou de préserver les conditions d’un climat socio-politique apaisé dans tous les États membres et de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources tant internes qu’externes.

Encadré 1 : Evolution de la situation socio-politique dans les Etats membres en transition politique

Les Etats du Sahel, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger, connaissent des transitions politiques. Leur contribution au PIB de l'Union est demeurée quasi stable, s'établissant à 29,9% en moyenne sur la période 2019-2023 contre 30,0% en moyenne cinq ans plus tôt. En dépit du contexte sécuritaire défavorable, ces économies font preuve de résilience avec des taux de croissance de 4,4%, 5,2% et 4,4% pour 2023, respectivement pour le Burkina Faso, le Mali et le Niger, même si ces taux sont en-dessous de la moyenne régionale. Outre les effets des chocs externes, notamment la COVID-19 et la crise russo-ukrainienne, la situation sécuritaire a induit une hausse du déficit budgétaire de ces Etats sur la période 2019-2023 comparativement à celle allant de 2014 à 2018.

Les trois (03) Etats ont pris des mesures fortes, notamment le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité, pour combattre le terrorisme afin d'améliorer la situation sécuritaire et sauvegarder l'intégrité des territoires. Ces efforts visent un retour progressif à la normalisation de la situation.

- **Evolution de la situation socio-politique au Burkina Faso**

Le Burkina Faso est la 3ème économie avec une production représentant 10,7% du PIB nominal de l'Union en 2023. Concernant les échanges intracommunautaires, les parts des exportations et des importations du Burkina Faso à destination et en provenance des autres Etats membres de l'Union ont représenté respectivement 7,9% et 18,8% en 2022.

Le pays a enregistré sa première grande attaque terroriste dans la nuit du 15 au 16 janvier 2016. Depuis lors, la situation sécuritaire s'est dégradée avec des attentats terroristes perpétrés à Ouagadougou et de façon sporadique dans le reste du pays. Cette situation a conduit à une transition politique depuis janvier 2022.

En vue de rétablir la paix, de sauvegarder et restaurer l'intégrité du territoire national, le pays a mis l'accent, notamment, sur la diversification des partenaires en matière de défense et de sécurité, l'amélioration de la participation citoyenne dans la lutte contre le terrorisme ainsi que la réinstallation des populations et des services de l'Etat dans les localités libérées de l'emprise des groupes armés terroristes.

La prise en charge de l'impact des crises, notamment sécuritaire, a induit une dégradation des finances publiques entrainant une hausse du déficit budgétaire qui s'est établi en moyenne à 6,5% du PIB sur la période 2019-2023 contre un déficit de 3,7% du PIB en moyenne cinq ans plus tôt.

- **Evolution de la situation socio-politique au Mali**

L'économie du Mali occupe la 4ème place dans l'UEMOA avec un PIB nominal représentant 10,4% de celui de l'Union en 2023. Concernant les échanges intracommunautaires, les parts des exportations et des importations du Mali à destination et en provenance des autres Etats membres de l'Union ont représenté respectivement 2,9% et 58,8% en 2021.

Le pays est confronté depuis mars 2012 à des problèmes sécuritaires très préoccupants exacerbés par la présence de groupes armés terroristes qui ont débouché sur l'annexion d'une partie de son territoire. Il s'en est suivi une crise socio-politique et humanitaire, avec l'exode de plusieurs centaines de milliers de déplacés dans les régions du sud et de réfugiés dans les pays voisins. Cette situation a conduit à une transition politique depuis septembre 2020 avec pour conséquence, notamment, la prise de sanctions économiques et financières le 09 janvier 2022 par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement (CCEG) de l'UEMOA. Suite à l'évolution favorable de la situation politique au Mali, la CCEG a décidé de lever ces sanctions en juillet 2023. En outre, le 18 juin 2023, une nouvelle constitution a été adoptée par référendum.

La prise en charge de l'impact des crises, notamment sécuritaire, a induit une dégradation des finances publiques entrainant une hausse du déficit budgétaire qui s'est établi en moyenne à 4,6% du PIB sur la période 2019-2023 contre un déficit de 2,8% du PIB en moyenne cinq ans plus tôt.

- **Evolution de la situation socio-politique au Niger**

Le Niger est la 6ème économie avec une production représentant 8,5% du PIB nominal de l'Union en 2023. Concernant les échanges intracommunautaires, les parts des exportations et des importations du Niger à destination et en provenance des autres Etats membres de l'Union ont représenté respectivement 2,1% et 3,1% en 2021.

Le pays a enregistré ses premières attaques terroristes en mai 2013. Depuis lors, la situation sécuritaire s'est dégradée, notamment à partir de 2015, avec des enlèvements et attaques opérés par des groupes terroristes. Cette situation a conduit à une crise socio-politique depuis le 26 juillet 2023.

En réponse, lors de sa session du 30 juillet 2023, la CCEG de la CEDEAO a pris des sanctions économiques et financières et a demandé le retour à l'ordre constitutionnel. Ces sanctions fragilisent davantage l'économie du pays qui fait face déjà aux conséquences des multiples crises, notamment sur les finances publiques. En effet, le déficit budgétaire s'est établi en moyenne à 5,2% du PIB sur la période 2019-2023 contre un déficit de 4,8% du PIB en moyenne cinq ans plus tôt.

INTRODUCTION

Le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2023 procède à l'examen des rapports sur les perspectives économiques et financières de la période 2024-2028 des Etats membres. Ces perspectives ont été transmises à la Commission conformément aux dispositions de la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, relative aux modalités d'exercice de la surveillance multilatérale.

Le présent rapport analyse d'abord les estimations macroéconomiques des Etats membres et de l'Union pour l'année 2023, dans un contexte marqué, principalement par les crises socio-politiques dans certains Etats membres ainsi que les conséquences de la crise russo-ukrainienne, notamment sur les prix à la consommation. En outre, il analyse les perspectives macroéconomiques à moyen terme. Enfin, il indique l'état de la transformation structurelle des économies à travers l'analyse de la part des activités manufacturières dans la valeur ajoutée et de l'indice de concentration des exportations d'Herfindahl-Hirschmann1.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

- Environnement économique international ;
- Situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
- Situation économique et financière de l'Union ;
- Perspectives macroéconomiques à moyen terme dans les Etats membres.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport, sont celles fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE), conformément à la Directive n°01/96/CM/UEMOA relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA et par la BCEAO. Elles sont arrêtées au 15 décembre 2023. Il convient d'indiquer que les données des comptes nationaux utilisées sont celles rebasées et élaborées à partir du Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008).

[1] L'Indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH) varie entre 0 et 1. Les exportations sont : (i) fortement concentrées si IHH>0,5; (ii) concentrées si 0,25 < IHH ≤ 0,5; peu diversifiées si 0,15< IHH≤0,25 ; (iii) diversifies si IHH≤0,15. Les données utilisées proviennent de la base de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

L'activité économique mondiale est demeurée, en 2023, confrontée à la poursuite des répercussions de la crise russo-ukrainienne ainsi que les tensions géopolitiques au Moyen-Orient à la persistance de l'inflation à des niveaux élevés et au resserrement continu des politiques monétaires avec comme corollaire la perturbation du secteur financier. Dans ce contexte, selon les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) publiées au mois d'octobre 2023 (cf. tableau 1), le taux de croissance économique mondiale ralentirait à 3,0% en 2023 contre 3,5% en 2022. Ce ralentissement se poursuivrait en 2024 avec un taux de croissance économique projeté à 2,9%.

Tableau 1 : Taux de croissance économique mondiale entre 2021 et 2024 (en %)

	2021	2022	2023 (p)	2024 (p)
Monde	**6,3**	**3,5**	**3,0**	**2,9**
Pays avancés	**5,6**	**2,6**	**1,5**	**1,4**
- USA	*5,9*	*2,1*	*2,1*	*1,5*
- Zone euro	*5,6*	*3,3*	*0,7*	*1,2*
- Japon	*2,2*	*1,0*	*2,0*	*1,0*
Pays émergents et pays en développement	**6,9**	**4,1**	**4,0**	**4,0**
- Chine	*8,4*	*3,0*	*5,0*	*4,2*
Afrique Subsaharienne	**4,7**	**4,0**	**3,3**	**4,0**
- *Afrique du Sud*	*4,7*	*1,9*	*0,9*	*1,8*
- *CEMAC*	*1,9*	*3,3*	*2,7*	*2,9*
- *CEDEAO*	*4,4*	*3,9*	*3,3*	*4,1*
• *Nigéria*	*3,6*	*3,3*	*2,9*	*3,1*
• *Ghana*	*5,1*	*3,1*	*1,2*	*2,7*

Sources : FMI, Perspectives Economiques Mondiales Octobre 202 3 ; (p) prévision

Dans les pays avancés, le taux de croissance économique ressortirait à 1,5% en 2023 contre 2,6% en 2022. Aux États-Unis, la progression du PIB réel se situerait à 2,1% comme en 2022 et tomberait à 1,5% en 2024. S'agissant de la Zone euro, le rythme d'augmentation du PIB ralentirait en 2023 pour se situer à 0,7% après 3,3% en 2022. Cette décélération serait observée dans la plupart des pays en raison notamment d'une faiblesse de la production manufacturière. En 2024, le taux de croissance s'afficherait à 1,2%.

Dans les économies émergentes et pays en développement, la croissance économique connaîtrait un léger ralentissement de 0,1 point pour ressortir à 4,0% en 2023 et se maintiendrait en 2024. En Chine, le rythme d'accroissement du PIB se renforcerait de 2 points de pourcentage à 5,0%, grâce à la levée des restrictions liées à la COVID-19 en décembre 2022 et au retour progressif à la normale des activités des entreprises. Le taux de croissance économique en Inde devrait se situer à 6,3% en 2023, en lien avec un investissement intérieur plus vigoureux.

En Afrique subsaharienne, le rythme de progression de l'activité économique ralentirait pour ressortir à 3,3% en 2023, après 4,0% en 2022, expliqué essentiellement par les difficultés de financement engendrées par le relèvement des taux des banques centrales et aussi par les effets du conflit entre la Russie et l'Ukraine. En Afrique du Sud l'activité économique serait plombée par des pénuries d'électricité (+0,9% après +1,9% en 2022). Les chocs internes que connait la région (contexte sociopolitique difficile, crise alimentaire, défis sécuritaires, etc.) et les risques liés à la survenue d'évènements climatiques extrêmes pourraient entraver les perspectives de croissance de la région. En 2024, le taux de croissance économique de la région est projeté à 4,0%.

Dans la Zone CEDEAO**,** le taux de croissance économique est attendu en ralentissement en 2023 de 0,6 point à 3,3%, en lien notamment avec des performances plus faibles au Nigeria (+2,9% contre +3,3% en 2022) dont l'économie pâtirait de problèmes de sécurité dans le secteur pétrolier. En 2024, le taux de croissance de la zone se redynamiserait à 4,1%.

L**'inflation mondiale** se réduirait en passant de 9,2% en 2022 à 5,9% en 2023 et 4,8% en 2024. Toutefois, elle resterait au-dessus du niveau d'avant COVID-19. Dans les pays avancés, la hausse du niveau général des prix s'établirait à 3,3% en 2023 après 7,7% en 2022. Dans les pays émergents et en développement, les prix à la consommation augmenteraient de 8,1% en 2023 contre 10,5% en 2022. Dans un contexte d'anticipation d'une politique monétaire moins accommodante, les pressions inflationnistes devraient se poursuivre en 2024 mais dans une moindre mesure avec un niveau attendu à 6,6% dans les économies émergentes et à 2,6% dans les pays avancés.

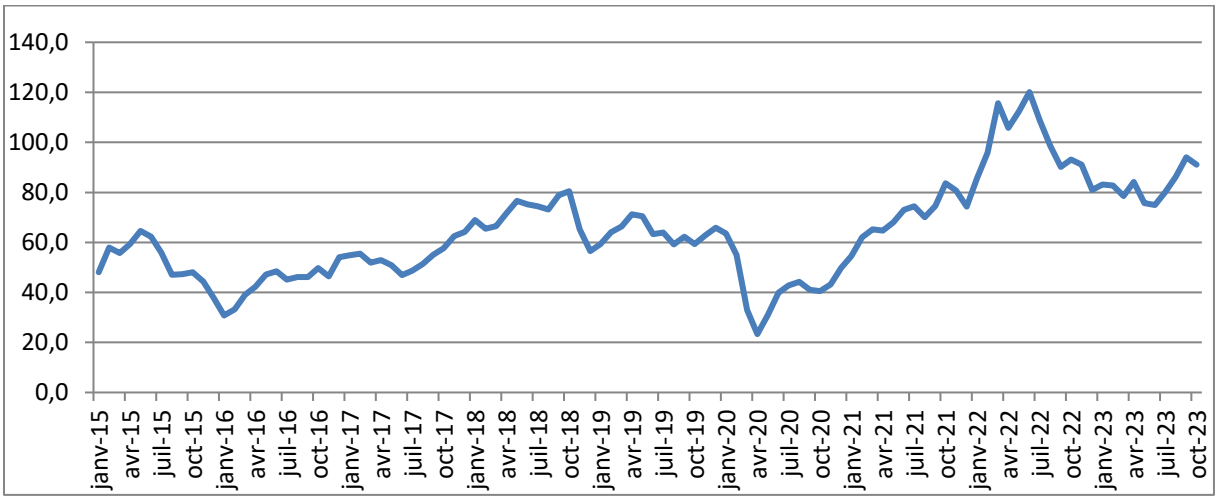
En Afrique subsaharienne, la hausse des prix serait de 15,8% en 2023 après 14,5% en 2022. L'inflation annuelle moyenne dans l'espace CEDEAO passerait de 17,0% en 2022 à 20,9% en 2023, sous l'effet notamment de la hausse des prix au Nigéria (+25,1% contre +18,5% en 2022) et au Ghana (+42,2% après 31,9% en 2022) en lien avec la dépréciation des monnaies nationales. Dans ces deux pays respectifs, le taux d'inflation est projeté à 23,0% et 23,2% en 2024.

La croissance du volume du **commerce mondial** ralentirait en passant de 5,1% en 2022 à 0,9% en 2023 et 3,5% en 2024, en lien avec la multiplication des obstacles aux échanges d'une part, et l'appréciation du dollar qui ralentit les échanges d'autre part.

Les prix des **matières premières** ont baissé de 7,5% entre février et août 2023, notamment, sous l'action de la baisse des prix des produits énergétiques. La tendance à la baisse des prix des céréales a été temporairement stoppée par l'effondrement de l'Initiative céréalière de la mer Noire en juillet 2023.

Les cours des produits énergétiques se replieraient en raison d'un niveau de stocks de gaz naturel confortable en Europe et d'une offre mondiale de pétrole soutenue en dépit de la réduction de la production de pétrole par les pays de l'OPEP+. Les craintes récurrentes concernant la hausse des taux d'intérêt et les inquiétudes sur la solidité de la croissance économique chinoise ont également impacté les prix du pétrole. En 2023, le cours du baril se réduirait de 16,5% par rapport à 2022 pour s'établir à 80,5 dollars. Ce repli se poursuivrait pour situer le cours du baril de pétrole autour de 72,7 dollars en 2026.

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril)



Source : Banque Mondiale 2023

De même, les cours des produits hors énergie enregistreraient une baisse de 6,3% en 2023 et de 2,7% en 2024.

Les cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union évolueraient de façon contrastée en 2023 comparés à leurs moyennes de l'année 2022. Les prix du cacao (+33,9%), du phosphate (+27,8%), du café robusta (+13,5%), de l'uranium (+10,4%) et de l'or (+6,6%) augmenteraient tandis que ceux de l'huile de palmiste (-38,3%), de l'huile de palme (-27,9%), du coton (-26,6%), de la noix de cajou (-18,8%) et du caoutchouc (-9,1%) s'inscriraient en baisse.

Concernant la **politique monétaire**, la plupart des banques centrales dans le monde ont poursuivi le relèvement de leurs taux directeurs à un rythme plus faible, en lien avec une inflation toujours au-dessus des cibles visées bien qu'en ralentissement.

Après avoir porté ses taux directeurs à leur plus haut niveau historique en l'espace de 15 mois avec une série de dix (10) hausses successives, la Banque Centrale Européenne a opté, le jeudi 26 octobre 2023, pour une pause. Le taux des opérations de refinancement est resté à 4,5%, celui de la facilité de prêt marginal à 4,75%, et le taux de facilité de dépôt à 4%. Cette décision s'explique par le ralentissement de la hausse des prix en Europe.

La Réserve fédérale américaine (Fed) a, le 26 juillet 2023, relevé de 25 points de base son principal taux directeur qui se situe désormais dans la fourchette comprise entre 5,25% et 5,50%, le niveau le plus élevé depuis janvier 2001. Elle a ensuite maintenu ses taux en septembre et en novembre 2023. De même, après avoir accru, le 12 juillet 2023, de 25 points de base le taux cible de financement à un jour à 5,00%, la Banque du Canada a opéré une pause depuis lors. La Banque d'Angleterre (BoE) a augmenté son taux d'intérêt directeur à 5,00% le 22 juin 2023, puis à 5,25% le 03 août avant de le laisser inchangé.

Au niveau des pays émergents, la Banque Populaire de Chine (BPoC) a, le 21 août 2023, réduit à nouveau le taux d'intérêt de référence (LPR), pour accompagner la croissance économique post-COVID-19. Le LPR à un an, qui constitue la référence des taux les plus avantageux que les banques peuvent offrir aux entreprises et aux ménages, a été réduit de 3,55% à 3,45%, tandis que celui à cinq ans, référence pour

les prêts hypothécaires, est resté à 4,20%. En Afrique du Sud, la Banque Centrale (SARB) a rehaussé de 50 points de base son taux directeur lors de sa réunion de mai 2023, pour le porter à 8,25%, dans un contexte de dépréciation du rand et de pressions inflationnistes.

En Afrique de l'Ouest, la Banque Centrale du Nigeria (CBN) a, lors de sa réunion de juillet 2023, relevé son taux directeur de référence de 25 points de base pour le porter à 18,75%. La Banque du Ghana (BoG) a également augmenté son taux directeur de 50 points de base pour le porter à 30,00% lors de sa réunion du 24 juillet 2023, en réponse à une hausse de l'inflation.

Au niveau de la Zone CEMAC, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a, lors de la réunion de son Comité de Politique monétaire de septembre 2023, maintenu inchangés ses taux directeurs. Les taux d'intérêt des appels d'offres, de la facilité de prêt marginal et de dépôt s'établissent à respectivement 5,00%, 6,75% et 0,00%.

Sur les **marchés des changes**, au cours des dix premiers mois de l'année 2023, comparé à la moyenne de l'année 2022, l'euro s'est apprécié par rapport au yen japonais (+9,0%), au yuan chinois (+7,8%), à la livre sterling (+2,1%) et au dollar des Etats-Unis (+2,8%). En revanche, le cours de la monnaie européenne a évolué à la baisse face au franc suisse (-2,9%).

Sur le marché ouest-africain, au terme des six (6) premiers mois de l'année 2023, le Franc CFA s'est apprécié face à la leone sierra léonaise (+53,0%), au cedi ghanéen (+34,6%), au naira nigérian (+15,0%), au dalasi gambien (+11,6%), au dollar libérien (+9,5%) et au franc guinéen (+0,5%).

.

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

Le taux de croissance du PIB réel en 2023 serait de 6,1%, après 6,3% en 2022, en lien avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs. L'inflation serait maitrisée avec un taux de 2,7% contre 1,4% en 2022.

La situation des finances publiques se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global qui ressortirait à 4,3% du PIB en 2023 contre 5,5% en 2022.

Concernant les comptes extérieurs, le déficit du compte courant se situerait à 4,9% du PIB contre 4,1% en 2022.

La masse monétaire s'établirait à 4.075,8 milliards, en augmentation de 447,5 milliards, soit une hausse de 12,3% par rapport à fin décembre 2022.

2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB réel en 2023 serait de 6,1% après 6,3% en 2022, en lien avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs (cf. graphique 2). Ce ralentissement s'expliquerait par la levée des subventions sur les produits pétroliers au Nigéria et la dépréciation du naira ainsi que la fermeture des frontières béninoises avec le Niger à la suite des sanctions prononcées par la CEDEAO.

La valeur ajoutée du secteur primaire enregistrerait une croissance de 4,8% en 2023 comme en 2022, en lien avec la bonne tenue de la production agricole, favorisée par la mise à disponibilité à temps des intrants. La production cotonnière devrait connaître une croissance de 4,1% en 2023 pour s'établir à 612 504 tonnes.

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait de 10,1% en 2023 après 7,9% un an plus tôt. L'activité dans la branche « Construction » devrait s'accélérer avec une croissance de 12,0% contre 9,1% en 2022. Les activités extractives connaitraient en 2023 une croissance de 9,8% contre 5,8% un an plus tôt, profitant de la dynamique de la branche « Construction ». Les « industries agro-alimentaires » (+10,3%) devraient bénéficier de l'amélioration dans le secteur agricole. Toutefois, la branche énergie enregistrerait une décélération avec une croissance de 4,9% contre 8,0% en 2022.

Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 5,5% en 2023 contre 6,0% en 2022 en lien avec la hausse des activités dans toutes les branches de service. Cette amélioration résulterait d'une part, de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire et d'autre part de la bonne orientation des activités des branches « Banques et organismes financiers » (+9,0%) et « restaurants et hôtels » (+6,3%).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance économique en 2023 seraient respectivement, de 1,3 point, 1,7 point et 3,1 points.

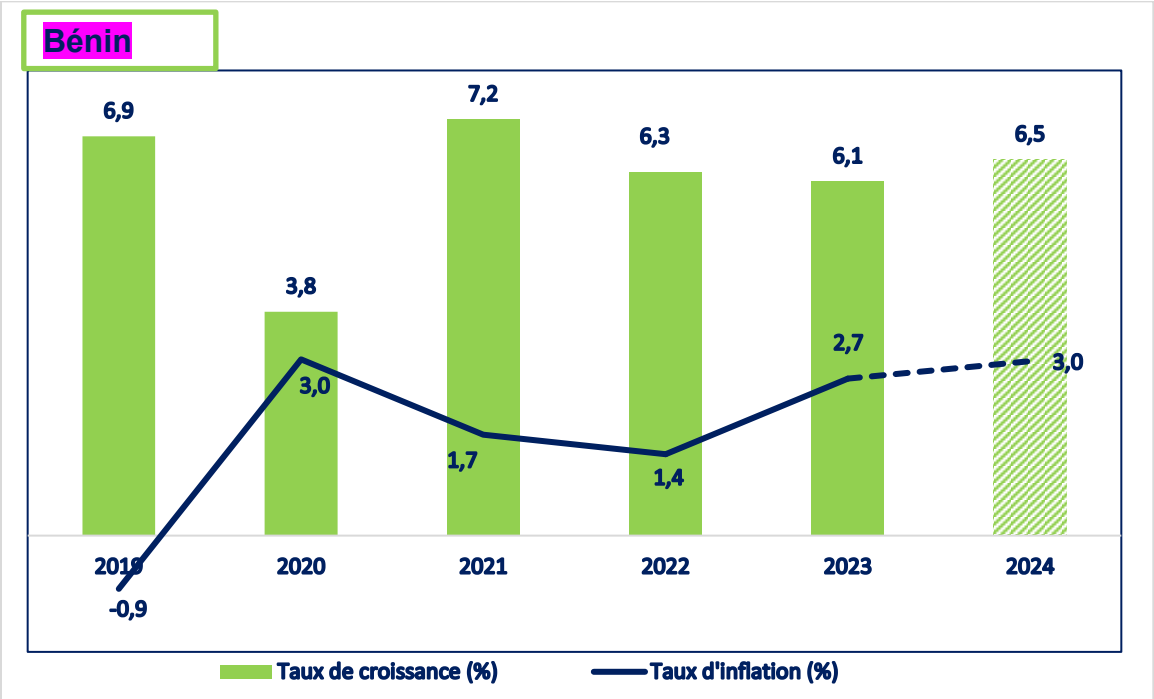
Du côté de la demande, l'activité en 2023 serait tirée par la formation brute de capital fixe qui connaitrait une hausse de 8,8% par rapport à 2022. Cette évolution serait portée exclusivement par les investissements privés (+14,2%) tandis que les investissements publics baisseraient de 10,3%. La consommation finale progresserait de 4,8% contre 4,7% en 2022, en lien notamment avec l'accroissement de la consommation publique. Les exportations comme les importations de biens et services enregistreraient une

croissance de 3,3% en 2023 contre respectivement 19,1% et 18,5% en 2022. Ce ralentissement serait, entre autres, imputable à la baisse des exportations de coton et à la fermeture des frontières avec le Niger.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2023 seraient respectivement, de 3,7 points, 2,7 points et -0,3 point.

Le taux d'investissement global en 2023 serait de 35,1% contre 36,1% en 2022 et le taux d'épargne intérieure brute passerait de 30,2% en 2022 à 29,0% en 2023.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Bénin, 2019-2024



Sources : CNPE Bénin, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 s'afficherait à 2,7% contre 1,4% en 2022. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par la hausse des prix au niveau des fonctions « Transport » (+11,6%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+6,3%), « Loisir et culture » (+3,5%) et « Biens et services divers » (+3,3%). L'effet de ces hausses serait atténué par la baisse des prix au niveau de la fonction « Communication » (-0,1%).

Les mesures prises par le Gouvernement béninois pour lutter contre la cherté de la vie et la campagne agricole favorable en 2022 ont permis une bonne maîtrise des prix.

L'exécution des opérations financières de l'État en 2023 serait marquée par une amélioration du solde budgétaire global en raison d'une évolution des recettes totales plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets.

Les recettes totales et dons, en 2023, seraient en hausse de 12,2% pour représenter 14,7% du PIB contre 14,3% en 2022, sous l'impulsion d'une hausse des recettes fiscales (+14,5%) et des dons (+38,6%). Cette hausse serait atténuée par la baisse 13,2% des recettes non fiscales.

Les dépenses totales et prêts nets, en 2023, augmenteraient de 4,8%, après 10,3% en 2022, pour représenter 19,0% du PIB contre 19,8% un an plus tôt. Cette décélération résulterait de la baisse des dépenses en capital de 4,2% combinée avec la hausse des dépenses courantes de 11,7%. L'augmentation des dépenses courantes s'expliquerait, principalement, par les mesures sociales notamment la hausse de la masse salariale de 28,8% et les intérêts sur la dette publique. La baisse des dépenses en capital serait en rapport avec la clôture en 2022 de certains projets d'infrastructures socioéconomiques financés sur ressources intérieures.

Au total, en 2023, le déficit budgétaire global serait de 4,3% du PIB contre 5,5% en 2022. Quant au déficit global hors dons, il s'établirait à 5,0% du PIB contre 6,0% en 2022.

Le taux d'endettement s'établirait à 54,1% contre 54,0% en 2022. Le service dû au titre de la dette publique totale augmenterait de 48,5% pour représenter 50,0% des recettes totales contre 37,4% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse concomitante du service de la dette intérieure (+63,8%) et extérieure (+18,8%). Le service de la dette intérieure est ressorti à 72,9% du total du service de la dette publique.

S'agissant des échanges extérieurs, le solde global de la balance des paiements ressortirait déficitaire de 221,6 milliards contre un excédent de 9,7 milliards en 2022 en lien avec une aggravation du déficit courant et un recul du compte financier.

Le solde des transactions courantes afficherait un déficit de 578,9 milliards en 2023 contre -443,9 milliards en 2022, en rapport principalement avec une augmentation du déficit du compte des biens et services. Le déficit commercial se creuserait sous l'effet d'une baisse des exportations, induite notamment par une chute des recettes des ventes de coton (-12,5%), conjuguée à une hausse des importations amenée par l'augmentation des achats de biens d'équipement et d'autres biens de consommation courante. Le déficit des revenus primaires augmenterait en liaison avec des paiements d'intérêts de la dette plus élevés que l'année passée. Cette évolution serait atténuée par l'accroissement des revenus secondaires. Le compte courant afficherait un déficit 4,9% du PIB contre 4,1% en 2022. Quant au déficit courant hors dons, il se situerait à 5,0% du PIB contre 4,1% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital s'améliorerait pour ressortir à 128,1 milliards en 2023 contre 121,5 milliards en 2022, en lien avec la hausse des transferts de capital reçus par l'administration. Quant au compte financier, il serait excédentaire de 229,2 milliards en 2023, en baisse de 102,9 milliards par rapport au niveau de 2022, en liaison essentiellement avec le repli des investissements de portefeuille.

Au plan monétaire, la masse monétaire s'établirait à 4.075,8 milliards, en augmentation de 447,5 milliards ou 12,3% par rapport à fin décembre 2022, traduisant l'évolution des créances intérieures.

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt devraient enregistrer une baisse de 221,6 milliards (-10,3%) par rapport à leur niveau de fin décembre 2022 pour atteindre 1.925,3 milliards à fin décembre 2023. S'agissant des créances intérieures, leur encours ressortirait à 2.913,4 milliards, en augmentation de 793,7 milliards ou 37,4%, en rythme annuel. Les créances nettes des institutions de dépôt sur les administrations publiques se chiffreraient à 226,7 milliards à fin décembre 2023, après 3,4 milliards à fin décembre 2022. L'encours des créances sur l'économie enregistrerait une hausse de 570,7 milliards ou 27,0%, pour se situer à 2.686,7 milliards à fin 2023.

2.1.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023 se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -4,3% contre -5,5% en 2022 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de 2,7% contre 1,4% en 2022 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** se situerait à 54,1% contre 54,0% en 2022 ;
- **le ratio de la masse salariale rapporté aux recettes fiscales** s'établirait à 37,1%, contre 33,0% un an plus tôt ;
- **le taux de pression fiscale serait** de 12,8% contre 12,2% en 2022.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2023, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire stagnerait à 57,8%. Rapportée au PIB total, cette part serait de 10,2%, après 9,8% en 2022.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann (IHH) de diversification des exportations**

L'Indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,732 en 2022 contre 0,741 en 2021, traduisant une forte concentration des exportations. Toutefois, sur les trois (3) dernières années, l'indice est sur une tendance baissière.

2.1.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 2024-2028

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Bénin a transmis à la Commission, son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2024-2028, le 27 octobre 2023.

Principaux éléments du rapport

Les perspectives économiques et financières du Bénin au titre de la période 2024-2028 sont conformes aux objectifs contenus dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026) et le Plan National de Développement (PND 2018-2025). Poursuivant la mise en œuvre des programmes sus-cités, le Gouvernement vise, sur la période sous revue, particulièrement, le relèvement des chaînes de valeurs ajoutées pour le développement du secteur de la transformation. A ce titre, l'Etat envisage son retour dans l'investissement industriel pertinent, l'objectif étant de lancer la dynamique industrielle pour rendre l'environnement plus attrayant à l'investissement privé. En outre, les grands chantiers qui visent à combler le déficit infrastructurel du Bénin seront poursuivis à travers notamment le développement des infrastructures de transport, énergétiques et d'assainissement.

Sur la période 2024-2028, les objectifs macroéconomiques fixés se présentent comme suit :

- maintenir la dynamique de croissance avec un taux de croissance moyen du PIB de 6,3% sur la période ;
- réduire progressivement le déficit budgétaire pour atteindre un ratio inférieur à 3% à partir de 2025 ;
- améliorer le taux de pression fiscale pour le faire passer de 13,2% en 2024 à 14,9% en 2028 ;
- réduire le taux d'endettement pour le situer autour de 49,6% en 2028.

Le taux de croissance économique moyen de 6,3% projeté s'expliquerait par l'évolution favorable de l'environnement économique international, le renforcement des échanges intra-communautaires sous l'effet de la normalisation des relations avec le Nigéria, et l'amélioration de l'activité dans tous les secteurs notamment, dans les domaines de l'agriculture, du numérique, de l'industrie et du commerce ainsi que de l'eau et des mines.

Ces secteurs devraient notamment bénéficier des réformes et investissements structurants prévus au titre du PAG 2021-2026, en vue de l'amélioration de leur productivité.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait en moyenne de 5,9% sur la période 2024-2028, à la faveur de l'anticipation de bonnes perspectives pluviométriques et du renforcement des actions et réformes entreprises dans la mise en œuvre du PAG 2021-2026. Ces actions et réformes portent, entre autres, sur la poursuite de l'opérationnalisation des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA), le renforcement de l'encadrement des producteurs et la mise en place, à bonne date et en quantité suffisante, des intrants pour le coton et des intrants spécifiques pour la production vivrière.

Au niveau du secteur secondaire, la valeur ajoutée progresserait en moyenne de 7,3% sur la période 2024-2028, portée par les branches « Construction » et « Energie et eau ». Les activités des BTP profiteraient de l'accélération des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques inscrits au PAG notamment, la phase B du projet Asphaltage, la construction des logements sociaux, de la cité ministérielle, de l'hôpital de référence, du marché de gros, et la mise en œuvre du Programme d'Assainissement fluvial de la ville de Cotonou. L'amélioration de l'offre d'énergie s'expliquerait par la production additionnelle de 50 MW en 2023 et la poursuite de la stratégie nationale d'électrification. Les industries agroalimentaires profiteraient de l'amélioration de la production vivrière sur la période.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire évoluerait en moyenne de 6,1% par an. Cette évolution profiterait : (i) de la mise en œuvre du Plan Stratégique de développement du Port de Cotonou en vue de sa modernisation ; (ii) du dynamisme attendu de l'activité dans les branches des secteurs primaires et secondaires : (iii) de l'augmentation des dépenses sociales notamment, à l'endroit des couches les plus défavorisées ; (iv) de la poursuite de la promotion du tourisme et ses implications sur les activités des hôtels, restaurants, entreprises de transport ; et (v) du développement des activités de télécommunication en rapport avec la digitalisation de l'économie.

Du côté des emplois, la croissance serait portée par la consommation finale des ménages et l'investissement. La consommation des ménages évoluerait en moyenne de 4,8%, principalement en rapport avec la poursuite de la mise en œuvre du projet Assurance

pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) et les revenus additionnels résultant de la revalorisation salariale. Les investissements seraient portés par la poursuite et le renforcement des grands travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques.

Les mesures d'accroissement de l'offre de produits vivriers et l'évolution favorable de l'environnement international contribueraient au maintien du taux d'inflation en dessous de 3% sur toute la période.

En matière de finances publiques et de la dette, les actions seraient orientées vers l'amélioration du niveau de mobilisation des recettes, la gestion prudente des dépenses et une politique prudente d'endettement. Sur toute la période, la hausse des recettes totales et dons (+11,1% en moyenne) serait plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets (+8,7% en moyenne). Dans ces conditions, la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2025.

L'augmentation continue des recettes totales s'expliquerait, entre autres, par les retombées des actions de modernisation et de renforcement de l'efficacité des administrations fiscales et douanières. Il s'agit notamment de (i) la mise en place d'une plateforme d'échange automatique de données entre la DGI et les banques ; (ii) la mise en place du Business Intelligent en vue de renforcer et d'améliorer les recoupements des déclarations et (iii) l'instauration des téléprocédures au niveau des Centres des Impôts des Petites Entreprises (CIPE). Le taux de pression fiscale est attendu à 14,9% en 2028.

La hausse des dépenses totales et prêts nets s'expliquerait par l'augmentation des dépenses courantes (+8,3%) et des dépenses en capital (+9,3%). La progression des investissements serait soutenue par la poursuite des grands chantiers d'infrastructures. Les dépenses courantes évolueraient sous l'effet des transferts et subventions (+10,2%) et de la masse salariale (+7,9%). Toutefois, l'évolution de la masse salariale serait maitrisée à travers la priorisation des secteurs essentiels pour le recrutement des agents de l'État, la mise en place d'un nouveau système intégré de gestion des ressources humaines et de la paie ainsi que le renforcement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

La consolidation budgétaire permettrait de réduire progressivement le taux d'endettement qui se situerait à 49,6% en 2028 et de contenir la charge de la dette publique.

Concernant les échanges extérieurs, il est attendu pour 2024 une augmentation du solde global qui ressortirait excédentaire de 137,0 milliards de FCFA, en raison, principalement, d'une amélioration du compte de capital et du compte financier.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du Rapport**

Le rapport sur les perspectives macroéconomiques à moyen terme du Bénin est conforme au canevas type de présentation convenu avec les Etats membres. Il comporte les annexes statistiques.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont, dans leurs orientations, en cohérence avec le projet de Loi de Finances 2024, le PAG 2021-2026 et le PND 2018-2025. Elles sont également en cohérence avec les objectifs du programme économique et financier au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC), conclu avec le Fonds Monétaire International en juillet 2022.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Les indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale affichent globalement une bonne progression sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Les hypothèses de croissance de l'activité économique sur la période 2024-2028 restent sous-tendues par la réalisation effective des projets d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les documents stratégiques (PND, PAG). Toutefois, la fluctuation des cours des matières premières notamment celui du coton, les conditions climatiques défavorables, la situation sécuritaire et les effets de la fermeture des frontières avec le Niger constitueraient des risques pouvant peser sur l'atteinte des objectifs macroéconomiques.

En ce qui concerne la situation des finances publiques, l'augmentation des dépenses d'investissement public financées sur ressources intérieures dans un contexte de réduction du taux d'endettement (-4,0 points de pourcentage sur la période) ne serait possible qu'avec une hausse plus importante des recettes fiscales que celle projetée, le taux de pression fiscale étant prévu à 14,9% en 2028. En dépit de la forte croissance, ce faible taux traduirait la prépondérance du secteur informel dans l'économie.

Enfin, la faible profondeur du marché financier régional pourrait limiter les possibilités de mobilisation de ressources.

2.1.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives économiques et financières du Bénin sur la période 2024-2028, montrent une évolution favorable des indicateurs macroéconomiques et budgétaires avec notamment une consolidation budgétaire à partir de 2025. Toutefois, le niveau de pression fiscale projeté semble faible au regard des ambitions de développement notamment la réduction du déficit infrastructurel et de l'orientation de la politique d'endettement.

La Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités béninoises à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- les actions d'amélioration de la résilience de l'économie face aux chocs externes ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales notamment à travers l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration des performances organisationnelles des administrations fiscale et douanière ;
- la mise en œuvre des réformes pour l'amélioration de la qualité des dépenses d'investissement public ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec si possible un recours aux opérations de gestion de passifs pour réduire le risque de liquidité important.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin

	2022	2023		2024	2025	2026	2027	2028
		PI	PR					
Solde global/PIB	-5,5	-4,3	-4,3	-3,7	-2,9	-2,9	-2,9	-2,6
Taux d'inflation	1,4	≤3,0	2,7	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	54,0	51,7	54,1	53,6	51,2	50,8	50,3	49,6
Masse salariale/Recettes fiscales	33,0	37,6	37,1	36,5	35,1	33,5	32,6	31,3
Taux de pression fiscale	12,2	11,9	12,8	13,2	13,7	14,0	14,4	14,9
Taux de croissance du PIB	**6,3**	**6,5**	**6,1**	**6,5**	**6,0**	**6,0**	**6,3**	**6,5**

Sources : Commission, CNPE Bénin, (PI : prévision initiale ; PR : prévision révisée)

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2023, l'activité économique enregistrerait une accélération avec un taux de croissance de 4,4% après 1,5% en 2022, expliquée par les performances dans l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen serait de 0,9% contre 14,1% en 2022.

La situation des finances publiques se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global qui s'afficherait à 8,4% du PIB en 2023 contre 9,0% en 2022.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements représenterait 3,2% du PIB en 2023 contre 0,8% en 2022.

Au plan monétaire, la masse monétaire augmenterait de 2,2%, pour se situer à 5.845,0 milliards à fin décembre 2023.

2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB réel en 2023 ressortirait à 4,4% contre 1,5% en 2022, dans un contexte national caractérisé par la dynamique de reconquête du territoire sur fond de persistance des attaques terroristes et les crises socio-politiques (cf. graphique 3). Cette croissance serait imprimée par l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 4,4% en 2023 après 10,4% en 2022, sous l'effet principalement de l'accroissement des activités des branches « agriculture de rente » (+12,5%), « sylviculture-chasse-pêche » (+5,0%) et « agriculture vivrière » (+4,3%). Quant à « l'égrenage coton », sa valeur ajoutée baisserait de 22,0%.

L'agriculture de rente profiterait particulièrement de la hausse de 25,1% de la production de coton graine qui atteindrait 508 351 tonnes, de 7,0% de la production de l'arachide coque et de 6,3% de celle du sésame. La hausse de la production cotonnière s'expliquerait par l'amélioration des conditions de production notamment le relèvement du prix du coton graine de 25 FCFA portant le prix à 325 FCFA le kilogramme, l'augmentation de la dose d'intrants par hectare accordée aux producteurs et la lutte contre les parasites. Au niveau de l'agriculture vivrière, la mise en œuvre des mesures gouvernementales de soutien au monde rural et d'actions pour améliorer la productivité et assurer la sécurité alimentaire expliqueraient la hausse de 11,1% de la production céréalière attendue à 5,4 millions de tonnes. Quant à « l'égrenage coton », la baisse de sa valeur ajoutée résulterait de la mauvaise campagne cotonnière 2022/2023.

La valeur ajoutée du secteur secondaire enregistrerait une hausse de 2,3% en 2023 après une baisse de 9,6% un an plus tôt. Cette évolution serait principalement impulsée par les branches « Autres activités extractives » (+8,4%), « Autres industries manufacturières » (+4,8%), « Extraction d'Or » (+4,7%) et « Fabrication des produits à base de fruits ou de lait » (+3,3%). Le dynamisme des activités extractives s'expliquerait par l'accroissement de la production industrielle d'or qui passerait de 57,675 tonnes en 2022 à 60,572 tonnes en 2023 (+5,0%) en lien principalement avec l'entrée en pleine production de OREZONE BOMBORE (Bomboré) et de POURA LIMITED RESOURCES (Poura) ainsi que la reprise de la production de la mine de SOMITA (Taparko).

La valeur ajoutée du secteur tertiaire en 2023 ressortirait en hausse de 6,3% après une croissance de 5,9% en 2022, sous l'effet principalement de la bonne tenue des branches « Activités de services personnels, de réparation et d'entretien » (+36,0%), « hôtellerie et de restauration » (+13,6%), « Activités immobilières » (+10,7%), « Activités de Services collectifs et sociaux » (+10,4%), « Santé et Action sociale » (+9,3%), « Education » (+7,1%) et « Activités financières et d'assurance » (+6,0%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB réel en 2023 seraient respectivement, de 1,0 point, 0,6 point et 2,8 points.

Du côté de la demande, la croissance du PIB serait tirée en 2023 principalement par la consommation finale et, dans une moindre mesure, par les exportations nettes de biens et services, l'investissement y contribuant négativement.

En termes réels, la consommation finale augmenterait de 4,1% en 2023 contre un accroissement de 7,3% en 2022, sous l'impulsion de sa composante publique (+12,2%).

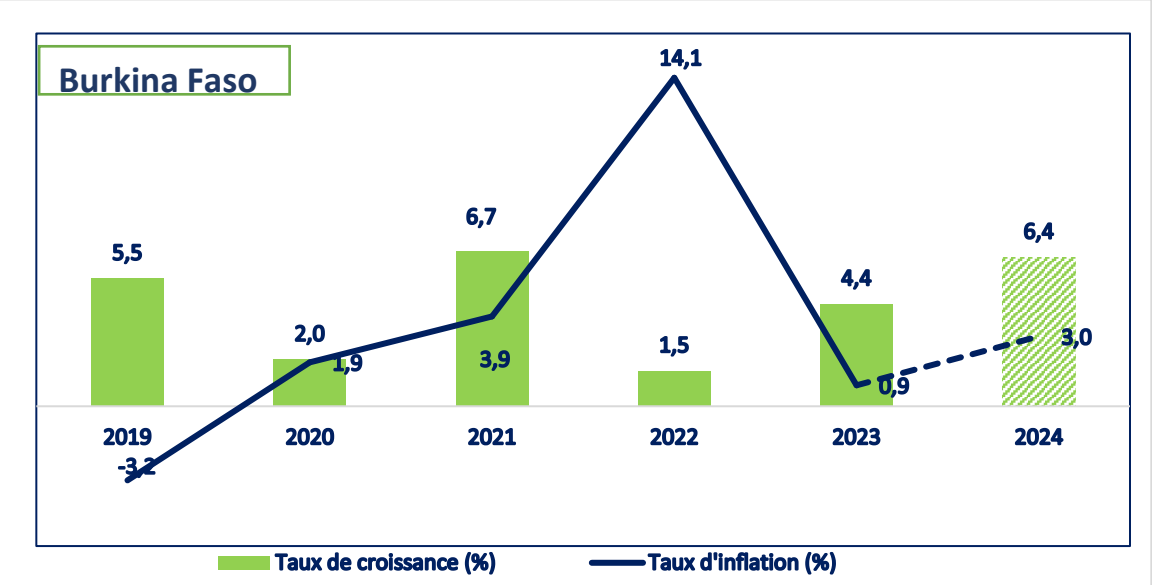
Les exportations de biens et services progresseraient en 2023 de 4,1% contre une régression de 1,0% en 2022, du fait principalement de la hausse des exportations de biens (+4,4%) notamment l'or non monétaire. Quant aux importations, elles enregistreraient une croissance de 3,6% en 2023 contre une baisse de 1,1% en 2022, résultant d'une hausse des importations de biens (+3,7%) en lien notamment avec l'augmentation des biens d'équipements et des biens intermédiaires.

Quant à la FBCF, elle baisserait de 3,8% en 2023 contre une augmentation de 8,7% en 2022, imputable exclusivement à la FBCF publique (-8,4%) en lien avec la suspension des projets et programmes de développement dans les zones à risque.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2023 seraient respectivement, de 3,6 points, 0,9 point et -0,1 point.

En 2023, le taux d'investissement ressortirait à 18,1%, après 17,6% en 2022. Le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 19,5% en 2023 après 17,6% en 2022.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Burkina Faso, 2019-2024



Sources : CNPE Burkina Faso, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 se situerait à 0,9% contre 14,1% en 2022. Cette évolution modérée résulterait de la baisse au niveau des fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (-1,2% contre une hausse de 23,4% en 2022). Toutefois, des hausses ont été enregistrées au niveau des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+9,9%),« Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+6,5%), « Transports » (+6,4%), « Santé » (+4,9%), « Restaurant et hôtel » (+4,2%) et « Enseignement » (+2,0%).

L'exécution des opérations financières de l'Etat se déroulerait dans un contexte marqué par la mise en œuvre du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) et la conclusion d'un nouveau programme économique et financier avec le FMI sur la période 2023-2027.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 12,1% pour représenter 21,6% du PIB en 2023 après 21,0% en 2022. Les recettes fiscales progresseraient de 13,6% induisant un taux de pression fiscale de 17,8% en 2023 contre 17,1% un an plus tôt. Cette évolution s'expliquerait par les mesures et réformes portant, entre autres, sur la digitalisation des services des impôts et des douanes, l'intensification des contrôles après dédouanement, le renforcement de la lutte contre la fraude douanière, l'institution d'une obligation de retenue à la source de la TVA, l'imposition des véhicules à deux (2) et trois (3) roues à la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM), le rehaussement du taux de la taxe sur les boissons, la dématérialisation de la procédure d'enregistrement des marchés publics ainsi que l'informatisation de la chaine foncière.

Les recettes non fiscales enregistreraient un accroissement de 23,7% expliqué par des recouvrements au titre des loyers (+51,0 milliards) et la hausse des transferts volontaires (+9,4 milliards).

Les dons seraient en baisse de 8,9% pour représenter 1,8% du PIB en 2023 contre 2,2% en 2022, en rapport avec la diminution des décaissements liée au contexte socio-politique.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 9,0% pour représenter 30,0% du PIB en 2023 comme en 2022, en liaison avec la hausse des dépenses en capital (+10,6%) et des dépenses courantes (+8,2%). Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes augmenteraient de 13,6% par rapport à 2022. La hausse des dépenses courantes serait tirée par les charges d'intérêts de la dette (+18,1%) et la masse salariale (+8,9%). L'accroissement de la masse salariale s'expliquerait principalement par les effectifs additionnels notamment au niveau de la défense et la sécurité ainsi que les avancements et les promotions statutaires.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une amélioration du déficit budgétaire global dons compris qui passerait de 9,0% du PIB en 2022 à 8,4% en 2023. Le déficit budgétaire global hors dons s'établirait à 10,3% du PIB en 2023 contre 11,2% en 2022.

Le taux d'endettement s'établirait à 59,7% contre 56,4% en 2022, soit une progression de 3,3 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2023 augmenterait de 46,4% pour représenter 40,4% des recettes totales contre 31,6% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette aussi bien intérieure (+46,9%) qu'extérieure (+44,4%). Le service de la dette intérieure ressortirait à 82,0% du total du service de la dette publique.

S'agissant des échanges extérieurs, ils se solderaient par un déficit global de 265,4 milliards contre 102,0 milliards en 2022, soit une aggravation de 163,4 milliards résultant de la dégradation du compte courant.

Le compte courant ressortirait déficitaire de 416,4 milliards contre -92,6 milliards en 2022. Cette évolution défavorable serait en liaison avec un creusement du déficit de l'ensemble des composantes. En dépit de la contraction des importations (-2,4%), l'augmentation du déficit commercial résulterait d'une baisse des recettes d'exportation (-3,8%), en lien essentiellement avec le repli de la vente de coton (-35,4%). Le déficit des revenus primaires augmenterait de 139,4 milliards sous l'effet des rapatriements de dividendes et l'excédent des revenus secondaires se réduirait de 123,5 milliards, en liaison avec la baisse des appuis budgétaires. En conséquence, le déficit du compte courant de la balance des paiements représenterait 3,2% du PIB en 2023 contre 0,8% en 2022. Hors dons, le compte courant dégagerait un déficit de 3,2% du PIB contre 1,3% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital se situerait à 300,5 milliards. Le compte financier enregistrerait une sortie nette de capitaux de 149,6 milliards en 2023, sous l'action des autres investissements du secteur privé.

Au plan monétaire, les actifs extérieurs nets, à fin décembre 2023, connaîtraient une baisse de 265,5 milliards, par rapport à leur niveau de fin décembre 2022, pour s'établir à 1.706,6 milliards.

Les créances intérieures enregistreraient une hausse de 797,8 milliards ou 18,1% par rapport à fin décembre 2022, pour se situer à 5.193,9 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale (APUC) augmenterait de 412,4 milliards, pour s'établir à 694,1 milliards à fin décembre 2023. L'encours des créances sur l'économie augmenterait de 385,3 milliards (9,4%), pour ressortir à 4.499,8 milliards.

La masse monétaire augmenterait de 2,2%, pour se situer à 5.845,0 milliards à fin décembre 2023.

2.2.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -8,4% contre -9,0% en 2022 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de 0,9% contre 14,1% en 2022 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** se situerait à 59,7% contre 56,4% en 2022 ;
- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** s'établirait à 44,1% contre 46,0% en 2022 ;
- **le taux de pression fiscale** se situerait à 17,8% contre 17,1% en 2022.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2023, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire serait de 30,4% contre 31,1% en 2022. Rapportée au PIB total, cette part se situerait à 7,9% contre 7,8% en 2022.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'Indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH) se situerait à 0,853 en 2022 contre 0,875 en 2021, traduisant une forte concentration des exportations sur les mêmes produits. Toutefois, sur les trois (3) dernières années, l'indice se situerait sur une tendance baissière.

2.2.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Burkina Faso a transmis à la Commission son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2024-2028, le 31 octobre 2023.

Principaux éléments du rapport

En raison de la persistance des attaques terroristes et de la situation socio-politique difficile enregistrée en 2023, les perspectives macroéconomiques à moyen terme visent principalement la stabilité macroéconomique et l'amélioration de la situation sécuritaire. Depuis janvier 2022, le Burkina Faso est sous une transition militaire qui devrait s'achever en 2024.

Les priorités inscrites dans l'Agenda prévoient que la Transition se concentre sur quatre (04) objectifs stratégiques à savoir :

- lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale ;
- répondre à la crise humanitaire ;
- refonder l'État et améliorer la gouvernance ; et
- œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

Ces objectifs constituent les piliers de l'action gouvernementale contenue dans le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD).

Les objectifs macroéconomiques à moyen terme consistent, notamment à :

- poursuivre le dynamisme de l'économie avec un taux de croissance annuel moyen de 6,0% ;
- assurer la consolidation budgétaire à partir de 2027 avec un solde budgétaire global inférieur à -3% du PIB ;
- maintenir le taux de pression fiscale autour de 18,0% jusqu' en 2028 ;
- contenir l'endettement sur la période avec un taux de 52,4% en 2028.

Sur la période 2024-2028, le taux de croissance annuel moyen serait de 6,0%, porté par l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire croitrait en moyenne de 4,9%, tirée principalement par l'égrenage du coton (+9,1% en moyenne), l'agriculture de rente

(+5,6%), la sylviculture-chasse-pêche (+5,2%) et l'agriculture vivrière (+4,8%). Le sous-secteur agricole bénéficierait des actions en vue de l'amélioration des rendements. Ainsi, il tirerait profit principalement de la mise en œuvre des mesures de soutien au monde rural, des actions pour améliorer la productivité et assurer la sécurité alimentaire ainsi que de l'initiative présidentielle pour la production agricole.

S'agissant du secteur secondaire, sa valeur ajoutée augmenterait en moyenne de 3,7% sous l'impulsion des branches « activités manufacturières » (+5,8%), « Construction » (+5,2%), « Electricité, gaz et eau » (+2,2%) et « Activités extractives » (+1,9%). Cette évolution s'expliquerait d'une part, par le dynamisme de l'activité des BTP soutenu par la poursuite et le démarrage de grands travaux de bitumage, d'entretien et de réhabilitation de routes et d'autre part, par l'entrée en production prévue des mines de SALMA MINING SA (Opor), de KONKERA SA (Batié), de KIAKA Mining et de POURA LIMITED RESOURCES (Poura) en 2024.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire profiterait du dynamisme des secteurs primaire et secondaire, progressant en moyenne de 8,3%. Au niveau des branches, cette évolution s'expliquerait par (i) l'amélioration du climat des affaires avec l'amélioration de la situation sécuritaire ; (ii) la bonne tenue de la branche hôtellerie et restauration (+9,7%) avec le retour des grandes manifestations notamment le FESPACO, le SIAO, le Tour du Faso ; (iii) le dynamisme des services de l'administration publique (+10,6%) ; et (iv) le développement de la bancarisation et la promotion de l'inclusion financière.

Du côté de la demande, la croissance du PIB réel serait portée principalement par la consommation finale et l'investissement. La consommation finale augmenterait de 7,7% en moyenne sous l'effet de ses deux composantes à savoir la consommation finale publique (+9,6%) et privée (+6,9%). La FBCF serait en hausse de 12,3% par an, impulsée par la FBCF publique (+14,9%) et privée (+9,7%).

Au niveau des échanges extérieurs en volume, les exportations enregistreraient une baisse de 0,3% en moyenne imputable principalement à la baisse de la production d'or projetée à partir de 2026. Quant aux importations, elles seraient en hausse de 3,1% en moyenne, expliquée essentiellement par les importations des produits alimentaires (+5,7%), des biens d'équipement (+4,6%) et des produits pétroliers (+2,0%).

Le taux d'inflation s'établirait en moyenne à 2,4% sur la période 2024-2028, en relation avec les bonnes perspectives de production agricole, sous l'hypothèse d'une bonne pluviosité, de la poursuite des mesures gouvernementales, notamment le renforcement et la poursuite des programmes de contrôle des prix des produits de grande consommation, la vente de céréales à prix subventionné et l'évolution favorable de l'environnement international.

S'agissant des finances publiques, elles seraient marquées par la poursuite de la création de marges budgétaires pour la prise en charge des dépenses prioritaires et la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme.

La mobilisation des ressources se traduirait par (i) l'optimisation du rendement de l'impôt à travers la poursuite de la modernisation des procédures au niveau des régies de recettes, (ii) le parachèvement des réformes visant à accroître de manière substantielle l'assiette fiscale et (iii) l'intensification de la lutte contre la corruption, le faux et la fraude fiscale et douanière.

Toutes ces mesures permettraient une croissance moyenne de 7,2% des recettes totales et dons. Les recettes fiscales augmenteraient en moyenne de 9,6% l'an, le taux de pression fiscale étant projeté à 18,0% en moyenne par année.

En matière de dépenses sur la période sous-revue, les actions du Gouvernement s'inscriront principalement dans la mise en œuvre des actions de stabilisation et de développement. Il s'agira (i) de poursuivre les actions de rationalisation des charges de l'Administration en vue, non seulement de dégager les ressources nécessaires au financement des dépenses prioritaires, mais aussi de maitriser l'évolution du déficit budgétaire, (ii) d'accélérer le transfert des ressources à destination des Collectivités territoriales dans le cadre de l'accompagnement du processus de décentralisation et (iii) de consolider la budgétisation sensible aux thématiques liées au genre, aux droits de l'enfant et au changement climatique.

Les dépenses totales et prêts nets connaitraient une augmentation de 3,2% l'an pour représenter en moyenne 24,4% du PIB, expliquée par une hausse moyenne des prestations sociales de 16,7%, des charges d'intérêts de la dette publique de 8,9% et de la masse salariale de 6,2%. Ces hausses seraient atténuées par le repli des transferts et subventions (-16,1% en moyenne).

Au total, le déficit budgétaire global se situerait en dessous de 3% à partir de 2027.

En matière de stratégie d'endettement, les principaux axes sont (i) le maintien du recours aux ressources concessionnelles, (ii) le recours à des emprunts de ressources extérieures non concessionnelles libellées en euro pour le financement des investissements identifiés dans le PA-SD et (iii) le rallongement des maturités des instruments du marché intérieur. L'encours de la dette publique passerait de 59,2% du PIB en 2024 à 52,4% en 2028.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport du Burkina Faso est conforme au canevas type de présentation des rapports sur les perspectives économiques et financières à moyen terme. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les objectifs à moyen terme sont cohérents avec ceux du projet de Loi de Finances 2024 et des actions prioritaires contenues dans le PA-SD.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Les indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale affichent globalement une bonne progression sur toute la période avec la consolidation budgétaire qui devrait intervenir à partir de 2027.

- **Pertinence des hypothèses**

Sur la période 2024-2028, le taux de croissance moyen de 6,0%, porté par l'ensemble des secteurs d'activité économique, semble réalisable. Cependant, la persistance des attaques terroristes, la situation socio-politique et les risques au niveau international, notamment la poursuite de la crise russo-ukrainienne sont des facteurs qui pourraient compromettre la réalisation de ce sentier de croissance.

En matière de finances publiques, la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2027 avec un déficit budgétaire global de 3,0% du PIB. Par ailleurs, les mesures en vue de l'optimisation de la mobilisation des ressources intérieures impacteraient le taux de pression fiscale qui se situerait en moyenne à 18,0% sur toute la période. En outre, il est attendu la reprise des travaux sur certains chantiers en lien avec la normalisation de la vie politique à partir de 2024 conformément aux engagements pris par les autorités de la transition vis-à-vis des institutions régionales. Les dépenses d'investissement public seraient financées principalement sur les ressources intérieures. En outre, le recours aux Partenariats public-privé (PPP) constitue une alternative pour le financement des projets structurants. Pour la mobilisation des ressources complémentaires, la conclusion en septembre 2023 d'un nouveau programme de Facilité élargie de crédit (FEC) avec le FMI et le recours au marché financier sous-régional, dans l'hypothèse d'un assouplissement des conditions financières donneraient un nouvel élan à cet effet. Aussi, il serait indispensable de poursuivre l'amélioration de la qualité des dépenses en capital et la maitrise de l'évolution de la masse salariale.

En matière d'endettement, la stratégie adoptée par le Gouvernement contribuerait à assurer la viabilité de la dette publique. Le recours accru au marché financier régional envisagé durant la période nécessiterait de renforcer la gestion plus active de la dette et la mise en œuvre des réformes en vue de l'amélioration de la notation financière du pays.

2.2.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des perspectives macroéconomiques 2024-2028 indique que le Burkina Faso poursuivrait sa dynamique de croissance avec un taux de croissance de 6,0% en moyenne. La consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2027.

Pour consolider la stabilité macroéconomique du pays et contribuer à la viabilité de l'Union, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités burkinabè à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent afin de favoriser le retour des personnes déplacées internes ainsi que des services de l'administration ;
- le renforcement des actions visant à promouvoir un climat socio-politique apaisé ;
- les actions pour contenir la hausse des prix des produits alimentaires par la mise en œuvre effective des programmes de modernisation et de mécanisation de la production vivrière, notamment les systèmes d'irrigation ainsi que les mesures idoines pour l'approvisionnement régulier des marchés ;
- l'amélioration du recouvrement des recettes budgétaires à travers le renforcement des performances organisationnelles de l'administration fiscale et l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- la gestion prudente de la dette publique.

Tableau 3: Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso

En %	2022	2023		2024	2025	2026	2027	2028
		PI	PR					
Solde global/PIB	9,0	4,8	8,4	6,9	5,0	4,5	3,0	2,9
Taux d'inflation	14,1	≤3,0	0,9	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	56,4	65,2	59,7	59,2	57,3	55,5	53,8	52,4
Masse salariale/Recettes fiscales	46,0	52,8	44,1	46,1	44,2	42,3	40,9	37,5
Taux de pression fiscale	17,1	15,6	17,8	17,8	18,0	18,2	18,1	18,1
Taux de croissance du PIB	**1,5**	**6,0**	**4,4**	**6,4**	**5,9**	**5,7**	**6,1**	**5,8**

Sources : Commission, CNPE, Burkina Faso (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

En 2023, la situation économique resterait dynamique avec un taux de croissance projeté à 7,0% contre 6,7% réalisé en 2022. L'activité se déroulerait dans un contexte de décélération de l'inflation avec un taux d'inflation annuel moyen attendu à 4,3% en 2023 contre 5,2% en 2022.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire à 5,3% du PIB après 6,8% en 2022.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant se réduirait à 5,5% du PIB en 2023 contre 6,9% en 2022.

Au plan monétaire, la masse monétaire connaîtrait une progression de 7,1% en glissement annuel à fin décembre 2023 pour se chiffrer à 18.072,1 milliards.

2.3.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'activité économique resterait dynamique avec un taux de croissance de 7,0% en 2023 contre 6,7% en 2022 (cf. graphique 4). Ce dynamisme serait soutenu par les performances des secteurs secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire enregistrerait une baisse de 4,4% en 2023 contre un taux de croissance de 5,1% en 2022, en relation notamment avec la régression de l'agriculture d'exportation (-9,1%) qui annihilerait la croissance de l'agriculture vivrière (+6,7%), de la sylviculture (+0,4%) et de la pêche (+0,7%).

La baisse de l'agriculture d'exportation s'expliquerait par le repli des productions de cacao (-15,2%), de café (-52,6%) et de coton graine (-56,2%). Quant aux productions de noix de cajou, de banane et de sucre, elles seraient en hausse. L'agriculture vivrière bénéficierait de la hausse des différentes productions, notamment les tubercules et bananes plantains (+6,5%), les céréales (+4,1%) et des légumes comme l'aubergine (+22,1%) et le gombo (+138,7%). L'agriculture vivrière tirerait avantage du soutien du Gouvernement à travers, notamment la poursuite des investissements agricoles et la mise en place des agropoles dans les différentes régions du pays.

La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 12,5% après 11,1% en 2022. Cette évolution serait soutenue, notamment, par le dynamisme des BTP (+20,9%), de l'énergie (+23,9%) et des produits pétroliers (+15,0%). Les industries agroalimentaires (+7,8%), les autres industries manufacturières (+7,8%) et l'extraction minière (+3,1%) s'inscriraient également en hausse.

Le secteur tertiaire enregistrerait une croissance de sa valeur ajoutée de 8,6% après la hausse de 6,0% en 2022, en lien avec l'augmentation des transports (+9,5%), des télécommunications (+9,0%), du commerce (+7,8%) et des autres services (+8,8%). La bonne performance des télécommunications serait en relation avec la poursuite des investissements engagés dans la branche à la suite du déploiement de la fibre optique visant à améliorer la couverture du pays. Les transports profiteraient, notamment de l'extension des activités de la compagnie Air Côte d'Ivoire et de la mise en service du terminal Industriel Polyvalent du port de San-Pedro.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 s'établiraient, respectivement, à -0,9 point ; 3,0 points et 4,9 points.

Au niveau de la demande globale, la croissance serait soutenue par la consommation finale, l'investissement et le commerce extérieur.

La consommation finale augmenterait de 4,8%, portée aussi bien par la consommation privée (+5,0%) que celle publique (+3,3%). La consommation serait soutenue par la poursuite des mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages qui continueraient de bénéficier du plafonnement des prix des produits alimentaires de base.

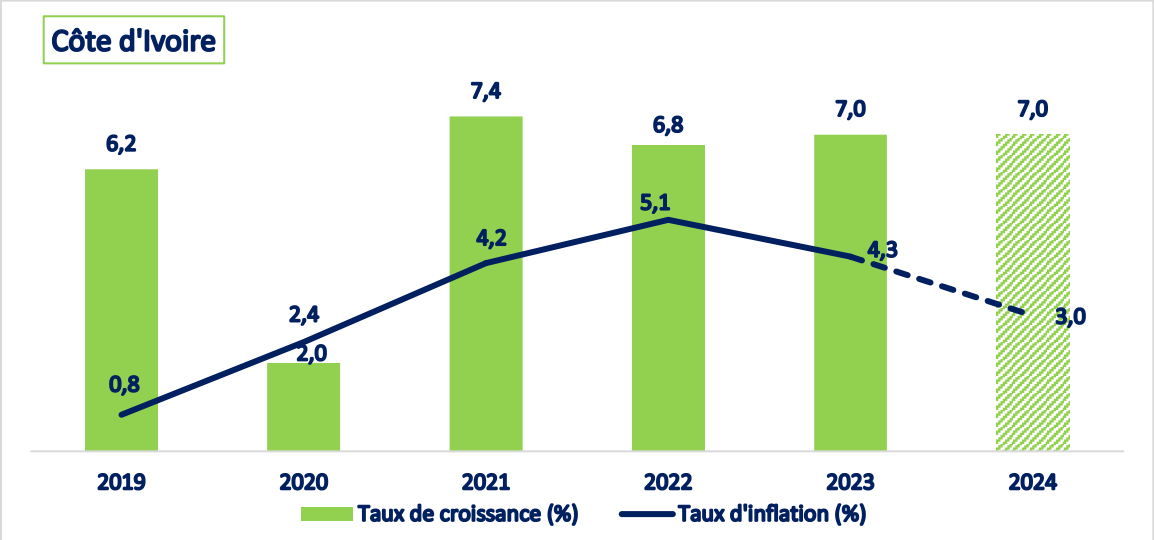
Les investissements progresseraient de 11,2%, portés par la composante privée (+13,3%) et celle publique (+9,1%). Ils seraient soutenus par la poursuite ou le démarrage de plusieurs grands projets d'infrastructures, notamment (i) la réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (ii) la réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Bouaké » de l'autoroute du nord, (iii) l'aménagement de la baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (iv) l'aménagement de la bordure de mer dans la commune de Port-Bouët, (v) la construction de quatre stades en vue de l'organisation de la CAN 2024, (vi) la construction du 4ème pont d'Abidjan, (vii) la construction de l'autoroute de contournement de la ville de Yamoussoukro et (viii) la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain.

Les exportations de biens et services seraient en hausse de 4,1%, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés. Quant aux importations de biens et services, elles enregistreraient une hausse de 3,0% sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2023 s'établiraient, respectivement, à 3,4 points, 3,3 points et 0,3 point.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 27,2% du PIB après 26,4% en 2022. Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 22,0% contre 21,7% en 2022.

Graphique 4 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire, 2019-2024



Sources : CNPE Côte d'Ivoire, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 s'établirait à 4,3% contre 5,2% en 2022. Cette évolution est imputable à la hausse observée au niveau des fonctions « Transport » (+8,1%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+4,3%), « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+6,4%) et « Restaurant et hôtel » (+5,5%).

En 2023, la situation des finances publiques serait caractérisée par une réduction des déficits budgétaires.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 17,8% pour représenter 16,4% du PIB contre 15,3% en 2022. Les recettes fiscales augmenteraient de 18,2% pour ressortir à 13,9% du PIB. La hausse des recettes fiscales serait en rapport avec notamment la prise de mesures visant à : (i) élaborer et à mettre en œuvre une stratégie globale de mobilisation des recettes intérieures à moyen terme, (ii) renforcer le module relatif à la gestion automatisée de la TVA prenant en compte le contrôle de la déduction de TVA prélevée au cordon douanier, (iii) finaliser la mise en œuvre de l'identifiant unique et (iv) renforcer le contrôle de la valeur des marchandises mises à la consommation par l'exploitation du nouveau module d'évaluation ASYVAL.

Les recettes non fiscales augmenteraient de 9,8% après la baisse de 3,3% constatée en 2022. Quant aux dons, ils seraient en progression de 39,5%, après une hausse de 26,6% en 2022. Ils représenteraient 0,7% du PIB, contre 0,5% en 2022.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 7,5% pour représenter 21,7% du PIB contre 22,1% en 2022, tirés aussi bien par les dépenses courantes et les dépenses en capital.

Les dépenses courantes augmenteraient de 6,1% en lien avec la hausse de la masse salariale (+11,9%) et des intérêts sur la dette publique (+20,2%). La hausse des dépenses de personnel proviendrait en partie des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires prises en août 2022. Les dépenses en capital seraient en hausse de 10,3%, en liaison avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures socio-économiques réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2021-2025.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2023 se caractériserait par une réduction du déficit global à 5,3% contre 6,8% en 2022. Le déficit global hors dons se réduirait également pour s'établir à 5,9% après 7,4% en 2022.

En 2023, le taux d'endettement s'établirait à 58,1% contre 56,7% en 2022, soit une progression de 1,4 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale augmenterait de 21,2% pour représenter 51,8% des recettes totales contre 52,4% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette extérieure de 33,3%, sa composante intérieure progressant de 12,8%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 55,1% du total du service de la dette publique.

Au niveau des échanges extérieurs, la balance des paiements se caractériserait en 2023 par un solde global qui ressortirait déficitaire de 867,1 milliards contre -320,3 milliards en 2022. Cette évolution défavorable serait liée au repli du compte financier.

Le solde des transactions courantes serait déficitaire de 2.655,7 milliards en 2023 contre 3.033,6 milliards en 2022, en liaison essentiellement avec la bonne orientation de la balance des biens et services. Le déficit commercial se réduirait de 514,8 milliards sous l'effet d'une hausse des exportations (+8,1%) plus importante que celle des importations (+0,3%). Les exportations seraient tirées par les ventes de cacao en

fèves (+22,5%), de cacao transformé (+24,3%) et d'or (+12,5%). En revanche, les ventes de pétrole rapporteraient moins de recettes (-7,4%).

Le déficit du compte courant représenterait 5,5% du PIB en 2023 contre 6,9% en 2022. Hors dons, le compte courant dégagerait un déficit qui se situerait à 6,0% du PIB contre 7,4% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital augmenterait de 83,8 milliards pour ressortir à 124,4 milliards en 2023, en liaison avec la progression des dons-projets. Quant à l'excédent du compte financier, il s'inscrirait en baisse de 1.013,7 milliards pour ressortir à 1.664,2 milliards en 2023, sous l'action du repli des entrées de capitaux au titre des investissements de portefeuille et des autres investissements.

La masse monétaire progresserait de 7,1% en glissement annuel, en s'inscrivant à 18.072,1 milliards à fin décembre 2023.

Les actifs extérieurs nets baisseraient de 867,0 milliards, pour s'établir à 3.019,0 milliards à fin décembre 2023. L'encours des créances intérieures se situerait à fin 2023 à 18.342,3 milliards, en hausse de 2.636,4 milliards (+16,8%) par rapport à fin décembre 2022. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration publique centrale s'améliorerait de 1.049,2 milliards, pour se chiffrer à 6.940,6 milliards. Les créances sur l'économie enregistreraient une augmentation de 1.587,2 milliards (+16,2%) pour s'établir à 11.401,7 milliards.

2.3.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023 se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -5,3% contre -6,8% en 2022 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 4,3% contre 5,2% en 2022 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** ressortirait à 58,1% contre 56,7% en 2022 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** ressortirait à 33,8% contre 35,7% en 2022 ;
- **le taux de pression fiscale se situerait à 13,9% contre 12,9% en 2022.**
- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2023, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire se situerait à 53,7% contre 55,7% en 2022. Rapportée au PIB total, cette part se situerait à 10,9% après 10,8% en 2022.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'Indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH) se situerait à 0,749 en 2022 contre 0,771 en 2021, traduisant une forte concentration des exportations sur les mêmes produits. Toutefois, sur les trois (3) dernières années, l'indice serait sur une tendance baissière.

2.3.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, la Côte d'Ivoire a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2024-2028 à la Commission de l'UEMOA, le 31 octobre 2023.

Les perspectives économiques et financières à moyen terme se basent sur les orientations stratégiques du Gouvernement contenues dans le Plan National de Développement (PND 2021-2025) et le Plan stratégique Côte d'Ivoire 2030. Ainsi, sur la période 2024-2028, l'activité économique serait soutenue par le dynamisme de l'ensemble des secteurs de l'économie. Les objectifs poursuivis portent sur : (i) le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance, (ii) le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, (iii) la réalisation de la diversification et de la transformation structurelle de l'économie et (iv) l'accélération des réformes structurelles et sectorielles. Il s'agira, entre autres, dans le cadre de la stabilité macroéconomique, d'assurer la maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique.

L'objectif principal des perspectives de l'économie ivoirienne est de maintenir la dynamique de croissance post-COVID-19.

De façon spécifique, les principaux objectifs retenus dans les perspectives 2024-2028 sont les suivants :

- assurer une croissance forte, durable et inclusive avec un taux de croissance moyen du PIB réel de 6,7% ;
- atteindre un taux de pression fiscale moyen annuel de 15,4% ;
- assurer la consolidation budgétaire à partir de 2025, après un déficit budgétaire global de 4,1% en 2024 ;
- contenir l'endettement avec un taux d'endettement qui passerait de 58,3% en 2024 à 49,6% en 2028.

Les hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB sur la période 2024-2028 se déclinent comme suit : (i) la poursuite des chantiers du Gouvernement , (ii) le renforcement du cadre de financement des PME et PMI, (iii) la densification des politiques d'attractivité, (iv) l'accroissement des investissements directs étrangers, (v) le développement et la disponibilité des terrains industriels, (vi) le renforcement de la confiance des opérateurs du secteur privé dans le cadre des discussions Gouvernement-secteur privé et (VII) l'affermissement de la trésorerie de l'Etat.

Au niveau de l'offre, pour ce qui concerne le secteur primaire, la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2018-2025) sera poursuivie et accélérée. Les actions de redynamisation des organisations professionnelles seront poursuivies et intensifiées. Sur la période 2024-2028, l'activité économique serait soutenue par le dynamisme attendu dans tous les secteurs de l'économie.

Le secteur primaire afficherait une croissance moyenne de 4,6% par an portée à la fois par l'agriculture vivrière (+5,3%) et l'agriculture d'exportation (+3,5%). Ce dynamisme découlerait des retombées des investissements dans le secteur agricole dans le cadre du PNIA 2 et du Programme d'Urgence de Soutien aux filières agricoles impactées par la COVID 19 (PURGA) ainsi que de la bonne orientation des organisations professionnelles dans les différents secteurs. En outre, le secteur bénéficierait de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National d'Adaptation au

changement climatique et de l'impact positif de la mise en place des agropoles dans les différentes régions du pays.

Quant au secteur secondaire, la mise en œuvre de la politique industrielle, dont le principal objectif est d'accroître de manière significative la contribution du secteur industriel à la création de richesses et d'emplois décents, devrait impulser de manière significative la croissance du secteur sur la période du programme. Ainsi, le secteur secondaire progresserait en moyenne annuelle de 9,1%, soutenu par l'ensemble de ses composantes. Ce secteur continuerait de bénéficier de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production (pétrole, or, Nikel, électricité etc.) et de la croissance de la demande des produits dérivés.

Au niveau du secteur tertiaire, l'activité serait soutenue par le dynamisme des branches du transport, des télécommunications, du commerce et des autres services. Le secteur profiterait des effets induits des performances des secteurs primaire et secondaire. Sur la période 2024-2028, le secteur tertiaire progresserait de 6,4% en moyenne par an.

S'agissant de la demande globale, la croissance économique serait tirée, au cours de la période du programme, par le dynamisme de la Consommation finale et des investissements. La consommation finale progresserait en moyenne de 3,9% par an et les investissements croitraient en moyenne de 12,9%. La consommation finale bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois. Les investissements se poursuivront essentiellement dans le domaine des infrastructures socioéconomiques. Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse moyenne annuelle de 5,4% alors que les importations augmenteraient de 6,6%.

En ce qui concerne la gestion des finances publiques, les réformes viseront d'une part, à optimiser les performances des administrations fiscale et douanière et d'autre part, à rationaliser les dépenses et à moderniser la gestion des finances publiques. Ces réformes porteront principalement sur les mesures : (i) d'élargissement de l'assiette fiscale, (ii) d'amélioration du rendement des impôts, (iii) de renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales (iv) de digitalisation de l'Administration fiscale et de simplification des procédures et (v) la rationalisation des dépenses.

Ainsi, sur la période 2024-2028, les recettes totales et dons augmenteraient de 11,2% en moyenne annuelle. La pression fiscale passerait de 14,4% en 2024 à 16,4% en 2028. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient en moyenne annuelle de 8,6%. Les dépenses courantes et celles d'investissements publics progresseraient en moyenne annuelle respectivement de 5,3% et 14,5%. En particulier, les dépenses de personnel augmenteraient de 4,9% en moyenne par an, en lien avec les mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires intervenues en août 2022, l'évolution indiciaire, ainsi que des recrutements ordinaires. Le déficit budgétaire se réduirait progressivement en passant de 4,1% du PIB en 2024, à 3,0% du PIB sur la période 2025-2028.

Pour ce qui est de la gestion de la dette publique sur la période 2024-2028, les actions de l'Etat vont consister à poursuivre, notamment la mise en œuvre de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT). L'encours de la dette publique resterait contenu dans les limites conformes avec la viabilité de la dette publique. Les projections indiquent que le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal passerait de 58,3% en 2024 à 49,6% en 2028. Ces projections tiennent compte des décaissements attendus dans le cadre du financement des grands projets structurants

et des flux de remboursements nets, notamment sur les titres publics (y compris les Eurobonds).

Analyse des prévisions à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2024-2028 de la Côte d'Ivoire est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec le projet de Loi des Finances 2024 et les orientations du PND 2021-2025.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale serait en amélioration continue.

- **Pertinence des hypothèses**

Les performances attendues en matière de croissance seraient portées, principalement, par les secteurs secondaire et tertiaire. La réalisation de l'objectif du taux de croissance moyen sur la période 2024-2028 de 6,7% serait soutenue par la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 avec, entre autres, la redynamisation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier, de la pêche et de l'élevage, la poursuite de la mise en œuvre de la politique industrielle et les investissements publics dans les infrastructures. L'accélération des réformes et investissements du PND et l'entrée en production du gisement gazier et pétrolier « baleine » découvert en 2021-2022 pourraient induire une hausse du taux de croissance économique aux niveaux projetés durant la période. L'ensemble des réformes structurelles prévues dans tous les secteurs de l'économie devrait impulser la dynamique d'une croissance forte, durable et inclusive.

Toutefois, le sentier de croissance est basé, notamment, sur la réalisation d'un rythme soutenu d'investissements financés sur les ressources internes. Cette hypothèse reste fragile au regard de la faible progression de la pression fiscale et des risques de persistance de la crise ukrainienne et son impact négatif sur les finances publiques et les échanges extérieurs. A cela, s'ajoutent les risques de conditions climatiques défavorables pouvant affecter négativement la performance du secteur primaire et la volatilité des cours des matières premières.

Au niveau des finances publiques, le solde budgétaire global s'améliorerait en passant de -4,1% du PIB en 2024, à -3,0% du PIB sur la période 2025-2028. Cependant, la quasi-stagnation de la pression fiscale, le coût des mesures sociales de relèvement du pouvoir d'achat, l'augmentation de la charge de la dette et la hausse des dépenses en capital (+14,5% en moyenne) constituent des facteurs qui pourraient fragiliser la réalisation de la cible de 3% de déficit budgétaire projeté pour 2025.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, le rythme de croissance de 8,6% en moyenne sur la période 2024-2028 en lien avec la progression des dépenses en capital (+14,5% en moyenne) et la maitrise des dépenses courantes (+5,3% en moyenne), est raisonnable.

Les principaux risques à considérer sont notamment la persistance de la crise russo-ukrainienne, l'évolution des cours des matières premières, les effets du changement climatique, la situation sécuritaire dans la région et le retard dans l'exécution des projets d'investissement et des réformes structurels.

2.3.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2023, l'activité économique resterait dynamique avec un taux de croissance économique attendu à 7,0%, contre 6,7% en 2022 dans un contexte de mise en œuvre du PND 2021-2025. Les perspectives sur la période 2024-2028 indiquent un retour à la consolidation budgétaire à partir de 2025.

La réalisation de ces performances serait basée essentiellement sur l'accroissement soutenu des investissements dans les secteurs porteurs de croissance avec une meilleure mobilisation des recettes fiscales, combinée à une maitrise des dépenses courantes sur toute la période sous revue.

Pour atteindre ces objectifs et maintenir le sentier de croissance projeté, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités ivoiriennes à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- la mise en œuvre des projets de transformation des matières premières agricoles ;
- la mise en œuvre des réformes prévues dans la stratégie globale de mobilisation des recettes intérieures à moyen terme, notamment pour ce qui concerne l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation des exonérations fiscales et douanières ;
- la mise en œuvre des réformes structurelles visant l'amélioration du climat des affaires, le renforcement de la gestion des finances publiques et l'inclusion financière ainsi que la lutte contre la corruption ;
- la maîtrise des dépenses courantes et assurer l'efficacité des dépenses d'investissement à travers la mise en œuvre des réformes proposées par les évaluations des cadres de gestion des dépenses d'investissement public ou PIMA (Public Investment Management Assessment).
- la gestion prudente de la dette.

<u>Tableau 4</u> : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire

En %	2022	2023		2024	2025	2026	2027	2028
		PI	PR					
Solde global/PIB	-6,8	-4,8	-5,3	-4,1	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Taux d'inflation	5,2	≤3,0	4,3	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	56,7	54,9	58,1	58,3	57,2	56,0	52,7	49,6
Masse salariale/Recettes fiscales	35,7	37,1	33,8	31,0	28,9	26,7	25,1	23,4
Taux de pression fiscale	12,9	12,9	13,9	14,4	14,9	15,4	15,9	16,4
Taux de croissance du PIB	**6,7**	**7,3**	**7,0**	**7,0**	**6,8**	**6,8**	**6,6**	**6,5**

<u>Sources</u> : Commission de l'UEMOA, CNPE-Côte d'Ivoire (PI : prévision initiale ; PR : prévision révisée)

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2023, le taux de croissance économique de la Guinée-Bissau se situerait à 4,2% comme en 2022, sous l'effet principalement des secteurs primaire et secondaire. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 7,1% contre 7,9% en 2022.

L'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une réduction du déficit budgétaire global à 5,5% du PIB contre 6,5% en 2022.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit du compte courant représenterait 7,4% du PIB en 2023 contre 8,2% en 2022.

S'agissant de la situation monétaire, la masse monétaire augmenterait de 3,3%, par rapport à son niveau de fin décembre 2022, pour se chiffrer à 515,9 milliards.

2.4.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance économique croîtrait de 4,2% comme en 2022 (cf. graphique 5), sous l'effet principalement des secteurs primaire et secondaire.

Le secteur primaire serait en hausse de 6,0% après 1,1% en 2022, impulsée par l'augmentation de 12,0% de la production de noix de cajou et de 4,6% de la production vivrière profitant de l'accroissement de 7,5% des cultures céréalières. Ces spéculations bénéficieraient des conditions climatiques favorables et de la politique gouvernementale de distribution de semences, d'engrais et d'équipements. Au niveau de l'élevage, la production augmenterait de 2,2% en 2023, après 2,0% un an plus tôt. Quant à la pêche, elle stagnerait à 3,3% en dépit de la mise en service de la nouvelle infrastructure de production de glace pour la pêche, d'emballage et de conservation de poisson installée à Alto Bandim.

La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 7,0%, après 1,6% en 2022, en rapport avec la bonne tenue de l'ensemble de ses branches, notamment la production d'énergie, l'industrie extractive et les BTP. L'intensification des travaux d'infrastructures routières expliquerait la hausse de 16% des BTP en 2023 contre 3,0% en 2022. L'activité extractive enregistrerait une croissance de 8,3%, après 6,3% sous l'effet de la dynamique de la branche des BTP. La production d'eau et d'électricité augmenterait de 10,2%, après 4,8% en 2022, expliquée par l'amélioration de la gouvernance du sous-secteur et l'accroissement de la puissance installée d'électricité de 17 MWH à 24 MWh.

Le secteur tertiaire ralentirait en 2023 pour se situer à 2,2% contre 7,4% un an plus tôt, du fait principalement de la baisse de la branche commerce qui pâtirait des difficultés de commercialisation de la noix de cajou. L'activité de transport enregistrerait une croissance de 2,0% contre 3,5% en 2022. Quant à la branche « communication », elle progresserait de 2,0% en 2023 contre 6,0% un an plus tôt.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, en 2023, respectivement de 2,1 points, 1,0 point et 1,1 point.

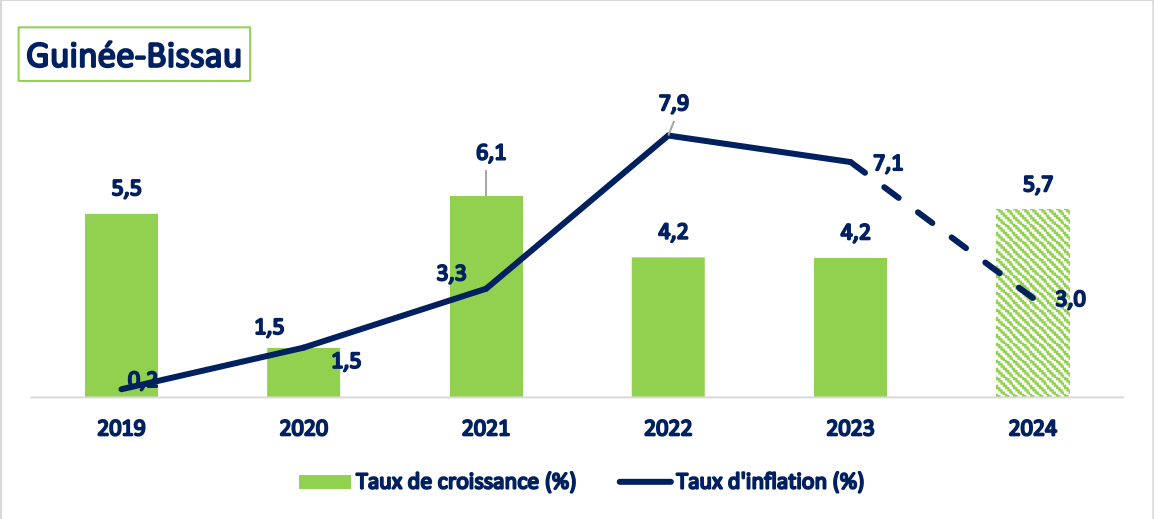
Du côté de la demande, la croissance en 2023 serait portée principalement par la formation brute de capital fixe. La FBCF totale augmenterait de 10,3% contre 1,4%, sous l'effet de la hausse de 13,0% de la FBCF privé et de 9,1% de la composante publique. Ces augmentations sont en rapport avec la poursuite des travaux d'infrastructures routières.

La consommation finale ralentirait à 0,9% en 2023 contre 9,3% un an plus tôt, en rapport avec la baisse de 2,8% de la consommation finale publique contrebalancée par la hausse de 1,7% de la composante privée. L'évolution de la consommation publique s'expliquerait par la mise en œuvre de la stratégie de maitrise de la masse salariale. Les exportations et les importations de biens et services baisseraient respectivement de 2,3% et de 1,7% en 2023 contre -12,5% et +15,8%.

Au total, en 2023, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB s'établiraient, respectivement, à 1,0 point, 3,1 points et 0,1 point.

En 2023, le taux d'investissement global s'établirait à 24,8% contre 21,4% un an plus tôt et le taux d'épargne intérieure brute serait de 13,7%, après 11,1% en 2022.

Graphique 5 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Guinée-Bissau, 2019-2024



Sources : CNPE Guinée-Bissau, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 se situerait à 7,1%, contre 7,9% en 2022. Cette évolution serait liée, principalement, à la hausse des prix des fonctions « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+12,6%), « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+9,3%) et « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+5,3%).

L'exécution des opérations financières de l'Etat, en 2023, se caractériserait par une réduction des déficits.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 19,5% pour se situer à 16,3% du PIB contre 14,4% en 2022. Cette évolution s'expliquerait par une augmentation de 16,6% des recettes fiscales, induisant un taux de pression fiscale de 9,5%, après 8,6% en 2022, en rapport principalement avec la modernisation et la simplification du cadre fiscal. Il s'agit principalement des mesures suivantes : (i) la professionnalisation de la Direction générale des impôts et taxes ; (ii) la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ; (iii) la mobilisation des droits de licence 5G et (iv) la rationalisation des exonérations fiscales. Quant aux recettes non fiscales, elles progresseraient de 31,7% en 2023, après la hausse de 61,1% observée en 2022, pour représenter 2,8% du PIB contre 2,2% un an plus tôt. Les dons s'accroitraient de 18,9%,

soutenus principalement par les dons projets. Ils représenteraient 4,0% du PIB, après 3,6% en 2022.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 10,5% pour se situer à 21,9% du PIB contre 20,9% en 2022. Les dépenses courantes seraient en hausse de 9,5%, sous l'effet notamment de l'augmentation des intérêts de la dette, la masse salariale ayant baissé de 6,1% en rapport avec la mise en œuvre de la reforme dans ce domaine. Quant aux dépenses en capital, la hausse de 12,9% prévue en 2023 s'expliquerait par la poursuite des travaux d'infrastructures énergétiques et routières, notamment la construction/réhabilitation des voiries de Bissau et l'autoroute reliant l'aéroport à la ville de Safim.

Au total, à fin décembre 2023, le déficit budgétaire global, dons compris, se réduirait d'un (1) point de pourcentage par rapport à 2022 pour se situer à 5,5% du PIB. En ce qui concerne le déficit budgétaire global hors dons, il ressortirait à 9,6% du PIB contre 10,0% une année plus tôt.

En 2023, le taux d'endettement s'établirait à 81,6% contre 78,9% en 2022, soit une hausse de 2,7 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2023 baisserait de 1,3% pour représenter 68,2% des recettes totales contre 82,7% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la baisse du service de la dette intérieure de 12,1% ; sa composante extérieure augmentant de 143,3%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 82,9% du total du service de la dette publique.

La balance des paiements en 2023 se solderait par un déficit global de 13,8 milliards, en réduction de 50,1 milliards par rapport à son niveau de 2022, en lien avec une amélioration du compte courant et du compte financier.

Le compte des transactions courantes ressortirait déficitaire de 89,2 milliards contre un déficit de 92,7 milliards en 2022, sous l'action des revenus primaires et secondaires. Le déficit des biens et services augmenterait de 9,7 milliards, essentiellement sous l'action du repli des ventes de noix de cajou. L'excédent des revenus primaires augmenterait de 10,5 milliards et celui des revenus secondaires progresserait de 2,6 milliards. Au total, le déficit courant représenterait 7,4% du PIB en 2023 contre 8,2% en 2022. Hors dons, le déficit courant se situerait à 8,1% du PIB en 2023 après 8,4% un an plus tôt.

Le compte de capital bénéficierait de la progression des transferts de capital au profit de l'Administration publique et le compte financier serait soutenu par la hausse des investissements de portefeuille et des autres investissements.

S'agissant de la situation monétaire, les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se chiffreraient à 252,5 milliards à fin décembre 2023, en baisse de 13,8 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2022. Concernant les créances intérieures, celles-ci connaîtraient une hausse de 45,1 milliards (+15,6%) sur un an, pour s'établir à 333,3 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration publique centrale augmenterait de 19,4 milliards, passant de 97,4 milliards à fin décembre 2022 à 116,8 milliards à fin décembre 2023. Une augmentation des créances sur l'économie de 25,7 milliards (+13,5%) est attendue à fin décembre 2023, permettant de fixer leur niveau à 216,5 milliards après un encours de 190,8 milliards en 2022.

La masse monétaire augmenterait de 3,3%, par rapport à son niveau de fin décembre 2022, pour se chiffrer à 515,9 milliards.

2.4.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023 se présenteraient comme suit :

- **Le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -5,5% contre -6,5% en 2022 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** ressortirait à 7,1% contre 7,9% en 2022 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** s'établirait à 81,6% contre 78,9% en 2022 ;
- **Le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** se situerait à 51,7% contre 66,4% en 2022 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'établirait à 9,5% contre 8,6% en 2022.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2023, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire se situerait à 38,1%, après 37,5% en 2022. Rapportée au PIB total, cette part se situerait à 6,6%, après 6,1% en 2022.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'Indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH) se situerait à 0,872 en 2022 contre 0,878 en 2021 traduisant une forte concentration des exportations sur les mêmes produits. Toutefois, sur les trois (3) dernières années, l'indice serait sur une tendance baissière.

2.4.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028

Conformément à la Recommandation n° 02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, la Guinée-Bissau a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières 2024-2028 à la Commission, le 25 octobre 2023.

Principaux éléments des perspectives

Le programme « Terra Ranka », défini pour la période 2015-2025, est le principal document de référence du pays pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et politiques de développement économique et social. Il s'appuie sur six (6) axes que sont : (i) la croissance et l'émergence d'une économie diversifiée, (ii) la paix et la bonne gouvernance, (iii) la biodiversité et le capital naturel, (iv) les infrastructures et le développement urbain, (v) le développement humain, et (vi) la simplification du cadre des affaires et le développement du secteur privé. Ces actions s'inscrivent également dans le cadre du Plan National de Développement (PND).

Par ailleurs, depuis le 30 janvier 2023, la Guinée-Bissau a conclu avec le FMI un Programme Economique sur la période 2023-2025, soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) d'un montant de 38,4 millions de dollars US. Cet accord vise à soutenir le programme de réformes du Gouvernement en vue de parvenir à stabiliser l'économie, renforcer la gouvernance et établir un bilan solide de la mise en œuvre des politiques.

En outre, l'année 2023 a été marquée par l'organisation des élections législatives pacifiques et transparentes, mettant une rupture avec une longue histoire d'instabilité politique.

L'activité économique sur la période 2024-2028 sera fortement dépendante, au niveau interne, du secteur de la production et de la commercialisation de la noix de cajou, de la poursuite de la mise en œuvre du programme économique et financier, et de la bonne tenue des élections présidentielles en 2024/2025. Au niveau externe, il s'agira d'assurer la mobilisation des ressources extérieures et de juguler les effets des tensions géopolitiques internationales.

Les principaux objectifs poursuivis sont :

- réaliser un taux de croissance économique annuel moyen de 5,2% ;
- poursuivre les réformes pour la maitrise de la masse salariale afin de ramener progressivement son ratio par rapport aux recettes fiscales à 42,2% à fin 2028 ;
- réduire considérablement le déficit budgétaire, la consolidation étant prévu à partir de 2026 ;
- ramener l'encours de la dette en dessous de 70% du PIB en fin de période.

Au niveau du secteur réel, le Gouvernement compte redynamiser la mise en œuvre des programmes et projets structurants en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et renforcer la résilience de l'économie. Les actions prioritaires porteront sur la réhabilitation des infrastructures de base et les voiries urbaines dans deux (2) régions, ainsi que le renforcement de la production d'électricité et l'amélioration de son accessibilité.

La valeur ajoutée du secteur primaire croitrait en moyenne de 3,9%, en lien avec la hausse du niveau de production de la noix de cajou et les investissements prévus notamment, dans la production de riz. L'augmentation de 7,2% en moyenne de l'activité industrielle sur la période proviendrait principalement du dynamisme des activités extractives, des BTP et de la production énergétique. La bonne orientation du secteur tertiaire (+5,6% en moyenne) serait soutenue par l'évolution des secteurs primaire et secondaire mais également par sa dynamique interne. La branche « transports et communication » en particulier enregistrerait une croissance à deux chiffres en fin de période, en rapport avec l'installation d'un nouvel opérateur de téléphonie dans le secteur.

Le taux d'inflation annuel moyen serait contenu dans les limites de 3% sur la période de projection, avec les perspectives de production céréalière plus favorables.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme économique et financier, le Gouvernement poursuivra l'assainissement des finances publiques avec un accent particulier sur la mobilisation des ressources intérieures, l'amélioration de la productivité des dépenses publiques et une gestion saine et prudente de la dette publique.

En matière fiscale, les réformes porteront, entre autres, sur : (i) la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la fraude ; (ii) l'interconnexion entre les services des administrations fiscales ; (iii) la finalisation du processus de digitalisation et (iv) l'élargissement de la facture normalisée à tous les contribuables.

Au niveau des dépenses, il s'agit des actions ci-après : (i) le renforcement du Comité de trésorerie en vue d'assurer la régularisation en temps utiles des dépenses ; (ii) l'amélioration de la transparence dans l'exécution des dépenses non salariales ; (iii) l'opérationnalisation du Système intégré de gestion des ressources humaines dans l'administration publique (SIGRHAP) et (iv) la diffusion périodique et régulière de l'information sur l'exécution budgétaire.

Ainsi, sur la période 2024-2028, les recettes totales et dons progresseraient en moyenne de 2,8% pour représenter 14,2% du PIB. Le taux de pression fiscale stagnerait à 8,3%. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils se réduiraient de 1,9% par an, représentant 16,4% du PIB en moyenne. Au total, le déficit budgétaire global se réduirait pour se situer à 2,2% du PIB en moyenne. La consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2026 avec un déficit de 2,3% du PIB.

En rapport notamment avec l'engagement du Gouvernement de ne privilégier que les nouveaux emprunts concessionnels, le ratio de la dette publique total sur le PIB se réduirait pour se situer à 65,9% en 2027.

Analyse des prévisions à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2024-2028 de la Guinée-Bissau est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec le projet de Loi de Finances 2024 et les indicateurs du Programme économique et financier.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques ressort une amélioration continue sur la période 2024-2028.

- **Pertinence des hypothèses**

En rapport, d'une part, avec l'évaluation jugée satisfaisante des trois (3) premières revues du Programme économique et financier conclu avec le FMI, et d'autre part, l'évolution positive projetée de la production de la noix de cajou, l'objectif de croissance économique de 5,2% par an sur la période 2024-2028 parait réaliste. Toutefois, la poursuite des actions pour un bon déroulement des campagnes de commercialisation de la noix de cajou et la préservation d'un climat socio-politique apaisé seront nécessaires pour garantir la réalisation des objectifs de croissance. L'autre facteur de risque est principalement un niveau élevé des cours du pétrole et des produits alimentaires sur le marché international.

Au niveau des finances publiques, les efforts d'assainissement sont salutaires dans un contexte caractérisé par des défis socioéconomiques. Par ailleurs, la mobilisation de manière conséquente de ressources intérieures est indispensable pour la mise en œuvre efficace de la politique budgétaire de l'Etat. Cependant, sur toute la période de

projection, le taux de pression fiscale stagnerait à 8,3%, niveau nettement en deçà des performances passées. Cette situation ne reflète pas les efforts envisagés en matière de modernisation de l'administration fiscale.

S'agissant de l'évolution des dépenses totales, il est envisagé une réduction de 3,5 points de pourcentage en moyenne des dépenses courantes. Cette baisse serait difficile à réaliser au regard des expériences passées et des besoins énormes de l'administration publique et des populations. Par ailleurs, les dépenses d'investissement évolueraient sur une tendance baissière qui ne traduirait pas l'impact de tous les projets d'investissements envisagés par l'Etat, en soutien au développement de l'activité économique.

En ce qui concerne la dette, le taux d'endettement serait en moyenne de 74% sur la période de projection. Ce niveau relativement important limiterait la capacité de mobilisation des ressources extérieures. Dans ces conditions, il serait nécessaire d'améliorer le niveau de mobilisation de ressources propres afin de maintenir la viabilité de la dette à long terme.

2.4.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Il ressort de l'examen du rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme de la Guinée-Bissau, un bon profil de la croissance économique. Toutefois, au niveau des finances publiques, la faiblesse structurelle du taux de pression fiscale et le niveau relativement élevé du taux d'endettement pourraient compromettre les ambitions de développement du pays.

En vue de soutenir l'activité, renforcer sa résilience et assurer la consolidation budgétaire à partir de 2026, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités bissau-guinéennes à prendre les dispositions pour poursuivre :

- les actions visant la consolidation du climat socio-politique en vue d'assurer un environnement propice au développement socio-économique ;
- l'approvisionnement régulier des marchés en produits vivriers, et intensifier les travaux d'infrastructures routières et la réhabilitation des pistes rurales pour contenir les tensions inflationnistes ;
- la diversification de la base productive afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des exportations de la noix de cajou, avec un accent particulier sur le développement de la production vivrière ;
- les réformes relatives à l'administration fiscale et lutter contre la fraude fiscale dans le but d'améliorer le niveau de recouvrement des ressources intérieures ;
- la bonne mise en œuvre du Programme Economique et Financier (PEF) soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI ;
- la gestion prudente de la dette.

<u>Tableau 5</u> : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau

En %	2022	2023		2024	2025	2026	2027	2028
		PI	PR					
Solde global/PIB	-6,5	-3,9	-5,5	-5,5	-3,3	-3,2	-2,3	-1,5
Taux d'inflation	7,9	≤3,0	7,1	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	78,9	73,1	73,0	81,6	80,8	80,1	79,3	65,9
Masse salariale/Recettes fiscales	66,4	51,9	51,7	50,8	49,0	47,8	45,2	42,2
Taux de pression fiscale	8,6	9,6	9,5	8,9	8,6	8,3	8,3	8,3
Taux de croissance du PIB	**4,2**	**5,7**	**4,2**	**5,7**	**4,6**	**5,2**	**4,7**	**6,1**

<u>Sources</u> : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions *revues, décembre 2023*)

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2023, l'économie malienne enregistrerait une croissance de 5,2% après 3,5% en 2022, sous l'effet de la bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire. Le taux d'inflation s'établirait à 2,1% en 2023 contre 9,7% en 2022.

La situation des finances publiques se caractériserait par une amélioration des soldes budgétaires, expliquée par une progression plus importante des recettes par rapport aux dépenses. Le solde budgétaire global ressortirait à -4,4% du PIB en 2023 contre -5,2% en 2022.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit courant se situerait à 5,1% du PIB en 2023 contre 5,3% en 2022.

La masse monétaire progresserait de 4,1%, pour ressortir à 4.979,0 milliards à fin décembre 2023.

2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2023, le taux de croissance économique ressortirait à 5,2% contre 3,5% en 2022 (cf. graphique 6). Cette progression serait principalement tirée par les secteurs primaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 8,0%, après une croissance de 2,4% en 2022, sous l'effet de la reprise de la production cotonnière et de la bonne tenue de la production vivrière. La production cotonnière est attendue en hausse de près de 85% en liaison avec la poursuite des mesures de soutien aux producteurs, notamment, la mise en œuvre des reformes du secteur coton avec la révision à la hausse du prix au producteur, la mise en œuvre de la loi d'orientation agricole et le renforcement de la subvention des intrants agricoles. Ainsi, la production vivrière serait en hausse de 5,5%. L'élevage et la chasse ainsi que la pêche se maintiendraient pratiquement, profitant de l'amélioration progressive de la situation sécuritaire.

Le taux de croissance du secteur secondaire s'établirait à -0,8% contre 1,6% en 2022. Cette baisse serait en rapport avec les contreperformances des industries textiles (-24,1%) et les autres industries (-2,1%). Les branches des « industries agroalimentaires » (+3,4%), de la « Construction » (+4,2%), de l'« Electricité, eau » et de la « métallurgie fonderie » (+2,8%) enregistreraient des hausses.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 5,7% contre 4,0% en 2022, tirée essentiellement par la production marchande (+6,1%) et non marchande (+4,7%). L'activité serait soutenue notamment par la bonne tenue des branches « commerce » (+5,8), « transport et télécommunication » (+6,8) et « activités financières » (+5,1%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 seraient respectivement de 2,4 points, -0,1 point et 2,9 points.

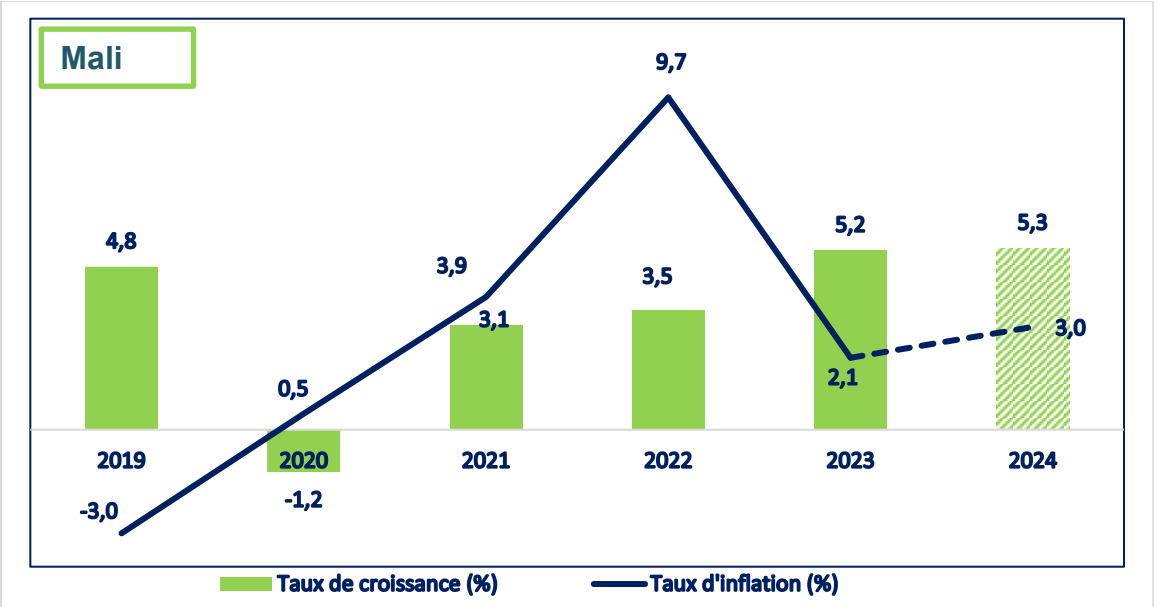
Du côté de la demande, la croissance serait portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait de 4,7% sous l'effet de la hausse de ses deux composantes. La consommation finale des administrations publiques progresserait de 4,9% et celle des ménages de 4,7%. La FBCF augmenterait de 6,4% en liaison avec la hausse de la composante privée de 7,5% et de celle publique de 5,2%. S'agissant des échanges extérieurs en 2023, les

exportations de biens et services se réduiraient de 8,6% contre une hausse des importations de biens et services de 5,7%.

Au total, les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2023 seraient respectivement de 4,6 points, 4,4 points et -3,8 points.

Le taux d'investissement global se situerait à 21,9% en 2023 contre 18,7% un an auparavant. Le taux d'épargne intérieure brute est attendu à 10,5% en 2023 contre 8,1% en 2022.

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Mali, 2019-2024



Source : CNPE Mali, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 2,1% contre 9,7% en 2022. Cette hausse modérée s'expliquerait essentiellement par la hausse des prix au niveau des fonctions « Biens et services divers » (+4,9%), « Loisir et culture » (+4,6%), « Transport » (+4,6%) et « Enseignement » (+4,4%), atténuée par la baisse des prix des fonctions « Communication » (-2,6%) et « Santé » (-1,0%).

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2023 se caractériserait par une amélioration des soldes budgétaires.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 14,7% pour représenter 22,3% du PIB en 2023 contre 21,1% en 2022. Cette évolution s'expliquerait par la hausse des recettes totales qui progresseraient de 15,5% pour représenter 21,6% du PIB contre 20,3% en 2022. Les recettes fiscales enregistreraient un accroissement de 18,7% induisant un taux de pression fiscale de 14,9% contre 13,6% en 2022. Les recettes non fiscales augmenteraient de 39,6%. Les dons baisseraient de 3,6% pour représenter 0,7% du PIB contre 0,8% en 2022.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 9,9% pour représenter 26,7% du PIB en 2023 après 26,3% en 2022. Cette évolution serait principalement tirée par les dépenses courantes en augmentation de 20,3%, sous l'effet d'un accroissement des transferts et subventions (+24,0%), de la masse salariale (+9,9%) et des intérêts de la dette (+14,2%). Quant aux dépenses en capital, elles s'inscriraient en baisse de

3,8% après -7,6% en 2022 pour représenter 4,5% du PIB en 2023 contre 5,1% en 2022.

Au total, le solde budgétaire global dons compris s'établirait à -4,4% du PIB contre -5,2% en 2022. Le déficit global hors dons s'établirait à 5,1% du PIB contre 6,1% en 2022.

En 2023, le taux d'endettement s'établirait à 50,7% contre 51,1% en 2022. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2023 augmenterait de 20,4% pour représenter 35,5% des recettes totales contre 33,9% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette intérieure de 21,8%, sa composante extérieure progressant de 15,6%. Le service de la dette intérieure représenterait 78,6% du total du service de la dette publique.

En 2023, les comptes extérieurs enregistreraient un solde global déficitaire de 189,4 milliards contre un déficit de 462,7 milliards en 2022, soit une amélioration de 273,3 milliards. Cette évolution résulterait d'une bonne orientation du compte financier.
Le déficit du compte courant augmenterait de 26,3 milliards pour se situer à 652,4 milliards en 2023, en liaison notamment une réduction du solde des revenus secondaires. Le déficit commercial baisserait de 205,6 milliards, sous l'action conjuguée d'une hausse des exportations de biens (+4,0%) et d'une baisse des importations de biens (-0,4%). Les exportations tireraient profit des ventes d'or (+10,9%) et d'animaux vivants (+63,8%) tandis que l'évolution des importations serait imprimée par les achats de produits pétroliers (-11,0%), de produits alimentaires (-1,2%) et d'autres biens de consommation courante (-6,6%) dont l'effet serait atténué par l'augmentation des biens d'équipement (+20,8%) et des biens intermédiaires (+11,3%). En conséquence, le déficit courant se situerait à 5,1% du PIB en 2023 contre 5,3% en 2022. Le déficit courant hors dons passerait de 5,4% du PIB en 2022 à 5,3% en 2023.

L'excédent du compte de capital augmenterait de 35,0 milliards pour se situer à 99,6 milliards. Quant au solde du compte financier, il augmenterait de 264,6 milliards consécutivement à la hausse des investissements de portefeuille et des investissements directs.

Concernant la situation monétaire, la masse monétaire progresserait de 4,1% pour ressortir à 4.979,0 milliards à fin décembre 2023.

Une dégradation des actifs extérieurs nets de 189,4 milliards serait attendue, portant leur niveau à fin décembre 2023 à 319,0 milliards, après 508,4 milliards à fin 2022. Les créances intérieures progresseraient de 588,0 milliards (+11,6%) pour s'établir à 5.673,7 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration publique centrale se renforceraient de 362,5 milliards, pour ressortir à 1.702,2 milliards à fin décembre 2023. L'encours des créances sur l'économie augmenterait de 225,5 milliards (+6,0%) pour s'établir à 3.971,6 milliards.

2.5.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023 se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait en 2023 à -4,4% contre -5,2% en 2022 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de 2,1% en 2023 contre 9,7% en 2022 ;

  le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal s'établirait à 51,7% en 2023 contre 50,5% un an plus tôt ;

- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** serait de 52,6% en 2023 contre 56,8% en 2022 ;

- **le taux de pression fiscale** serait de 14,9% en 2023 après 13,6% en 2022.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2023, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire stagnerait à 57,8% comme en 2022. Rapportée au PIB total, cette part serait de 10,2% après 9,8% en 2022.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'Indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH) se situerait à 0,880 en 2022 contre 0,889 en 2021, traduisant une forte concentration des exportations sur les mêmes produits. Toutefois, sur les trois (3) dernières années, l'indice s'inscrirait sur une tendance baissière.

2.5.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Mali a transmis à la Commission, son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2024-2028, le 31 octobre 2023.

Principaux éléments du rapport

Les perspectives économiques et financières du Mali au titre de la période 2024-2028 s'inscrivent dans le Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE 2022-2031) et son plan d'actions 2022-2026 ainsi que la consolidation des acquis du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023), cadre fédérateur de toutes les politiques sectorielles. Cette stratégie pertinente et réaliste se base sur un diagnostic approfondi du Mali. Ce diagnostic vise principalement à trouver une réponse pertinente et proactive à la problématique de développement du pays. Il s'agira particulièrement : (i) de combler le déficit de

gouvernance, (ii) d'assurer la paix et la sécurité et de restaurer le bon climat de vivre ensemble, (iii) de créer les conditions d'une transformation structurelle de l'économie et d'une croissance forte et inclusive, (iv) de mieux protéger l'environnement et de renforcer la résilience au changement climatique et (v) de mieux valoriser le capital humain afin de capter le dividende démographique.

Sur la période 2024-2028, les objectifs macroéconomiques fixés se présenteraient comme ci-après :

- un taux de croissance moyen de 5,1% par an ;
- une réduction progressive du déficit budgétaire pour parvenir à la consolidation budgétaire à partir de 2027 ;
- un accroissement du taux de pression fiscale de 3,1 points de pourcentage pour atteindre 18,0% en 2028 ;
- un taux d'endettement qui se maintiendrait autour de 53,2%.

Tous les secteurs d'activités contribueraient à la réalisation d'un taux de croissance économique moyen de 5,1% sur la période 2024-2028. En effet, le taux de croissance annuel moyen du secteur primaire serait de 4,6%, profitant de la poursuite de la mise en œuvre de la loi d'orientation agricole et des actions en vue de la mécanisation de l'agriculture. La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 5,1% l'an soutenue, entre autres, par l'amélioration de l'offre énergétique ainsi que l'exploration et l'exploitation des ressources minières et minérales. Au niveau des activités de services, la dynamique de la branche des télécommunications, la bonne tenue du commerce et l'opérationnalisation des services publics dans les zones sécurisées permettraient de réaliser un taux de croissance moyen de 5,4% dans le secteur tertiaire.

En ce qui concerne les finances publiques, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre d'une politique budgétaire plus soutenable et propice à une croissance économique solide en s'inscrivant toujours dans la perspective de parvenir à la consolidation budgétaire. Ainsi, la modernisation et l'amélioration des administrations fiscale et douanière se poursuivront en intensifiant la digitalisation des procédures de recouvrement des impôts et taxes. Par ailleurs, la lutte contre la corruption, la fraude et l'évasion fiscales seraient accentuées. A cela s'ajouterait l'élargissement de l'assiette fiscale avec notamment la restructuration de l'impôt foncier existant pour plus d'efficacité et la réduction progressive du poids du secteur informel. Il est aussi prévu l'imposition du commerce électronique et l'introduction de la facture normalisée. Ces différentes actions permettraient d'améliorer le taux de pression fiscale qui passerait de 14,9% en 2023 à 18,0% en 2028.

S'agissant des dépenses publiques, elles seraient marquées par une bonne maîtrise des dépenses courantes dont la part au PIB se maintiendrait autour de 15,5% en moyenne sur la période sous revue. Les dépenses en capital resteraient soutenues et représenteraient 7,7% du PIB en 2028 contre 4,5% en 2023.

Au total, la progression des recettes conjuguée à la bonne maîtrise des dépenses permettraient de réduire progressivement le déficit budgétaire pour le ramener à 3% à partir de 2027.

Cette évolution favorable du déficit budgétaire couplée à la dynamique de croissance permettrait de contenir l'évolution du taux d'endettement qui passerait de 51,7% en 2023 à 53,4% en 2028.

Toutefois, des incertitudes pèsent sur ces bonnes perspectives en raison de la persistance de la crise sécuritaire et de la situation socio-politique, de la crise russo-ukrainienne, de l'évolution des cours des matières premières et des effets du changement climatique.

2.5.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives économiques et financières sur la période 2024-2028 montrent que les indicateurs macroéconomiques évolueraient favorablement. Toutefois, ces perspectives resteraient exposées à la persistance de facteurs de risques.

Pour la réalisation des objectifs affichés, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités maliennes à prendre des dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en vue de la normalisation de la situation sociopolitique ;
- les efforts de diversification de l'économie notamment par le développement des chaînes de valeur agricole ;
- l'amélioration du recouvrement des recettes intérieures à travers notamment la modernisation et l'amélioration des administrations fiscale et douanière et l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- la maitrise des dépenses courantes, notamment des dépenses de personnel ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des structures en charge de la gestion de la dette publique en vue d'assurer une gestion prudente de la dette.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali

En %	2022	2023		2024	2025	2026	2027	2028
		PI	PR					
Solde global/PIB	-5,2	-5,0	-4,4	-4,4	-3,9	-3,4	-3,0	-3,0
Taux d'inflation	9,7	≤3,0	2,1	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	50,5	52,7	51,7	52,7	52,9	53,6	53,5	53,4
Masse salariale/Recettes fiscales	56,8	51,8	52,6	51,1	47,3	43,8	40,5	37,5
Taux de pression fiscale	13,6	15,1	14,9	15,1	15,7	16,4	17,2	18,0
Taux de croissance du PIB	**3,5**	**5,1**	**5,2**	**5,3**	**5,2**	**5,0**	**5,1**	**5,0**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali (PI : prévision initiale ; PR : prévision révisée)

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2023, l'activité économique enregistrerait une croissance de 4,4% contre 11,9% en 2022, portée par tous les secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen serait de 3,7% contre 4,2% en 2022.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une réduction du déficit budgétaire global, dons compris, qui passerait de 6,8% du PIB en 2022 à 3,9% en 2023.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit courant se situerait à 13,2% du PIB contre 15,8% en 2022.

Comparée à son niveau de décembre 2022, la masse monétaire enregistrerait une hausse de 5,7%, en ressortant à 1.968,2 milliards à fin décembre 2023.

2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'activité économique au Niger en 2023 se déroulerait dans un contexte marqué par la crise socio-politique et la persistance de la crise sécuritaire. Le taux de croissance du PIB réel en 2023 se situerait à 4,4% contre 11,9% en 2022 (cf. graphique 7), sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs d'activité.

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 6,2%, après une hausse de 25,5% en 2022, expliquée essentiellement par la hausse de la production agricole profitant de la reprise de la production céréalière.

La valeur ajoutée du secteur secondaire croîtrait de 4,7% en 2023, après une progression de 2,4% en 2022, sous l'effet de la performance des branches des activités extractives (+8,0%), des activités énergétiques (+4,1%) et de construction (+4,2%). La hausse de la production énergétique s'expliquerait par l'augmentation des capacités de fourniture d'électricité. Au niveau de la branche « construction », la hausse porterait l'empreinte de la poursuite des grands projets socioéconomiques contenus dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2022-2026) qui opérationnalise la Stratégie de Développement Durable et la Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035.

Le taux de croissance du secteur tertiaire se situerait à 2,4% en 2023 après 5,9% en 2022. Cette évolution de la croissance concernerait toutes les branches d'activités, en particulier les transports (+4,2%) et le commerce (+3,3%). Le secteur tertiaire profiterait des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire.

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2023 seraient, respectivement, de 2,4 points, 0,9 point et 1,1 point.

Du côté de la demande, l'évolution du PIB réel serait principalement tirée par la consommation finale, les investissements étant en baisse. La consommation finale augmenterait de 4,2% en 2023 après une hausse de 13,6% en 2022, portée essentiellement par sa composante privée (+4,9%). La hausse de la consommation finale privée s'expliquerait en partie par l'amélioration du niveau des revenus des ménages consécutive à la bonne tenue de la production agricole en 2022 et au soutien du Gouvernement aux ménages les plus vulnérables.

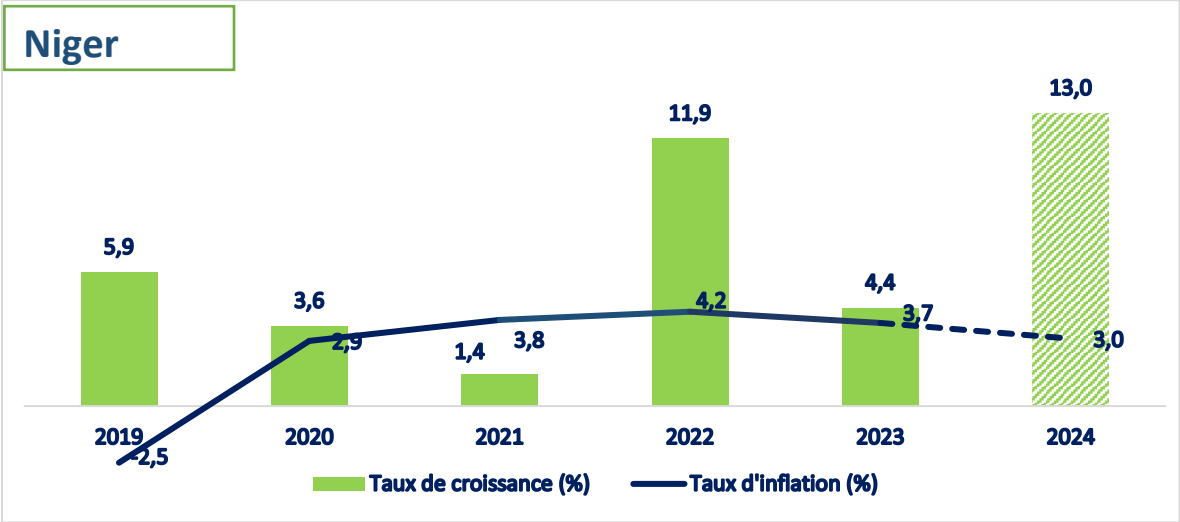
La Formation Brute de Capitale Fixe (FBCF) se réduirait de 7,9% en 2023 contre une augmentation de 5,1% un an plus tôt, en lien avec la baisse de 37,9% de la FBCF

publique. Les importations et les exportations baisseraient respectivement de 15,8% et de 16,2%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2023 seraient respectivement de 3,8 points, -2,2 points et 2,8 points.

En 2023, le taux d'investissement global serait de 24,2% après 27,3% en 2022. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il se situerait à 9,8% contre 9,4% en 2022.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Niger, 2019-2024



Sources : CNPE du Niger, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 4,2% comme en 2022. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par l'augmentation des prix au niveau de toutes les fonctions. Les principales hausses seraient enregistrées au niveau des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+7,0%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+5,1%), « Biens et services divers » (+4,5%) et « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+4,3%).

En 2023, l'exécution des finances publiques serait marquée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, en lien avec une diminution plus importante des dépenses que celle des recettes.

Les recettes totales et dons se contracteraient de 10,0% pour représenter 12,4% du PIB en 2023 contre 14,8% en 2022. Les recettes fiscales seraient en baisse de 10,3%, induisant un taux de pression fiscale de 7,9% après 9,4% en 2022. S'agissant des recettes non fiscales, elles augmenteraient en 2023 de 63,4% pour représenter 1,1% du PIB contre 0,7% en 2022. Quant aux dons, ils baisseraient de 20,1% pour représenter 3,5% du PIB en 2023 contre 4,7% du PIB en 2022.

Les dépenses totales et prêts nets se réduiraient de 18,8% pour représenter 16,3% du PIB contre 21,5% en 2022, sous l'effet de la baisse de 37,9% des dépenses en capital et de 4,9% des dépenses courantes. La contraction des dépenses courantes proviendrait d'une baisse des charges d'intérêt sur la dette publique de 26,0% et des transferts et subventions de 5,5%.

Au total, le solde global, dons compris, s'afficherait à -3,9% du PIB en 2023 contre -6,8% en 2022. Le solde global hors dons passerait de -11,5% du PIB en 2022 à -7,4% en 2023.

En 2023, le taux d'endettement s'établirait à 56,6% contre 50,5% en 2022, soit une progression de 6,1 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2023 baisserait de 18,9% pour représenter 71,7% des recettes totales contre 83,8% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la baisse du service de la dette intérieure de 29,6% ; sa composante extérieure progressant de 26,9%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 70,1% du total du service de la dette publique.

Les échanges extérieurs en 2023 seraient marqués par un solde global déficitaire de 213,6 milliards, contre -1,4 milliard enregistré en 2022, en lien avec une évolution défavorable du compte de capital et du compte financier.

Le déficit de la balance courante se réduirait de 156,8 milliards pour ressortir à 1.368,2 milliards, en lien avec le repli du déficit commercial entrainé par la baisse des importations (-10,2%) plus importante que celle des exportations (-6,9%). Le déficit courant se situerait à 13,2% du PIB contre 15,8% en 2022. Hors dons, le déficit courant ressortirait à 13,8% du PIB, après 16,6% un an plus tôt.

Le solde du compte de capital, impacté négativement par la faiblesse des dons-projets, ressortirait à 359,9 milliards contre 435,0 milliards en 2022. S'agissant du compte financier, l'excédent se réduirait de 289,4 milliards, suite à la baisse des investissements directs et de portefeuille ainsi que des autres investissements.

Au niveau de la situation monétaire, les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt s'établiraient à 485,9 milliards à fin décembre 2023, en baisse de 213,5 milliards par rapport à fin décembre 2022.

L'encours des créances intérieures s'inscrirait en hausse de 197,6 milliards (+12,5%), pour ressortir à 1.780,8 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration' publique centrale, qui était de 225,5 milliards en décembre 2022, augmenterait de 155,9 milliards pour s'établir' à 381,4 milliards. Les créances sur l'économie augmenteraient de 3,1%, pour atteindre 1.399,4 milliards à fin décembre 2023.

Comparée à son niveau de décembre 2022, la masse monétaire enregistrerait une hausse de 5,7%, en ressortant à 1.968,2 milliards à fin décembre 2023.

2.6.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023 se présenteraient comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -3,9% en 2023 contre -6,8% en 2022 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** ressortirait à 4,2% comme en 2022;

- **Le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB** se situerait à 56,6% contre 50,5% en 2022 ;
- **Le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** s'établirait à 42,6% contre 38,2% en 2022 ;
- **Le taux de pression fiscale** ressortirait à 7,9% contre 9,4% en 2022.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée totale**

En 2023, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire stagnerait à 35,0% contre 36,3% en 2022. Rapportée au PIB total, cette part serait de 7,2%, après 7,5% en 2022.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'Indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH) se situerait à 0,806 en 2022 contre 0,853 en 2021, traduisant une forte concentration des exportations sur les mêmes produits. Toutefois, sur les trois (3) dernières années, l'indice s'inscrirait sur une tendance baissière.

2.6.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028

Le Niger n'a pas transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme au titre de la période 2024-2028.

Toutefois, selon les données obtenues par le Secrétariat Conjoint, dans l'hypothèse de la normalisation de la situation socio-politique, les principaux indicateurs macroéconomiques sur la période sous revue se présenteraient comme ci-après :

- un taux de croissance moyen de 7,7% par an ;
- le déficit budgétaire se réduirait progressivement pour parvenir à la consolidation budgétaire à partir de 2025 ;
- un accroissement du taux de pression fiscale qui passerait de 7,9% en 2023 à 13,5% en 2028 ;
- un taux d'endettement qui se situerait à 49,5% en moyenne sur la période 2024-2028.

Tous les secteurs d'activités contribueraient à la réalisation d'un taux de croissance économique moyen de 7,7% sur la période 2024-2028. En effet, le taux de croissance annuel moyen du secteur primaire serait de 7,2% profitant, principalement, de la mise en œuvre du programme de cultures irriguées d'un coût global de 15 milliards visant les aménagements hydro-agricoles, l'accroissement des superficies de la petite irrigation, l'approvisionnement des producteurs en semences de qualité, en engrais et en pesticides, et la protection des cultures.

La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 12,5% l'an. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par la hausse de 24,2% des activités extractives avec le démarrage de l'exportation du pétrole brut et l'exploration de nouveaux gisements pétrolifères, les progressions de 8,2% de la branche BTP et de 7,8% de la production énergétique visant la réduction de la fracture énergétique. Les principaux projets dans

le secteur de l'énergie sont la mise en œuvre de deux (02) centrales d'énergies solaires de 20 MW, d'une centrale hybride de 6 MW diesel et de 13 MW solaire à Agadez, le renforcement des capacités de production de la SONICHAR avec deux (02) tranches de 25 MW chacune, la centrale à charbon de Salkadamna et le projet de construction de deux (02) lignes électriques de 132 KV de Soraz-Zinder Maradi-Malbaza.

Il convient d'indiquer que le Niger, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, s'est engagé à faire passer le taux d'électrification de 17,5% en 2022 à 30% en 2026 et à 80% d'ici 2035.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire croitrait de 5,7% par an sur la période, bénéficiant des effets d'entrainement des secteurs primaire et secondaire. Le secteur serait porté par la hausse en moyenne de 5,5% des activités de commerce, de 7,0% des transports, de 5,0% des services de banques et assurances et de 4,1% des services non marchands des Administrations publiques.

Du côté de la demande, la croissance du PIB réel serait tirée par toutes ses composantes. La consommation finale enregistrerait une hausse de 4,1% en moyenne par an. La FBCF progresserait en moyenne de 9,8% l'an en rapport avec la réalisation des grands chantiers d'infrastructures socioéconomiques. Les exportations et les importations de biens et services seraient en hausse respectivement de 37,3% (pétrole brut entre autres) et de 6,3%.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution serait marquée par la reprise de la mise en œuvre du Programme Economique et Financier (PEF) 2021-2024 soutenu par la Facilité Elargie de Crédit et le Programme des Réformes de Gestion des Finances Publiques (PRGFP V) 2021-2023. Les réformes dans ces cadres viseraient le renforcement de la mobilisation des recettes et la qualité et l'efficacité des dépenses publiques.

En matière de mobilisation des recettes, les réformes devraient porter, entre autres, sur : (i) l'élargissement de l'assiette fiscale, (ii) la modernisation des administrations fiscale et douanière, (iii) la poursuite et l'intensification de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et (iv) l'amélioration de la gestion des ressources pétrolières supplémentaires.

S'agissant de l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des dépenses de l'Etat, il est attendu notamment (i) la modernisation de la chaîne de la dépense, (ii) la consolidation du processus de budget-programme, (iii) la poursuite de la bancarisation des paiements publics par la suppression du billetage et la modernisation de la solde par la mise en place d'un fichier biométrique des agents de l'Etat, (iv) la modernisation des systèmes informatisés de suivi de l'exécution du budget et des marchés publics, et (v) la réalisation d'audit et le renforcement du contrôle interne.

Sur la période 2024-2028, les recettes totales et dons progresseraient en moyenne de 23,5% induisant un taux de pression fiscale de 13,5% en fin de période, soit un gain de 5,6 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2023. Les recettes fiscales profiteraient notamment de l'augmentation des recettes d'exportation en rapport avec l'exportation du pétrole brut et les effets positifs de la révision de la Taxe Spéciale à la Réexportation (TSR) pour contenir la contrebande au niveau de la frontière avec le Nigeria. Les recettes non fiscales enregistreraient une progression annuelle moyenne de 15,2%, sous l'effet des recettes exceptionnelles attendues du bonus pétrolier.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient au rythme annuel moyen de 19,7% sur la période. Cette augmentation proviendrait d'une hausse moyenne de 13,3% des dépenses courantes et d'une progression moyenne de 34,7% des dépenses en capital. Au niveau des dépenses courantes, la hausse moyenne de 12,2% de la masse salariale serait imprimée par les recrutements dans le secteur de l'éducation et dans celui de l'administration fiscale et douanière pour une meilleure couverture en matière de recouvrement de l'impôt.

Au total, le solde budgétaire global dons compris s'améliorerait pour ressortir à -2,8% à partir de 2025.

Concernant la gestion de la dette publique, les réformes institutionnelles engagées par le Gouvernement, notamment la mise en place d'un Secrétariat permanent du Comité interministériel de gestion de la dette vise à assurer une gestion saine de la dette. Par ailleurs, le Gouvernement continuera à limiter les garanties de l'Etat et à évaluer soigneusement l'impact de tout nouvel emprunt sur la viabilité de la dette. Les projets d'investissement seront financés en priorité avec des ressources concessionnelles.

Les risques de persistance des attaques terroristes, d'un environnement international défavorable avec la baisse des cours des matières premières et les aléas climatiques pèseraient sur les projections.

2.6.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

Sur la période 2024-2028, les perspectives économiques et financières du Niger resteraient favorables avec un taux de croissance moyen du PIB réel de 7,7% et un déficit budgétaire qui se consoliderait dès 2025. Toutefois, ces bonnes perspectives demeurent soumises à des risques et sont très dépendantes de la normalisation de la situation socio-politique.

Aussi, pour atteindre ces résultats, la Commission recommande aux Autorités nigériennes de prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- les efforts visant à assurer un environnement sécuritaire et socio-économique propice au développement des activités ;
- le renforcement de la qualité des institutions de sorte à accroître leur capacité à gérer les importants revenus attendus des ressources naturelles ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers l'élargissement de l'assiette fiscale et la digitalisation de opérations fiscales et douanières ;
- la gestion prudente de la dette publique.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger

En %	2022	2023		2024	2025	2026	2027	2028
		PI	PR					
Solde global/PIB	-6,8	-3,7	-3,9	-4,2	-2,8	-2,8	-2,8	-3,0
Taux d'inflation	4,2	≤3,0	3,7	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	50,5	58,4	56,6	52,4	50,5	49,3	48,3	47,1
Masse salariale/Recettes fiscales	38,2	32,7	42,6	26,0	26,6	25,9	25,6	27,1
Taux de pression fiscale	9,4	12,0	7,9	12,8	13,1	13,4	13,5	13,5
Taux de croissance du PIB	**11,9**	**7,0**	**4,4**	**13,0**	**7,0**	**6,2**	**6,0**	**6,0**

Sources : Secrétariat Conjoint (Commission de l'UEMOA et BCEAO) ; PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées

2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2023, le taux de croissance économique ressortirait à 4,1% contre 4,2% en 2022, porté par l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 ressortirait à 6,0% contre 9,7% en 2022.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par un solde budgétaire global de -4,8% du PIB contre -6,1% en 2022.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant se situerait à 11,7% du PIB en 2023 contre 17,8% en 2022. Le déficit hors dons passerait de 18,0% du PIB à 12,0% en 2023.

En glissement annuel, la masse monétaire augmenterait de 1.113,9 milliards, soit 12,4% pour se situer à 10.080,0 milliards à fin décembre 2023.

2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2023, l'activité économique est attendue en hausse de 4,1% contre 4,2% en 2022 (cf. graphique 8), en liaison avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire connaitrait une reprise en 2023 à la faveur d'une bonne tenue du sous-secteur agricole qui a bénéficié d'une bonne pluviosité et des différentes mesures de soutien des autorités pour renforcer la production agricole (+6,6%). Le secteur bénéficierait également de la dynamique des sous-secteurs de l'élevage et chasse (+4,1%) et de la pêche (+2,3%). Au total, l'activité du secteur primaire serait en hausse de 5,7% en 2023 contre un repli de 1,4% en 2022.

L'activité du secteur secondaire enregistrerait une hausse de 2,8% contre 1,1% en 2022. Cette augmentation s'expliquerait principalement par les activités de raffinage pétrole (+80,8%), de la fabrication des matériaux de construction (+18,3%) et de l'électricité et gaz (+9,5%). Cette hausse serait atténuée par les baisses dans les activités artisanales (-66,0%), les industries agro-alimentaires (-39,5%) et les activités extractives (-9,5%).

L'activité du secteur tertiaire (y compris taxes nettes sur biens et services) progresserait de 4,2% en 2023 contre 6,7% en 2022. Ce taux de croissance s'expliquerait notamment par les activités dans le transport (+7,9%), l'hébergement et la restauration (+5,5%), l'information et la communication (5,9%) et le commerce (+2,1%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 seraient respectivement de 0,8 point, 0,6 point et de 2,7 points.

Au titre de la demande finale en 2023, la consommation finale se conforterait de 4,5% contre 3,5% l'année précédente, malgré la forte progression des prix intérieurs, tirée par sa composante privée qui augmenterait de 7,0%. La consommation publique baisserait de 6,3%. Quant à la Formation brute de capital fixe (FBCF), elle ralentirait à 1,7% en 2023 contre 7,2% en 2022, imputable à la baisse de l'investissement public (0,8%). La composante privée afficherait une hausse de 2,2% en 2023.

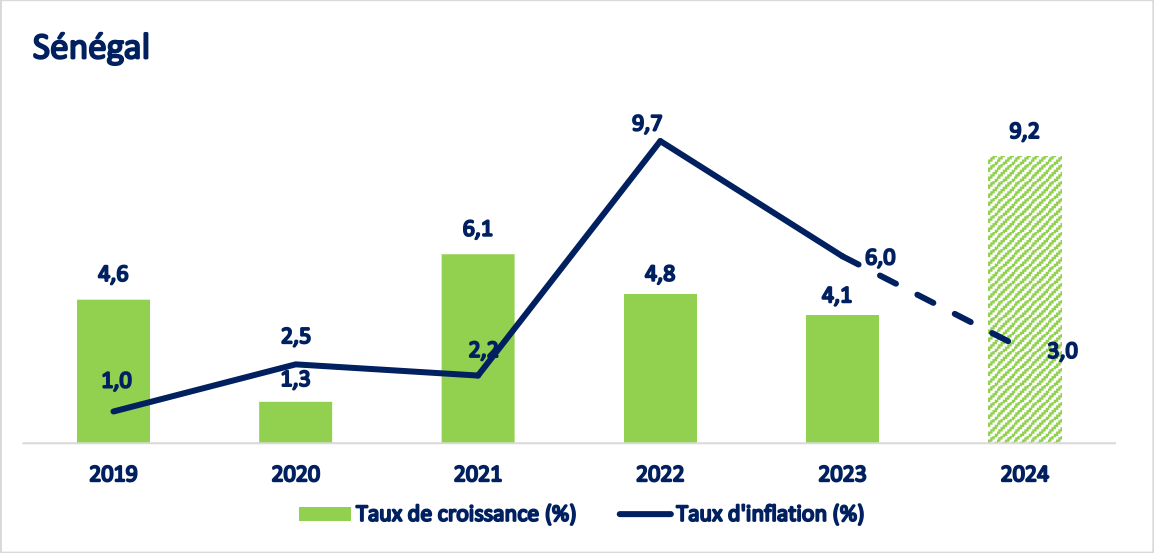
Les importations et les exportations de biens et services sont projetées respectivement en baisse de 13,6% et 3,4% en 2023. Les importations seraient contraintes par le

renchérissement des produits de base et les difficultés sur les chaînes d'approvisionnement. Quant à l'évolution des exportations, elle s'expliquerait par la baisse attendue des ventes d'or, des produits pétroliers, de l'acide phosphorique, du zircon et du titane.

En 2023, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient respectivement de 3,7 points, -6,6 points et 7,0 points.

Le taux d'investissement global s'établirait à 41,2% contre 36,7% en 2022. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il passerait de 20,2% en 2023 contre 17,5% en 2022.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation du Sénégal, 2019-2024



Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 ressortirait à 6,0% contre 9,7% en 2022. La hausse des prix à la consommation s'expliquerait par le renchérissement de toutes les fonctions, notamment celles des « Loisirs et culture » (+9,4%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+7,2%), « Restaurants et Hôtels » (+6,3%), « Biens et services divers » (+6,1%), « Communication » (+5,9%) et « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+4,7%).

En 2023, l'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par un déficit budgétaire de 4,8% contre 6,1% en 2022.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 13,7%, pour représenter 21,2% du PIB contre 20,5% en 2022, tirés essentiellement par les recettes fiscales qui s'inscriraient en hausse de 14,7%, le taux de pression fiscale ressortant à 19,0% contre 18,2% en 2022. Cette augmentation s'expliquerait notamment par l'impact des actions mises en œuvre dans le cadre de la Stratégie de mobilisation des Recettes à Moyen terme (SRMT) ainsi que des différentes réformes en termes de modernisation des services fiscaux et douaniers pour conforter significativement l'élargissement de l'assiette fiscale. Les recettes non fiscales reculeraient de 5,4% et représenteraient 0,8% du PIB contre 0,9% en 2022. Les dons augmenteraient en 2023 pour représenter 1,5% du PIB, en lien avec la hausse des dons budgétaires et des dons en capital.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 7,6% et se situeraient à 26,0% du PIB contre 26,6% en 2022. Cette évolution serait liée à la croissance des dépenses en capital. Les dépenses courantes seraient en baisse de 1,3%, traduisant les effets du repli des autres dépenses courantes, les dépenses d'intérêts sur la dette publique et la masse salariale s'inscrivant en hausse respectivement de 30,9% et 12,0%. Les dépenses en capital progresseraient de 97,3% pour représenter 4,3%, sous l'action des dépenses financées sur ressources intérieures (+21,1%).

Au total, le solde budgétaire global, dons compris représenterait -4,8% du PIB en 2023 contre -6,1% en 2022. Quant au solde budgétaire global hors dons, il s'établirait à -6,3% du PIB contre -6,9% en 2022.

En 2023, le taux d'endettement s'établirait à 69,4% contre 68,2% en 2022, soit une hausse de 1,2 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2023 augmenterait de 33,4% pour représenter 47,4% des recettes totales contre 39,2% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette extérieure de 44,5% et de sa composante intérieure de 16,7%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 34,9% du total du service de la dette publique.

En 2023, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 31,4 milliards contre un déficit de 62,2 milliards en 2022. Cette évolution favorable est imputable à l'amélioration du compte courant et du compte de capital.

Le déficit des transactions courantes ressortirait à 2.222,7 milliards, en réduction de 857,9 milliards par rapport au déficit enregistré en 2022. Cette situation s'expliquerait par le repli du déficit des biens et services, entrainé par une hausse des exportations (+4,2%), sous l'action de l'or et des produits halieutiques, et une baisse des importations (-9,8%), sous l'effet de la réduction de la facture pétrolière. L'excédent du poste des revenus secondaires s'améliorerait, tirant notamment profit des appuis budgétaires et des transferts de fonds des migrants. En conséquence de ces évolutions, le déficit courant se situerait à 11,7% du PIB en 2023 contre 17,8% en 2022. Le déficit hors dons passerait de 18,0% du PIB à 12,0% en 2023.

Le solde excédentaire du compte de capital augmenterait de 101,4 milliards, sous l'action des dons-projets. En revanche, l'évolution défavorable du compte financier serait amenée notamment par les investissements de portefeuille et les autres investissements en dépit de la bonne orientation des investissements directs et des investissements de portefeuille.

Au niveau de la situation monétaire, à fin décembre 2023, les actifs extérieurs nets connaîtraient une hausse de 31,4 milliards, en rythme annuel, pour s'établir à 1.991,7 milliards. Par rapport à fin décembre 2022, il est attendu une hausse des créances intérieures de 1.183,7 milliards (+13,2%), pour ressortir à 10.131,9 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration publique centrale enregistreraient un accroissement de 499,9 milliards, pour s'élever à 3.311,7 milliards à fin décembre 2023. L'encours des créances sur l'économie augmenterait de 11,1%, pour s'établir à 6.820,2 milliards.

En glissement annuel, la masse monétaire augmenterait de 1.113,9 milliards, soit 12,4%, pour se situer à 10.080,0 milliards à fin décembre 2023.

2.7.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023 se présenteraient comme suit :

- Le **ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2023 ressortirait à -4,8% contre -6,1% en 2022 ;
- Le **taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 6.0% contre 9,7% en 2022 ;
- Le **ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** serait de 69,4% contre 68,2% en 2022 ;
- Le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** se situerait à 34,4% contre 35,2% un an plus tôt ;
- Le **taux de pression fiscale** s'établirait à 19,0% contre 18,2% en 2022.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la production**

En 2023, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire se situerait à 61,1% contre 61,5% en 2022. Rapportée au PIB nominal total, cette part serait de 14,5% contre 15,1% en 2022.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'Indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH), se situerait à 0,762 en 2022, après 0,778 en 2021 traduisant une forte concentration des exportations sur les mêmes produits. Toutefois, sur les trois (3) dernières années, l'indice s'inscrirait sur une tendance baissière.

2.7.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, le Sénégal a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme 2024-2028 à la Commission de l'UEMOA, le 31 octobre 2023.

Principaux éléments du rapport

La période 2024-2028 devrait coïncider avec le démarrage de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières en 2024 mais aussi l'achèvement du programme d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A) en 2023. L'économie nationale bénéficierait des retombées positives des projets structurants dans les services, notamment, le déploiement de la 5G et la mise en exploitation du Bus rapide transit (BRT) et du tronçon du TER sur l'axe Diamniadio-AIBD.

En somme, le Gouvernement continuera d'ancrer sa politique budgétaire autour de la poursuite de la mise en œuvre des réformes visant, notamment, l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des dépenses fiscales et le renforcement de l'efficacité

des dépenses publiques, tout en veillant à l'amélioration des principaux indicateurs macroéconomiques.

Au total, sur la période 2024-2028, les principaux objectifs macroéconomiques poursuivis dans le cadre de ces réformes et politiques sont :

- le taux de croissance annuel moyen s'établirait à 7,3% ;
- le solde budgétaire global, dons compris, devrait ressortir à -3,0% du PIB en 2025 et s'y maintenir ;
- l'inflation serait maîtrisée à partir de 2025 ;
- le taux d'endettement total rapporté au PIB devrait se situer en moyenne en dessous de 70% ;
- le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales s'établirait en moyenne à 31,0% ;
- la pression fiscale s'établirait à 21,3% à l'horizon 2027. Elle devrait se situer en moyenne à 20,7%.

Ainsi, la période 2024-2028 devrait inscrire le Sénégal dans une nouvelle ère de pays producteur de pétrole et gaz. En outre, l'activité économique sur la période devrait se consolider à la faveur des effets attendus des différentes mesures de soutien à l'économie nationale. Pour maintenir la dynamique de la croissance, le Sénégal a pris toutes les dispositions pour garantir une gestion transparente et une bonne utilisation des ressources du pétrole et du gaz. A cet effet, la promulgation de la loi sur la gestion des ressources d'hydrocarbures en avril 2022 jette les bases pour l'utilisation transparente des revenus qui devraient être tirés de ladite exploitation prévue à partir du deuxième trimestre de 2024.

La mise en œuvre des réformes de troisième génération inscrites dans le Programme de Réformes de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité (PREAC III) ainsi que l'exécution de la seconde phase du compact MCA-Sénégal « Power to compact » (Millennium Challenge Account) seraient également d'un apport considérable dans le cadre de la relance de l'économie.

Globalement, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 7,3% par an en moyenne sur la période. La croissance du secteur primaire est projetée en moyenne à 5,1%, sous l'effet de la dynamique des sous-secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage qui enregistreraient respectivement des hausses moyenne de 5,0%, 3,4% et 6,1%. En particulier, le sous-secteur agricole devrait bénéficier des efforts soutenus de l'Etat depuis des années dans la consolidation des acquis. Ces efforts ont trait à l'intensification des productions céréalières et vivrières doublée d'un renforcement de la productivité des cultures industrielles et horticoles et de la promotion d'un système pertinent de valorisation des productions agricoles.

Après le ralentissement enregistré en 2023, le secteur secondaire serait plus vigoureux en liaison essentiellement avec la contribution exceptionnelle attendue de l'exploitation du pétrole et du gaz, en sus de la poursuite de la tendance positive des autres activités du secteur. En effet, le secteur secondaire connaitrait un bond de 11,1% sur la période 2024-2028 avec un pic de 20,6% attendu en 2024 contre 2,8% en 2023, soit une progression jamais atteinte par le passé. Cette orientation serait favorisée, entre autres, par la poursuite et la finalisation des projets structurants du PSE inscrits dans le PAP2A en 2023. L'essentiel des sous-branches du secteur devraient enregistrer des accroissements relativement considérables sur la période.

Le secteur tertiaire se renforcerait à la faveur de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire. Il bénéficierait également de la poursuite de la relance de l'activité de l'économie nationale et d'une conjoncture internationale beaucoup plus favorable. En somme, le secteur tertiaire progresserait de 5,9% sur la période 2024-2028 contre 3,9% en 2023. Toutes les branches d'activités contribueraient au renforcement du dynamisme attendu dans le secteur notamment, le commerce (+5,9%), le transport (+8,4%) et les services d'hébergement et de restauration (+7,0%).

Au titre de la demande, la consommation finale se consoliderait en moyenne annuelle de 6,4%. L'investissement, mesuré par la Formation brute de capital fixe (FBCF), progresserait à un rythme annuel moyen de 13,3%. Les importations et les exportations de biens et services sont projetées respectivement en hausse annuelle de 1,7% et 7,0% en liaison essentiellement avec l'exploitation du pétrole et du gaz mais aussi de la dynamique de production des autres produits.

Concernant la politique budgétaire, la mise en œuvre des réformes notamment la SRMT et la poursuite de la modernisation des administrations fiscale et douanière permettraient d'assurer une progression appréciable des recettes totales et dons (+13,2%), induite notamment par une augmentation des recettes fiscales de 13,8% en moyenne par an, pour atteindre un taux moyen de pression fiscale de 21,7% en 2028.

Au niveau des dépenses totales et prêts nets, les efforts de maîtrise seraient poursuivis avec une hausse attendue de 11,2% en moyenne par an, pour porter les dépenses totales à 26,0% du PIB en moyenne. Les dépenses courantes augmenteraient de 10,3% en moyenne par an, tandis que les dépenses d'investissement croîtraient au rythme de 15,9% par an au cours de la période 2024-2028.

Les bonnes perspectives de recettes et la maîtrise des dépenses permettraient d'aboutir à un déficit budgétaire de 3% du PIB sur la période de 2025 à 2028. Conséquemment, le taux d'endettement devrait se réduire progressivement pour ressortir à 54,1% en 2028.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières du Sénégal est conforme au canevas type des rapports. Il contient les annexes statistiques et une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives à moyen terme sont cohérentes avec la Loi de Finances, gestion 2024, le Plan Sénégal Emergent (PSE) ainsi que le programme économique et financier appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC), le Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD).

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques s'améliorerait de manière continue sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Il est attendu la réalisation d'un taux de croissance moyen du PIB réel de 7,3% qui serait soutenu par la poursuite des actions du Plan Sénégal Emergent et surtout, par la production de pétrole et de gaz à compter de 2024. L'atteinte de cet objectif reste assujettie principalement au démarrage effectif de la production des hydrocarbures en 2024, année où le taux de croissance économique est prévu à 9,2%.

Au niveau des finances publiques, il est projeté une nette amélioration des recettes fiscales avec un taux de pression fiscale qui atteindrait les 20% à compter de 2025. Dans le même temps, il est attendu une augmentation substantielle des dépenses en capital. Au regard de l'équilibre budgétaire fragile projeté, des efforts d'amélioration de la qualité des investissements publics seraient nécessaires en vue de maintenir cet équilibre. Par ailleurs, la baisse du ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales de 4,4 points sur cinq ans ne serait possible qu'en cas d'une augmentation substantielle des recettes fiscales.

Toutefois, en cas de chocs défavorables notamment sur les recettes, l'espace budgétaire s'en trouverait réduit et impacterait négativement la consolidation budgétaire qui reste fortement tributaire du démarrage effectif de la production de pétrole à partir de 2024 et de ses retombées financières.

En outre, les principaux risques à considérer sont notamment la persistance de la crise russo-ukrainienne, l'évolution des cours des matières premières, les effets du changement climatique et le climat socio-politique.

2.7.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

En 2023, l'activité économique progresserait de 4,1% contre 4,2% en 2022, dans un contexte de poussée inflationniste. Le solde budgétaire global, dons compris représenterait -4,8% du PIB en 2023 contre -6,1% en 2022.

Sur la période 2024-2028, le taux de croissance économique moyen se situerait à 7,3%. Ces perspectives favorables seraient sous-tendues par la poursuite des grands chantiers d'investissements publics et surtout par la mise en exploitation des gisements de pétrole et de gaz à partir de 2024. Une consolidation budgétaire est attendue à compter de 2025.

Pour conforter les acquis et réaliser ces performances, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités sénégalaises à prendre les mesures visant à poursuivre :

- l'atténuation des effets de la hausse des prix à la consommation afin de préserver le pouvoir d'achat des populations vulnérables ;
- la réalisation des investissements nécessaires en vue du démarrage effectif de la production de pétrole et de gaz à partir de 2024 ;
- la bonne mise en œuvre de la SRMT, à travers notamment l'élargissement conséquent de l'assiette fiscale et le renforcement de l'efficience des régies de recettes ainsi que la réduction des dépenses fiscales ;
- la gestion prudente de la dette publique.

Tableau 8 *:* Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal

En %	2022	2023		2024	2025	2026	2027	2028
		PI	PR					
Solde global/PIB	-4,8	-5,5	-4,8	-3,9	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Taux d'inflation	9,7	≤3,0	6,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	60,4	64,5	69,4	63,5	58,5	56,9	55,2	54,1
Masse salariale/Recettes fiscales	31,5	29,9	34,4	33,5	31,3	30,2	29,9	30,0
Taux de pression fiscale	18,4	18,3	19,0	19,4	20,0	20,8	21,3	21,7
Taux de croissance du PIB	**4,2**	**10,1**	**4,1**	**9,2**	**11,1**	**5,4**	**5,8**	**5,0**

Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2023, le taux de croissance économique se situerait à 6,4% contre 5,8% un an plus tôt, tiré par l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 s'afficherait à 5,2% contre 7,6% en 2022.

L'exécution des opérations financières de l'Etat serait caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global qui s'afficherait à 6,6% en 2023 contre 8,3% en 2022.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant se situerait à 6,5% du PIB en 2023 après 6,4% en 2022.

La masse monétaire ressortirait en progression de 11,2%, pour s'établir à 2.901,1 milliards à fin décembre 2023.

2.8.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB réel en 2023 serait de 6,4% contre 5,8% en 2022, sous l'effet de la bonne tenue de tous les secteurs (cf. graphique 9).

La valeur ajoutée du secteur primaire progresserait de 4,1%, tirée principalement par la hausse de 4,0% de la branche « Agriculture », en lien avec les mesures prises par le gouvernement visant à mettre en place une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée. Les branches « Elevage et chasse » et « Sylviculture et exploitation des forêts » augmenteraient respectivement de 5,9% et 5,4%.

Le secteur secondaire poursuivrait son dynamisme avec un taux de croissance de 6,7% en 2023 après 6,4% en 2022. Cette orientation serait soutenue par les branches « Fabrication de produits alimentaires » (+7,7%), « Construction » (+7,6%), « Production et distribution d'électricité et de gaz » (+7,0%) et les « Activités extractives » (+6,1%).

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire se situerait à 7,1%, après 5,8% en 2022, sous l'effet essentiellement de la hausse des activités de commerce (+7,3%), des transports (+6,2%) et des services de télécommunication (+7,2%).

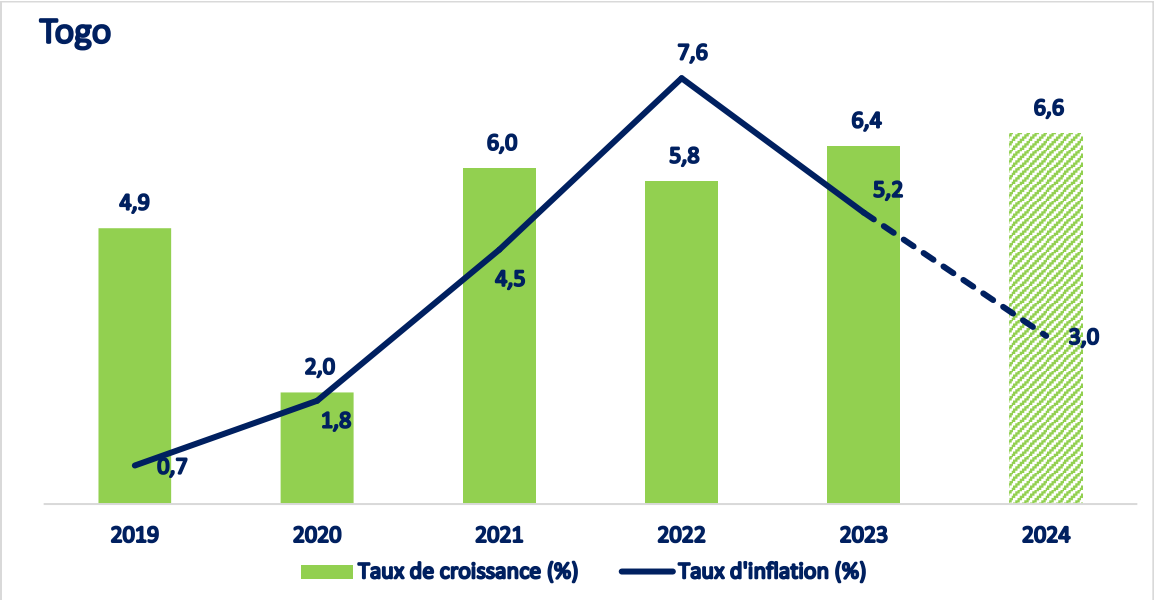
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 seraient, respectivement, de 0,9 point, 1,4 point et 4,1 points.

Au niveau de la demande, le taux de croissance en 2023 serait porté principalement par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait de 4,0%, sous l'effet notamment de la hausse de 5,1% de sa composante publique. La FBCF progresserait de 14,1%, en rapport avec l'augmentation des composantes publique (+20,5%) et privée (+8,8%). Au niveau des échanges extérieurs, les importations et les exportations augmenteraient respectivement de 5,8% et 6,8%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2023 seraient respectivement de 3,4 points, 3,3 points et -0,4 point.

En 2023, le taux d'investissement global se situerait à 23,0%, après 21,4% en 2022. Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 11,8% en 2023 contre 10,6% en 2022.

Graphique 9 *:* **Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation du Togo, 2019-2024**



Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 s'afficherait à 5,2% contre 7,6% en 2022. La hausse des prix s'expliquerait par le renchérissement de presque toutes les fonctions, notamment celles des « Restaurants et Hôtels » (+12,3%), « Transports » (+7,9%), « Articles d'habillement et chaussures » (+5,9%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+5,6%), « Logement, eau, électricité et gaz » (+5,1%), « Loisirs et culture » (+4,3%) et « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+3,7%).

En 2023, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global, en relation avec une augmentation des recettes totales plus importante que celle des dépenses totales.

Les recettes totales et dons en 2023 augmenteraient de 18,7% pour représenter 19,1% du PIB, après 17,6% en 2022, sous l'effet de la hausse des recettes totales (+8,2%) et de celle des dons qui auraient presque doublé (+82,0%). La hausse des recettes totales proviendrait principalement de l'augmentation des recettes fiscales de 8,6%. Le taux de pression fiscale se situerait à 13,8% comme en 2022. L'augmentation des dons s'expliquerait par l'accroissement des dons-projets. Les recettes non fiscales, quant à elles, seraient en hausse de 3,0% pour ressortir à 1,2% du PIB, après une progression de 3,9% en 2022.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 8,6% en 2023, après une hausse de 30,8% en 2022, pour représenter 25,7% du PIB. Cette évolution serait impulsée principalement par les dépenses d'investissement (+23,9%), sous l'effet de la redynamisation des projets d'infrastructures contenus dans la feuille de route gouvernementale Togo 2025. S'agissant des dépenses courantes, elles connaitraient une diminution de 0,6%, en lien avec la baisse des subventions de 22,1%.

Au total, le déficit budgétaire global dons compris se réduirait de 1,7 point pour s'établir à 6,6% du PIB en 2023. Le déficit budgétaire global hors dons serait de 10,8% comme en 2022.

En 2023, le taux d'endettement s'établirait à 66,9% contre 65,5% en 2022, soit une progression de 1,4 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2023 augmenterait de 5,4% pour représenter 71,7% des recettes totales contre 73,5% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette extérieure de 12,2%, sa composante intérieure progressant de 4,4%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 85,4% du total du service de la dette publique.

En 2023, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 37,4 milliards contre un déficit de 19,0 milliards en 2022, en lien avec une évolution favorable du compte de capital.

Le solde des transactions courantes ressortirait déficitaire de 359,0 milliards, en aggravation de 31,1 milliards par rapport à 2022. Cette évolution serait essentiellement imputable à l'augmentation du déficit commercial amenée par la baisse des exportations (-0,3%) conjuguée à la hausse des importations (+2,2%). L'augmentation des importations serait imprimée principalement par les composantes « biens d'équipement » et « biens intermédiaires ». Quant aux exportations, elles seraient impactées par le repli des recettes tirées des ventes de coton. Le déficit courant se situerait à 6,5% du PIB en 2023 après 6,4% en 2022. Hors dons, le déficit courant ressortirait à 6,8% du PIB contre 7,0% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital s'améliorerait de 115,1 milliards pour ressortir à 394,0 milliards, en liaison avec la progression des dons-projets. L'orientation défavorable du compte financier serait liée à la baisse des investissements directs.

Au niveau de la situation monétaire, les actifs extérieurs se consolideraient de 37,4 milliards par rapport à décembre 2022, pour s'établir à 1.115,0 milliards à fin décembre 2023.

L'encours des créances intérieures se situerait à 2.096,1 milliards, après une hausse de 248,3 milliards (+13,4%). Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration publique centrale, qui étaient de 184,3 milliards à fin décembre 2022, resteraient au même niveau à fin décembre 2023. Pour leur part, les créances sur l'économie progresseraient de 248,3 milliards (+14,9%), pour s'établir à 1.911,8 milliards.

La masse monétaire ressortirait en progression de 11,2%, pour s'établir à 2.901,1 milliards à fin décembre 2023.

2.8.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023 se présenteraient comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -6,6% contre -8,3% en 2022 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 5,2% contre 7,6% en 2022 ;

- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** serait de 66,9% contre 65,5% en 2022 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 38,0% contre 36,2% en 2022 ;
- **Le taux de pression fiscale** se situerait à 13,8% comme en 2022.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2023, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire serait de 59,8%, après 59,5% en 2022. Rapportée au PIB nominal, cette part se situerait à 12,0% comme en 2022.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'Indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH) se situerait à 0,732 en 2022 contre 0,768 en 2021, traduisant une forte concentration des exportations sur les mêmes produits. Toutefois, sur les trois (3) dernières années, l'indice s'inscrirait sur une tendance baissière.

2.8.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2024-2028

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Togo a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme, le 30 octobre 2023.

Principaux éléments du rapport

Depuis 2020, le cadre de référence des actions de développement est la Feuille de route gouvernementale (FdR) 2020-2025. Elle est une réponse aux différents chocs auxquels fait face le pays et une anticipation des crises aussi bien économiques que sécuritaires. Elle a pour vision « un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ». Elle est bâtie autour de trois (03) axes stratégiques interdépendants à savoir : (i) renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale, et consolider la paix ; (ii) dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie et (iii) moderniser le pays et renforcer ses structures. Ainsi, à moyen terme, les actions visent à assurer la stabilité du cadre macroéconomique, poursuivre l'amélioration de la gestion des finances publiques, garantir une croissance inclusive et renforcer la compétitivité de l'économie nationale.

Les principaux objectifs sur la période 2024-2028 sont déclinés ainsi qu'il suit :

- réaliser un taux de croissance du PIB de 7,0% par an ;
- parvenir à une consolidation budgétaire à partir de 2025 avec un déficit global de 3% ;
- réduire le taux d'endettement de 8,7 points de pourcentage pour le situer à 57,6% en 2028 ;
- atteindre un taux de pression fiscale de 16,6% en 2028, soit une hausse de 2,8 points de pourcentage sur la période.

A moyen terme, l'activité économique profiterait de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activités.

Du côté de l'offre, le taux de croissance du secteur primaire augmenterait en moyenne de 5,7%, sous l'effet de l'intensification des actions de modernisation de l'agriculture contenues dans le Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PNIASAN 2018-2026) et le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA). La croissance serait tirée essentiellement par les branches « Agriculture », « Elevage et pêche » et dans une moindre mesure par les branches « Sylviculture, exploitation forestière » et « Pêche et aquaculture ».

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait de 7,1% par an, sous l'effet principalement des performances des branches : « Construction » (+7,4%), « Industries extractives » (+8,0%), « Produits alimentaires » (+7,0%) et « Electricité, gaz et eau » (+7,2%). La transformation des matières premières telles que le phosphate, l'accélération des activités manufacturières en rapport avec le développement de la plateforme industrielle d'Adétikopé et la poursuite de la stratégie d'électrification avec notamment la mise en service des centrales solaires Kara-Sokodé et Mango contribueraient au dynamisme des activités industrielles.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire profiterait des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire pour croitre en moyenne de 7,3%. Concernant les branches, les hausses les plus élevées seraient enregistrées au niveau des activités de commerce (+7,3%), de restauration et hôtellerie (+7,8%) et de transports (+8,3%). Le commerce profiterait du dynamisme des activités agricoles et manufacturières. La poursuite de la modernisation du Port Autonome de Lomé, le renouvellement du parc automobile et l'élargissement du réseau routier ainsi que la mise en service des nouvelles routes seraient à l'origine de l'évolution des activités de transport.

S'agissant de la demande globale, la croissance serait portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait en moyenne de 6,4% par an sous l'effet conjugué de la hausse de 6,6% de sa composante privée et de 5,9% de celle publique. La hausse de la consommation privée s'expliquerait par l'amélioration des revenus des ménages en lien avec la bonne tenue du sous-secteur agricole et les actions sociales du Gouvernement pour réduire la vulnérabilité des ménages. La FBCF s'accroitrait en moyenne de 5,2%, tirée par la composante privée (+10,3%) qui profiterait de l'amélioration du climat des affaires. Les exportations progresseraient de 10,1% et les importations augmenteraient de 6,5% l'an.

En matière de finances publiques sur la période 2024-2028, la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2025 dans un contexte de maitrise des dépenses et d'amélioration du niveau de mobilisation des ressources intérieures.

Les recettes totales et dons augmenteraient en moyenne de 7,9% pour représenter 18,0% du PIB en 2028, portés par la hausse de 13,3% par an des recettes fiscales qui profiteraient de la mise en œuvre des réformes. Celles-ci porteraient notamment sur les mesures de réduction effective des exonérations fiscales, de l'élargissement de l'assiette fiscale (recettes foncières, formalisation du secteur informel), du renforcement du contrôle fiscal (mise en place du Guichet unique de dépôt des états financiers, du logiciel de gestion intégrée des impôts, installation des caisses enregistreuses), de la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale et de la poursuite de la dématérialisation des procédures (télé-déclaration, télépaiement, paiement mobile). Au niveau des recettes non fiscales, elles se maintiendraient à 1,1%

du PIB sur toute la période. Quant aux dons, ils se situeraient en moyenne à 0,8% du PIB par an, sous l'hypothèse de la réduction des soutiens attendus de l'extérieur.

La gestion des finances publiques à moyen terme s'inscrit dans la stratégie de maîtrise des dépenses publiques à travers l'efficacité et l'efficience dans les choix stratégiques et une meilleure allocation budgétaire grâce à la mise en œuvre des budget-programmes. Ainsi, il est attendu une hausse de 4,3% par an des dépenses totales et prêts nets, représentant 20,7% du PIB. Cette hausse s'expliquerait par l'augmentation des dépenses courantes (+6,1%) et des dépenses en capital (+2,3%).

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2024-2028 du Togo est conforme au canevas type de présentation des rapports. Il comporte les annexes statistiques.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec la Loi des Finances 2024 et les objectifs de développement économique et financier à moyen et long terme définis par la Feuille de route gouvernementale Togo 2020-2025.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques serait globalement marqué par une amélioration continue sur la période, en particulier le déficit budgétaire et le taux d'endettement.

- **Pertinence des hypothèses**

Sur la période 2024-2028, tous les secteurs d'activités contribueraient à la réalisation du taux de croissance de 7,0% avec une contribution plus importante du secteur tertiaire marchand au niveau de l'offre et de la consommation finale des ménages du côté de la demande.

Au regard des risques d'exposition des revenus des ménages aux chocs exogènes des mesures d'atténuation seraient nécessaires pour la réalisation des objectifs de croissance. Aussi, le Gouvernement devra prendre toutes les dispositions en vue de mobiliser les ressources pour le financement de la Feuille de route afin d'assurer la modernisation du secteur agricole. En outre, la hausse des investissements sur toute la période étant soutenue par sa composante privée, la poursuite des efforts d'amélioration du climat des affaires ainsi que l'amélioration de l'efficacité des investissements publics seront nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025.

En ce qui concerne les finances publiques, l'évolution des recettes fiscales semble contraster avec les efforts de modernisation des administrations fiscales et l'effectivité des réformes fiscales annoncées. Des mesures de renforcement des recouvrements fiscaux seraient nécessaires pour atteindre le taux de pression fiscale de 16,6% en 2028. Par ailleurs, la stagnation des dépenses d'investissement ne refléterait pas suffisamment la volonté du Gouvernement de réaliser les infrastructures socioéconomiques et développer le secteur agricole. Aussi, la réduction de près de 10 points de pourcentage du taux d'endettement dans un contexte de faible mobilisation

des ressources intérieures serait confrontée au problème de financement du déficit. Au demeurant, il serait nécessaire de poursuivre les actions allant dans le sens d'une maitrise du risque de refinancement et de l'assainissement du portefeuille de la dette.

Les principaux risques à considérer sont notamment la persistance de la crise russo-ukrainienne, l'évolution des cours des matières premières, les effets du changement climatique et la situation sécuritaire dans la région.

2.8.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

En 2023, le taux de croissance économique au Togo serait de 6,4% contre 5,8% en 2022. Sur la période 2024-2028, le rythme de croissance se maintiendrait, porté par l'ensemble des secteurs d'activités. Le retour à la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2025 et le taux d'endettement se réduirait pour se situer à 57,6% à fin 2028, en rapport avec la bonne gestion des finances publiques. Toutefois, ces perspectives restent tributaires de la bonne mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale.

Aussi, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités togolaises à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- l'accélération de la mise en œuvre des actions prioritaires de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 ;
- la mise en œuvre des mesures visant à contenir la hausse des prix ;
- les efforts de modernisation des administrations à travers, entre autres, l'élargissement de la base fiscale et la modernisation des administrations fiscales, ainsi que l'amélioration de la qualité de la gestion des dépenses d'investissements publics ;
- la gestion prudente de la dette.

Tableau 9 *:* **Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo**

En %	2022	2023		2024	2025	2026	2027	2028
		PI	PR					
Solde global/PIB	-8,3	-6,0	-6,6	-4,5	-3,0	-2,9	-2,6	-2,3
Taux d'inflation	7,6	≤3,0	5,2	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	65,5	65,2	66,9	66,4	64,5	62,4	60,0	57,6
Masse salariale/Recettes fiscales	36,2	40,4	38,0	35,8	31,8	29,1	31,3	29,4
Taux de pression fiscale	13,8	13,4	13,8	14,5	15,1	15,8	16,2	16,6
Taux de croissance du PIB	**5,8**	**6,6**	**6,4**	**6,6**	**6,8**	**7,0**	**7,1**	**7,1**

Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

En 2023, la croissance économique de l'Union se situerait à 5,7% comme en 2022, en lien avec le maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs. Les activités se dérouleraient dans un contexte de décélération de l'inflation avec un taux d'inflation de 3,7% contre 7,4% en 2022.

L'exécution des opérations financières des Etats en 2023 se traduirait par une réduction du déficit budgétaire global qui se situerait à 5,3% du PIB contre 6,7% en 2022. Toutefois, les finances publiques resteraient impactées par les mesures de relèvement du pouvoir d'achat des populations en lien avec les conséquences de la crise russo-ukrainienne.

Le déficit du compte courant de l'Union devrait s'améliorer de 1,3 point par rapport à 2022, pour ressortir à 7,0% du PIB.

La progression de la masse monétaire ressortirait à 7,8% en 2023 contre 11,3% en 2022. Pour l'année 2024, il est prévu à fin décembre une hausse de la masse monétaire de 15,6%.

3.1. PRODUCTION

Le taux de croissance de l'activité économique serait de 5,7% en 2023 comme en 2022. Les projections tablent sur un maintien du dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs, sous l'hypothèse d'une reprise modérée de l'économie mondiale malgré les conséquences de la guerre en Ukraine.

Pour 2023, l'activité du secteur primaire progresserait de 2,2% contre 6,8% en 2022, sous l'impulsion de la hausse de la production vivrière et de l'offre de produits de rente, notamment la progression de la production de coton en lien avec la subvention des intrants agricoles et l'augmentation du prix du coton graine. L'agriculture bénéficierait de la poursuite des efforts de soutien au secteur à travers, notamment la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole, le renforcement de la subvention des intrants agricoles et d'une bonne pluviosité dans la majorité des Etats membres de l'Union.

Le taux de croissance du secteur secondaire se chiffrerait à 7,8% contre 5,1% en 2022 porté, notamment, par la poursuite du dynamisme des activités extractives, le regain des activités manufacturières et l'essor des BTP, en raison de l'accélération de l'exécution des grands chantiers.

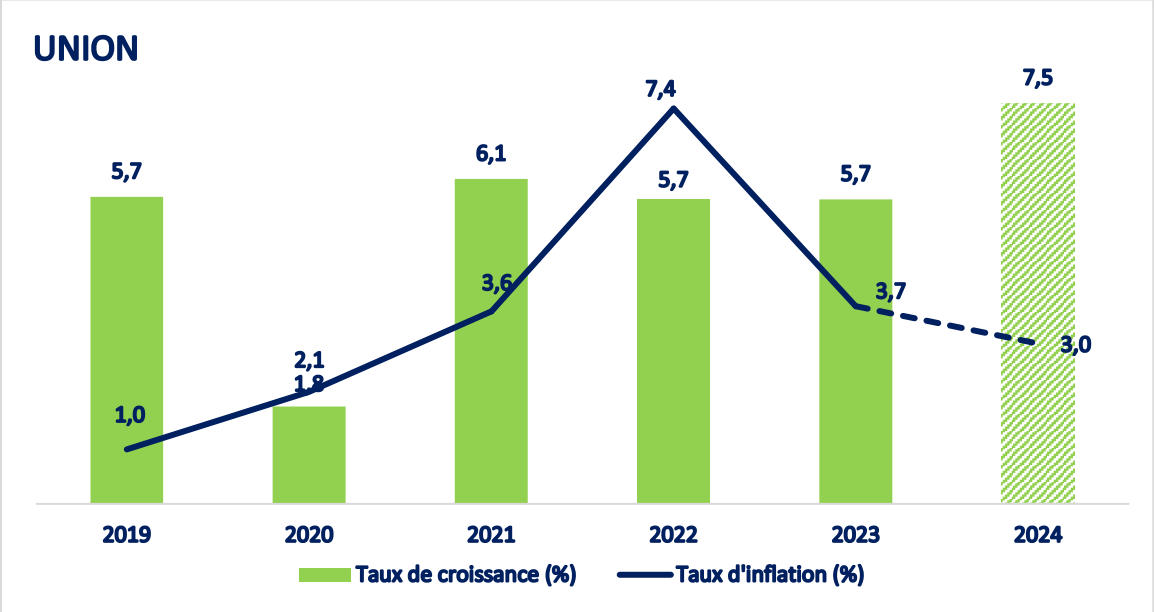
La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 6,5% contre 5,6% en 2022, en rapport avec l'amélioration continue de certaines branches telles que le transport, le tourisme, l'hôtellerie ainsi que le renforcement de l'activité des unités du sous-secteur « Banque, assurance et autres services ». Ce secteur profiterait de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 seraient respectivement de 0,5 point, 1,7 point et 3,5 points.

Par pays, le taux de croissance en 2023 se présenterait comme suit : Bénin (+6,1%), Burkina Faso (+4,4%), Côte d'Ivoire (+7,0%), Guinée-Bissau (+4,2%), Mali (+5,2%), Niger (+4,4%), Sénégal (+4,1%) et Togo (+6,4%).

Pour 2024, l'activité économique au sein de l'Union poursuivrait son dynamisme avec un taux de croissance de 7,5%. Par pays, le taux de croissance s'afficherait comme ci-après : Bénin (+6,5%), Burkina Faso (+6,4%), Côte d'Ivoire (+7,0%), Guinée-Bissau (+5,7%), Mali (+5,3%), Niger (+13,0%), Sénégal (+9,2%) et Togo (+6,6%).

Graphique 10 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au sein de l'Union 2019-2024



Source : Commission de l'UEMOA

3.2. PRIX ET INFLATION

En 2023, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union ressortirait à 3,7% contre 7,4% en 2022. Cette évolution serait liée à la hausse des prix de toutes les fonctions. Il s'agit, entre autres, des fonctions ci-après : « Transport » (+6,7%), « Restaurant et hôtel » (+5,7%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+4,7%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+4,1%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,8%), « Loisir et culture » (+3,6%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+2,8%), « Biens et services divers » (+2,6%) et « Articles d'habillement et chaussures » (+2,2%).

En 2023, la baisse des tensions inflationnistes est liée, entre autres, à la hausse de la production de la campagne agricole 2022/2023, aux mesures ciblées prises par les Etats pour lutter contre la vie chère et à la détente projetée des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers.

Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (+2,7%), Burkina Faso (+0,9%), Côte d'Ivoire (+4,3%), Guinée-Bissau (+7,1%), Mali (+2,1%), Niger (+3,7%), Sénégal (+6,0%) et Togo (+5,2%).

La décélération des prix devrait se poursuivre en 2024 avec un taux d'inflation autour de 3,0%, sous l'effet de la bonne tenue de la production agricole.

3.3. FINANCES PUBLIQUES

En 2023, le déficit budgétaire global représenterait 5,3% du PIB contre 6,7% en 2022. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il serait de 6,7% du PIB contre 8,0% en 2022. Cette réduction du déficit s'expliquerait par une hausse des recettes publiques plus importante que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 13,5% pour représenter 18,0% du PIB, tirés principalement par l'augmentation des recettes fiscales de 14,5%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 14,5% contre 13,8% en 2022. L'augmentation des recettes fiscales s'expliquerait par la mise en œuvre des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que la levée de certaines mesures prises au profit des entreprises pour faire face à la crise sanitaire. Par pays, le taux de pression fiscale en 2023 se présenterait comme suit : Bénin (12,8%), Burkina Faso (17,8%), Côte d'Ivoire (13,9%), Guinée-Bissau (9,5%), Mali (14,9%), Niger (7,9%), Sénégal (19,0%) et Togo (13,8%).

Les recettes non fiscales augmenteraient de 11,4% pour représenter 1,5% du PIB après la baisse constatée en 2022. Les dons progresseraient de 17,1% pour représenter 1,4% du PIB avec la poursuite des appuis budgétaires.

En 2023, les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 5,8% pour représenter 23,3% du PIB, sous l'impulsion des dépenses courantes et d'investissement.

Les dépenses courantes progresseraient de 5,6%, tirées par la hausse de 11,5% des dépenses de personnel et celle des charges d'intérêts de la dette de 18,3%. Les transferts de subventions baisseraient de 3,0% en 2023. L'accroissement de la masse salariale s'expliquerait principalement par les mesures de revalorisation salariale prises au profit des fonctionnaires. Par pays, les évolutions de la masse salariale se présenteraient comme suit : Bénin (+28,8%), Burkina Faso (+8,9%), Côte d'Ivoire (+11,9%), Guinée-Bissau (-9,3%), Mali (+9,9%), Niger (0,0%), Sénégal (+12,9%) et Togo (+13,9%). Les plus fortes hausses seraient constatées au Bénin, au Togo et au Sénégal. Quant aux intérêts sur la dette publique, leur progression se présenterait comme suit : Bénin (+10,6%), Burkina Faso (+18,1%), Côte d'Ivoire (+20,2%), Guinée-Bissau (+103,9%), Mali (+14,2%), Niger (-26,0%), Sénégal (+30,9%) et Togo (+14,5%). Les plus fortes hausses seraient constatées en Guinée-Bissau, au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Les dépenses d'investissement s'accroîtraient de 6,6%, sous l'effet de la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement.

Au total, le déficit budgétaire global représenterait 5,3% du PIB contre 6,7% en 2022. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il serait de 6,7% du PIB contre 8,0% en 2022.

En 2024, le déficit budgétaire global représenterait 4,4% du PIB après 5,3% en 2023. Le déficit global, hors dons, serait de 6,7% du PIB contre 8,0% en 2023. La réduction de ces déficits s'expliquerait par une hausse des recettes plus importante que celle des dépenses.

Encadré 2 : Les facteurs explicatifs de l'évolution de la masse salariale dans l'Union

La masse salariale de l'UEMOA connaîtrait en 2023 une progression de 11,5% contre 10,1% en 2022. Cette progression s'expliquerait par l'accroissement de la masse salariale au Bénin (+28,8%), au Togo (+13,9%), au Sénégal (+12,0%), en Côte d'Ivoire (+11,9%), au Mali (+9,9%) et au Burkina Faso (+8,9%), atténué par la réduction de la masse salariale en Guinée-Bissau (-9,3%). Au Niger, la masse salariale resterait stable en 2023.

Au Bénin, la progression de la masse salariale s'expliquerait par les mesures sociales prises, notamment la revalorisation des salaires effective à partir de décembre 2022.

Au Burkina Faso, l'accroissement de la masse salariale proviendrait principalement des effectifs additionnels, notamment au niveau de la défense et la sécurité ainsi que les avancements et les promotions statutaires.

En Côte d'Ivoire, la hausse des dépenses de personnel serait due en partie aux mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires prises à partir d'août 2022.

En Guinée-Bissau, la mise en œuvre des réformes liées à la masse salariale, notamment le contrôle des effectifs, le gel des recrutements et les licenciements d'une partie du personnel de la santé seraient à l'origine de la baisse attendue.

Au Mali, l'accroissement de la masse salariale s'expliquerait par les recrutements dans les différents secteurs de la fonction publique y compris les forces de défense et de sécurité et la mise en œuvre du plan de stabilité sociale.

Au Sénégal, la hausse de la masse salariale serait en lien avec la revalorisation salariale relative aux accords signés avec l'Etat et les organisations syndicales.

Au Togo, la progression de sa masse salariale résulterait de la revalorisation des salaires (10%) et des pensions des retraités (5%) dans le cadre de la mise en œuvre des mesures contre la vie chère.

Dans l'Union, la masse salariale ressortirait en 2023 à 38,2% des recettes fiscales. Quatre (04) Etats membres enregistreraient des niveaux supérieurs à celui de l'Union. Il s'agit du Mali (52,6% contre 56,8% en 2022), de la Guinée-Bissau (51,6% contre 66,4% en 2022), du Burkina Faso (44,0% contre 46,0% en 2022) et du Niger (42,6% contre 38,2% en 2022). Les quatre (04) autres Etats à savoir le Togo (38,0% contre 36,2% en 2022), le Bénin (37,1% contre 33,0% en 2022), le Sénégal (34,4% contre 35,2% en 2022) et la Côte d'Ivoire (33,8% contre 35,7% en 2022) présenteraient un taux inférieur à celui de l'Union.

Sur la période 2024-2028 la masse salariale devrait connaître une progression annuelle moyenne de 6,8% au niveau communautaire pour représenter en moyenne 32,1% des recettes fiscales. Par Etat membre, le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales se présenterait en moyenne sur la période comme suit : Bénin (33,8%), Burkina Faso (42,2%), Côte d'Ivoire (27,0%), Guinée-Bissau (47,0%), Mali (44,1%), Niger (26,2%), Sénégal (31,0%) et Togo (31,5%).

En 2023, le taux d'endettement s'établirait à 59,5% contre 57,6% en 2022, soit une progression de 1,9 point de pourcentage. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional. Le service de la dette publique s'établirait à environ 9 881,3 milliards de FCFA, soit une hausse de 21,8% par rapport à 2022. Le service de la dette extérieure progresserait de 34,2% tandis que celui de la dette intérieure baisserait de 15,1%. Le service de la dette publique représenterait 49,0% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 61,2% du total du service de la dette publique. Il représenterait plus de 50% du service total de la dette dans sept (7) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques

consacrée au service de la dette représenterait plus de 50% des recettes totales dans cinq (5) Etats membres.

Encadré 3 : synthèse de la formation des cadres des CNPE et de la Commission sur l'élaboration pratique d'une analyse de viabilité de la dette (AVD)

La Commission de l'UEMOA a organisé, en collaboration avec le Centre d'assistance technique du FMI pour le renforcement des capacités en Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'Ouest), le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque mondiale, un séminaire de formation à l'attention des cadres des groupes techniques des CNPE et de la Commission, sur le thème « Elaboration pratique d'une Analyse de Viabilité de la Dette (AVD) à partir des données pays ». L'importance de ce thème réside dans le fait qu'en dépit de l'existence d'un cadre de gestion de la dette dans les pays de l'Union, les Etats de l'UEMOA font face au cours de ces dernières années, entre autres, à une hausse des dépenses publiques, un durcissement des conditions de financement extérieur, une faiblesse structurelle de mobilisation des recettes et un déficit important d'infrastructures. Ces facteurs ont contribué à la dégradation de certains indicateurs macroéconomiques dont le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB. En effet, en 2022, le taux d'endettement de l'Union est ressorti à 57,6%, soit une hausse de 3,3 points de pourcentage sur un (1) an et 28 points de pourcentage en l'espace de dix (10) ans.

Le séminaire s'est déroulé du 24 juillet au 04 août 2023, à Lomé, et a enregistré la participation de trente-neuf (39) cadres des administrations publiques, des institutions régionales et de la Commission. Les travaux du seminaire ont été organisés en séances théoriques suivies de travaux pratiques. La première semaine des travaux a été consacrée à l'introduction au Cadre de Viabilité de la Dette des Pays à Faible Revenu (CVD-PFR) ainsi que la préparation et l'entrée des données dans la maquette. La seconde a porté sur l'utilisation du fichier Excel de l'AVD, la compréhension et l'évaluation des résultats. Les données du Togo ont été utilisées pour renseigner le CVD-PFR.

Les différents points abordés tout au long de ce séminaire ont porté, entre autres, sur :

- une vue d'ensemble du CVD-PFR ;
- les hypothèses de financement de la dette extérieure et intérieure ;
- les liens macroéconomiques et la dynamique de la dette ;
- les outils de réalisme et tests de résilience standardisés et adaptés ;
- la capacité d'endettement, l'indice composite et les seuils d'endettement ;
- les signaux de risque mécanique de surendettement ;
- le recours au jugement et la granularité ;
- le plan de rédaction d'un rapport d'AVD ;
- l'introduction des données dans le CVD-PFR et l'interprétation des résultats.

A l'issue des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées :

- la poursuite de la dynamique de renforcement des capacités des cadres des Etats membres de l'Union en raison de la forte mobilité des équipes de la dette dans les pays ;
- l'organisation d'une session de formation dédiée à la stratégie de financement ;
- l'implication de cadres nationaux pour assister les formateurs, à travers un transfert de compétences, en vue de leur permettre de s'approprier davantage l'outil du CVD-PFR et pouvoir aisément dispenser les formations au besoin à d'autres cadres ;
- l'organisation par la Commission des missions d'appui aux Etats en matière de gestion de la dette publique, notamment en ce qui concerne l'élaboration des AVD ;
- la mise en place au sein de l'UEMOA d'un réseau des praticiens gestionnaires de la dette publique.

3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

L'évolution des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA en 2023 serait marquée par l'impact du durcissement des conditions monétaires et financières, consécutif au resserrement des politiques monétaires par les banques centrales, la détente globale des prix des produits alimentaires et énergétiques sur les marchés internationaux, ainsi que les tensions socio-politiques et sécuritaires dans la région. Dans ce contexte, le solde global de la balance des paiements de l'Union enregistrerait une amélioration, en ligne avec la réduction du déficit courant et l'augmentation de

l'excédent du compte de capital, modéré par le repli des entrées de capitaux au titre du compte financier.

Le déficit du compte courant ressortirait à 7,0% du PIB contre 8,3% en 2022. Ce repli découlerait en grande partie de la réduction du solde déficitaire de la balance des biens et services, résultant d'une augmentation des exportations (+3,7%), associée à une diminution des importations (-2,7%). La vigueur des exportations refléterait la reprise d'activité dans le secteur aurifère, grâce à la mise en production d'une nouvelle mine, ainsi que l'accroissement des ventes de cacao, bénéficiant de prix favorables. En outre, le repli des importations de biens de consommation ainsi que l'allègement de la facture pétrolière, en lien notamment avec la détente des prix à l'international, auraient un effet modérateur sur le déficit de la balance commerciale qui s'améliorerait de 40,1%.

Le solde déficitaire de la balance des services augmenterait de 5,3%, en relation notamment avec la hausse des services divers aux entreprises. Le solde déficitaire du revenu primaire s'aggraverait de 13,3%, pour ressortir à -3.491,0 milliards en 2023, en ligne avec la poursuite des paiements des intérêts sur la dette extérieure. L'excédent du compte du revenu secondaire serait en baisse de 5,6%, en lien principalement avec le repli des dons reçus par d'administration (-34,1%), atténué par l'augmentation des envois de fonds des migrants (+3,9%).

L'excédent du compte de capital ressortirait à 1.685,4 milliards contre 1.378,5 milliards un an plus tôt, en liaison avec l'accroissement des dons-projets dans certains Etats membres. Les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier seraient en baisse de 31,2%, en lien avec l'absence des émissions d'euro-obligations par les Etats membres de l'Union, conjuguée au repli des tirages publics nets (-37,1%), modérée par la hausse des flux au titre des investissements directs étrangers (IDE) (+2,8%). La progression des IDE serait en rapport avec la poursuite des travaux d'exploration minière et pétrolière en Côte d'Ivoire, au Sénégal et la construction du pipeline Niger-Bénin.

Dans ces conditions, le solde global de la balance des paiements ressortirait déficitaire de 3.008,9 milliards contre un déficit de 3.343,1 milliards en 2022.

Pour l'année **2024**, le solde global des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégagerait un excédent de 874,5 milliards. En effet, l'entrée en production des unités gazières et pétrolières conforterait les comptes extérieurs de l'Union.

Rapporté au PIB, le déficit courant s'établirait à 3,9% du PIB en 2024 contre 7,0% une année plus tôt. Cette amélioration serait essentiellement tirée par la balance des biens, qui ressortirait excédentaire de 415,1 milliards, résultant d'un accroissement des exportations (+14,4%), plus important que celui des importations (+2,6%). La vigueur des exportations refléterait la mise en production des unités gazières et pétrolières.

Le déficit de la balance des services se replierait de 9,6%, en relation notamment avec la hausse des recettes touristiques (+16,6%). Le solde déficitaire du revenu primaire s'aggraverait de 6,3%, pour ressortir à 3.712,6 milliards en 2024, en ligne avec la poursuite des paiements des intérêts sur la dette extérieure. L'excédent du compte du revenu secondaire stagnerait autour de 3.580,3 milliards (-0,1%).

L'excédent du compte de capital ressortirait, pour sa part, à 1.606,5 milliards. Dans ces conditions, les flux financiers attendus devraient permettre de couvrir, à hauteur de 124,0%, le besoin de financement évalué à 3.636,7 milliards en 2024. Tenant compte des mobilisations auprès du FMI d'un montant net de 486,5 milliards en 2024,

la couverture des importations par les réserves de change devrait s'établir à 4,0 mois en 2024, après 3,5 mois en 2023.

Encadré 4 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI

Au 15 décembre 2023, six (6) Etats membres ont des programmes en cours et les deux (02) autres (Mali et Togo) sont en négociation pour la conclusion de nouveaux accords. La situation par Etat membre se présente ainsi qu'il suit :

Au Bénin, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 8 juillet 2022, un programme économique et financier appuyé par un accord mixte au titre du Mécanisme élargi de crédit et de la Facilité élargie de crédit (MEDC/FEC) 2022-2025 d'un montant de 484,1 millions de DTS (638 millions USD), équivalant à 391% de sa quote-part. Ces ressources visent à répondre aux besoins de financement urgents et soutenir le progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Une mission du FMI, a séjourné du 17 au 26 octobre 2023 à Cotonou, pour tenir des discussions portant sur la troisième revue au titre de l'accord mixte MEDC/FEC et sur un nouveau programme au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). A la suite de la conclusion de la revue du MEDC/FEC, 101,59 millions de DTS, soit 82% de la quote-part du Benin (environ 134 millions de dollars), seront décaissés au profit du budget de l'Etat.

Au Burkina Faso, avant l'adoption d'un nouveau programme triennal et au terme d'une mission du FMI du 31 janvier au 8 février 2023 à Ouagadougou, les services du Fonds sont parvenus à un accord avec le Burkina Faso sur un financement d'urgence des ripostes aux « chocs alimentaires » de la Facilité de crédit Rapide (FCR). Le Conseil d'administration du Fonds a approuvé, le lundi 27 mars 2023, un nouveau programme avec un décaissement immédiat de 80,8 millions USD équivalant à 50% de la quote-part du pays au FMI.

Aussi, une mission du FMI a séjourné à Ouagadougou, du 20 au 29 juin 2023 en vue de conclure un nouvel arrangement financier au titre de la FEC. Aux termes de la mission, les services du FMI et les Autorités du Burkina Faso sont parvenus à un accord sur des politiques et réformes économiques qui seront appuyées par un nouveau programme de quatre (04) ans au titre de la FEC, pour un montant d'environ 305 millions de dollars US. Ce nouveau programme a été approuvé le 21 septembre 2023.

En Côte d'Ivoire, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 24 mai 2023, un accord de 40 mois au titre du MEDC et de la FEC en faveur de la Côte d'Ivoire pour un montant de 2 601,6 millions de DTS (équivalent à 400% de la quote-part, soit environ 3,5 milliards de dollars américains). Cet accord vise à soutenir la transformation du pays vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure par la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) tout en préservant la stabilité macroéconomique. Dans ce cadre, une équipe du FMI a séjourné à Abidjan du 19 septembre au 02 octobre 2023 pour la première revue du programme économique soutenu par l'accord MEDC/FEC. L'achèvement de cette revue et le décaissement de la prochaine tranche d'environ 500 millions de dollars US sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration du FMI.

En Guinée-Bissau, le Programme économique et financier appuyé par un accord au titre de la FEC 2023-2025, pour un montant d'environ 38 millions de dollars US, a été approuvé le 30 janvier 2023. Immédiatement, la Guinée-Bissau a bénéficié du décaissement de la 1ère tranche d'un montant de 3,2 millions USD. Pour la mise en œuvre du Programme, il est prévu deux (2) revues trimestrielles et cinq (5) revues semestrielles. Une mission du FMI a effectué la 3ème revue dudit programme du 26 septembre au 03 mars 2023 à Bissau.

Au Mali, le Programme économique et financier appuyé par un accord au titre de la FEC 2019-2022, pour un montant de 139,9 millions de DTS (environ 191,9 millions de dollars), a été approuvé le 28 août 2019. Les 2ème et 3ème revues ont été achevées le 22 février 2021. Au terme de celles-ci, le programme a été ajusté pour permettre à l'économie malienne, entre autres, de se redresser après la pandémie de COVID-19. En achevant les revues, le Conseil d'administration du FMI a approuvé les dérogations pour inobservation des critères de réalisation, la modification des objectifs quantitatifs

et le rééchelonnement des conditionnalités structurelles. Depuis lors, il n'y a pas eu d'évolution en raison de la situation socio-politique du Mali. Toutefois, une équipe du FMI a eu des entretiens virtuels sur les consultations de 2023 au titre de l'article IV avec le Mali du 6 au 17 mars 2023.

Au Niger, les Autorités et le FMI ont conclu, le 8 décembre 2021, un nouvel accord dans le cadre de la FEC pour la période 2021-2024. Cet accord donne un accès à 197,4 millions de DTS (environ 278,5 millions USD) équivalant à 150% de la quote-part du pays. A la suite de la 1ère revue du programme, le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 29 juin 2022, un décaissement de 39,5 millions de DTS (environ 52,6 millions USD). Par ailleurs, les services du FMI et ceux du Niger ont conclu un accord sur la 2ème revue du programme tenue du 5 octobre au 21 octobre 2022 à Washington et du 24 octobre au 02 novembre 2022 à Niamey. La 3ème revue tenue du 25 avril au 10 mai 2023 a permis un décaissement à hauteur de 19,74 millions de DTS (environ 26,3 millions USD), ce qui porte le total des décaissements au titre de la FEC à 138,18 millions de DTS (environ 184,1 millions USD). Cette revue a permis aux Autorités du Niger de discuter sur la mise en place d'un nouveau programme au titre de la FRD.

Au Sénégal, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 26 juin 2023, un accord de 36 mois au titre de la FEC et du MEDC d'un montant de 1 132,6 millions de DTS (environ 1,51 milliard USD) avec le Sénégal. Le Conseil d'administration a également approuvé un accord au titre de la FRD de 242,7 millions de DTS (environ 324 millions USD). Le programme soutenu par le MEDC/FEC aidera à remédier aux déséquilibres macroéconomiques en réduisant les vulnérabilités de la dette, à renforcer la gouvernance et à assurer une croissance plus inclusive et riche en emplois. L'accord au titre de la FRD vise à relever les défis structurels à plus long terme liés au changement climatique par la mise en œuvre de politiques climatiques appropriées. Une équipe du FMI a effectué une mission du 12 au 24 octobre 2023 à Dakar pour examiner les progrès réalisés dans le cadre de ce programme. A l'issue de cette première revue, le Sénégal aura accès à 161,8 millions de DTS (équivalant à 212 millions USD) au titre du MEDC/FEC et à 48,54 millions de DTS (équivalant à 63,7 millions USD) au titre de la FRD.

Au Togo, une mission du FMI a séjourné à Lomé du 29 novembre au 8 décembre 2023 en vue de conclure un nouvel accord financier au titre de la FEC. Au terme de la mission, les services du FMI et les Autorités togolaises sont parvenus à un accord sur des politiques et réformes qui seront appuyés par un programme de 42 mois pour un montant de 293,6 millions de DTS (environ 390 millions USD). Cet accord devra être soumis, très prochainement, à l'approbation du Conseil d'administration du FMI.

3.5. SITUATION MONETAIRE

Afin de favoriser le retour progressif de l'inflation dans la zone cible, la BCEAO a poursuivi le relèvement de ses taux directeurs. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est passé à 3,5% à compter du 16 décembre 2023. Le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques reste inchangé à 3,0%.

Dans ce contexte, la situation monétaire de l'Union à fin décembre 2023, comparée à celle à fin décembre 2022, serait caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression des créances intérieures et atténuée par la dégradation des actifs extérieurs nets (AEN). La progression de la masse monétaire ressortirait à 7,8% en 2023 contre 11,3% en 2022.

L'évolution des créances intérieures résulterait de l'augmentation de ses composantes que sont les créances nettes sur les Administrations Publiques Centrales (APUC) et les créances sur l'économie. Les créances nettes sur les APUC augmenteraient de

1.964,7 milliards, en liaison avec le recours au marché régional de la dette publique par les Etats pour le financement de leur déficit. Les créances sur l'économie connaîtraient une hausse de 3.767,9 milliards (+12,0%) après celle de 14,4% observée en 2022, en ligne avec la dynamique de l'activité dans les pays de l'Union. Les AEN, pour leur part, diminueraient de 3.008,9 milliards en 2023, reflétant le profil des échanges extérieurs.

Pour l'année 2024, il est prévu à fin décembre une hausse de la masse monétaire de 15,6%. Cette évolution serait portée par les créances intérieures et la consolidation attendue des actifs extérieurs nets. Les créances nettes sur les APUC progresseraient de 2.820,7 milliards, en liaison notamment avec le recours des Etats au marché régional des titres publics. Les créances sur l'économie enregistreraient une progression de 10,3%. Les AEN, pour leur part, augmenteraient de 874,5 milliards, en lien essentiellement avec les recettes attendues de la vente des productions pétrolière et gazière au Sénégal et au Niger.

Encadré 5 : Actions des Institutions communautaires en faveur des économies des Etats membres

Au cours de l'année 2023, les institutions communautaires (BCEAO, BOAD, AMF-UMOA, Commission de l'UEMOA) ont poursuivi leurs actions en faveur des Etats membres de l'Union en vue du renforcement de l'intégration économique et financière.

La BCEAO a adopté une politique monétaire visant à réduire les tensions inflationnistes au sein de l'Union. En effet, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a décidé de relever à compter du 16 septembre 2023, le principal taux directeur de 3,00% à 3,25%. En matière de financement des économies, la Banque Centrale a initié un programme spécial de rachats de titres publics sur le marché secondaire. Cette décision a facilité l'émission de titres publics par les Etats membres de l'Union pour un montant de 2.117,8 milliards, portant les ressources totales levées sur le marché par adjudication, au cours des neuf premiers mois de 2023, à 6.438,5 milliards, soit une hausse de 42,6% par rapport à la même période de 2022. La Banque Centrale a également contribuer à renforcer la résilience du secteur bancaire en améliorant la qualité du portefeuille, pour lui permettre de mieux satisfaire les besoins de financement des économies de l'UEMOA.

S'agissant de la BOAD, elle a rehaussé de 75,1%, en glissement annuel, ses concours aux Etats membres, ressortant à 669 milliards à fin septembre 2023. La part du secteur public dans ce financement représente 72,4% et celle du privé 27,6%. Ces concours ont été essentiellement orientés vers les secteurs des infrastructures de transport et de digitalisation à hauteur de 36,8%, de l'énergie pour 21,4%, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire pour 17,8% ainsi que les finances et assurances pour 10,5%. Au titre de la mobilisation des ressources, la BOAD a levé de nouvelles ressources d'emprunts d'un montant de 65,6 milliards, sous la forme d'une ligne de crédit auprès de Sumitomo Mitsui Banking Corporation. En ce qui concerne la finance climatique, la BOAD a bénéficié d'un don d'un montant de 2,6 milliards.

L'AMF-UMOA quant à elle, a poursuivi, en 2023, les chantiers importants visant l'attractivité du marché à travers la revue de la tarification et l'élaboration d'une taxonomie pour le développement des marchés de capitaux durables dans l'Union. Elle a également œuvré pour l'amélioration de la qualité de l'information financière et le renforcement du dispositif de gestion des risques et des performances sur le marché. A ce titre, l'Autorité a mis en place la cartographie des risques et un dispositif de management du marché ainsi que le suivi des concessions de service public accordées à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières et au Dépositaire Central/Banque de Règlement.

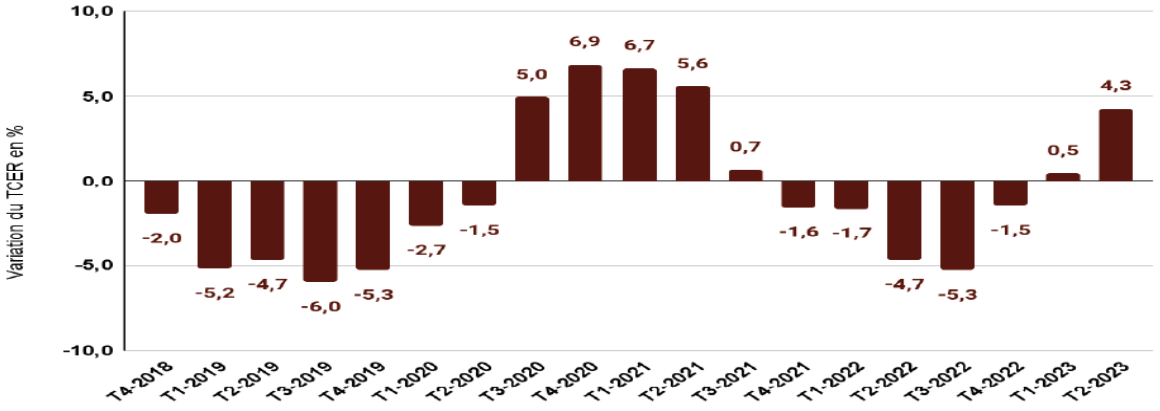
La Commission de l'UEMOA a poursuivi le renforcement de l'intégration régionale. En particulier, elle a poursuivi ses actions visant la mise en place d'un fonds de stabilisation macroéconomique en vue de contribuer au renforcement de la stabilité macroéconomique et à la résilience des économies. En outre, la Commission a fait adopter un Programme spécial d'appui technique et financier en faveur de la Guinée-Bissau d'un montant de 50,0 milliards pour renforcer les capacités de l'Administration publique et les bases productives.

S'agissant des politiques sectorielles, les actions ont porté notamment sur le renforcement de l'harmonisation des cadres règlementaires communautaires à travers l'adoption de textes dans les domaines de l'Economie numérique, des mines, de la culture et de la protection du consommateur. Par ailleurs, en vue d'améliorer le commerce intracommunautaire, la Commission a contribué à l'accroissement du nombre de produits originaires (7 000 désormais). En matière de paix et de sécurité, les textes juridiques pour l'opérationnalisation du projet d'informatisation et d'interconnexion des postes de police frontaliers dans l'espace UEMOA (projet 2i-PPF) ont été élaborés.

3.6. . EVOLUTION DE LA COMPETITIVITE EXTERIEURE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

Après la perte de compétitivité globale enregistrée par l'Union en 2021, l'année 2022 s'est soldée par un gain de compétitivité avec une baisse du taux de change effectif réel (TCER) de 3,4%. Toutefois, en 2023, le TCER a augmenté de 0,5% et 4,3% aux premier et deuxième trimestres par rapport aux mêmes périodes de l'année 2022. Cette évolution, qui traduit une perte de compétitivité pour l'Union, est en ligne avec une appréciation du taux de change effectif nominal (TCEN) de 8,6%, atténuée par un différentiel d'inflation favorable de 4,3 points de pourcentage.

Graphique 11 : Evolution du TCER par rapport à la même période de l'année précédente



Source : BCEAO (-) pour le gain et (+) pour la perte de compétitivité.

L'évolution du TCEN au deuxième trimestre 2023 traduit, notamment, l'appréciation en rythme annuel, du franc CFA par rapport au rand sud-africain (+22,3%), au naira (+20,4%), au yuan chinois (+8,5%), à la livre sterling (+2,6%) et au dollar américain (2,2%). S'agissant du taux d'inflation dans l'Union, il est ressorti à 4,0% au deuxième trimestre 2023 contre 8,3% en moyenne dans les pays partenaires.

Le tableau ci-dessous retrace les gains ou les pertes de compétitivité globale vis-à-vis des groupes de pays partenaires.

Tableau 10 *:* **Evolution de la compétitivité selon les groupes de partenaires (en %)**

	Années			Variations trimestrielles				Variations annuelles			
	2019	2021	2022	T3-2022	T4-2022	T1-2023	T2-2023 (*)	T3-2022	T4-2022	T1-2023	T2-2023(*)
Industrialisés	-3,5	1,8	-1,4	0,1	0,0	-0,3	-0,3	-1,7	-2,1	-1,3	-0,5
Zone euro	-2,2	1,0	-0,8	0,2	0,8	-1,4	-1,0	-0,8	-0,8	-1,5	-1,3
Environnants	-11,5	7,3	-8,5	-6,0	-3,8	7,6	-0,5	-10,6	-14,4	-5,0	-3,3
Asiatiques	-5,7	3,0	-2,8	-2,5	-1,3	3,1	5,7	-5,0	-3,9	2,0	4,8
Pays UE	-2,2	0,7	-0,6	0,2	1,0	-1,3	-0,8	-0,8	-0,6	-1,1	-0,9
Émergents	-4,9	1,2	-3,5	-4,0	-0,5	3,2	5,7	-5,6	-4,5	0,2	4,2
CEMAC	-1,3	2,2	2,4	2,6	1,2	-0,9	-2,6	2,7	2,4	1,4	0,2
Ensemble	**-5,6**	**2,8**	**-3,4**	**-0,9**	**2,4**	**1,5**	**1,3**	**-5,3**	**-1,5**	**0,5**	**4,3**

Source : BCEAO (+) Appréciation du TCER (perte de compétitivité) ; (-) Dépréciation du TCER (gain de compétitivité).

3.7. INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DES ECONOMIES

❖ Indicateurs macroéconomiques

En 2023, l'évolution des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale se présente comme ci-après :

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal de l'Union serait de -5,3% contre -6,7% en 2022**

Le déficit budgétaire global serait supérieur à 3% dans tous les Etats membres. Par Etat, le ratio du solde budgétaire global, dons compris, se présenterait comme suit : Bénin (-4,3%), Burkina Faso (-8,4%), Côte d'Ivoire (-5,3%), Guinée-Bissau (-5,5%), et Mali (-4,4%), Niger (-3,9%), Sénégal (-4,8%) et Togo (-6,6%).

Pour 2024, le solde budgétaire global, dons compris, s'améliorerait dans les Etats membres à l'exception du Niger, tout en restant au-dessus de -3% du PIB. La consolidation budgétaire pourrait s'observer en 2025 dans cinq (05) Etats membres, sauf au Burkina Faso, en Guinée-Bissau et au Mali.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union serait de 3,7% contre 7,4% un an plus tôt**

Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (+2,7%), Burkina Faso (+0,9%), Côte d'Ivoire (+4,3%), Guinée-Bissau (+7,1%), Mali (+2,1%), Niger (+3,7%), Sénégal (+6,0%) et Togo (+5,2%).

- **L'encours de la dette publique totale de l'Union en 2023 représenterait 59,5% du PIB nominal contre 57,6% en 2022**

Par Etat membre, le taux d'endettement se présenterait comme suit : Bénin (54,1%), Burkina Faso (59,7%), Côte d'Ivoire (58,1%), Guinée-Bissau (81,6%), Mali (51,7%), Niger (56,6%), Sénégal (69,4%) et Togo (66,9%). En 2024, seule la Guinée-Bissau resterait au-dessus de 70%.

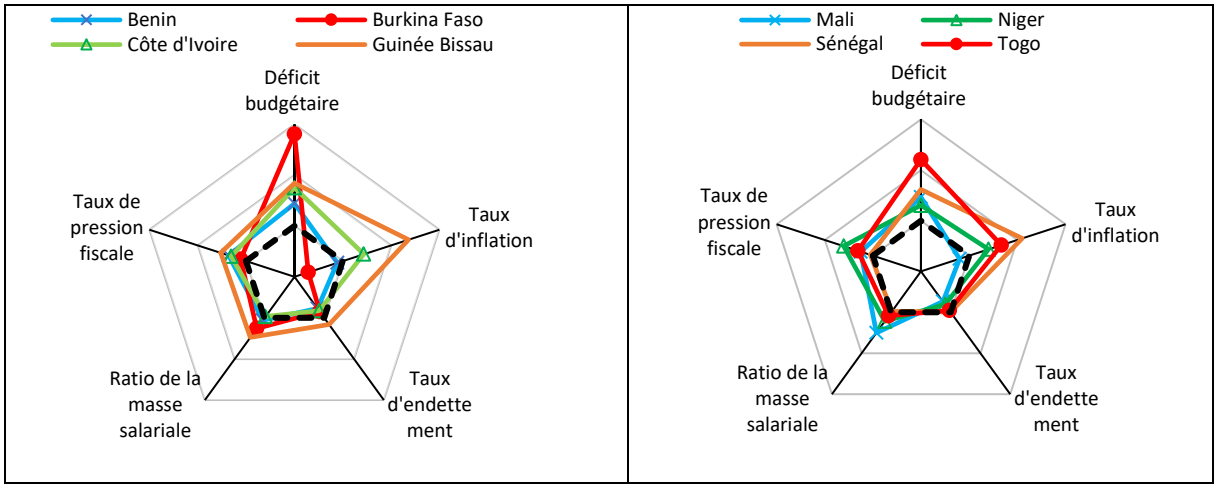
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales de l'Union en 2023 serait de 38,3% après 39,3% en 2022**

Par Etat membre, le ratio se présenterait comme suit : Bénin (37,1%), Burkina Faso (44,1%), Côte d'Ivoire (33,8%), Guinée-Bissau (51,7%), Mali (52,6%), Niger (42,6%), Sénégal (34,4%) et Togo (38,0%). Pour 2024, le ratio de la masse salariale dans les Etats membres serait supérieur à 35%, sauf en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal.

- **Le taux de pression fiscale de l'Union en 2023 serait de 14,5% contre 13,8% en 2022**

Dans tous les Etats membres, le taux de pression fiscale serait en hausse sauf au Niger et au Togo. Par pays, le taux de pression fiscale en 2023 se présenterait comme suit : Bénin (12,8%), Burkina Faso (17,8%), Côte d'Ivoire (13,9%), Guinée-Bissau (9,5%), Mali (14,0%), Niger (7,9%), Sénégal (19,0%) et Togo (13,8%). En 2024, la pression fiscale demeurerait en dessous de 20% dans tous les Etats membres.

Graphique 12 : Indicateurs macroéconomiques des Etats membres en 2023



Source : Commission de l'UEMOA à partir des données macroéconomiques de l'Union

En dehors du taux d'endettement (pour sept Etats) et du taux d'inflation (pour trois Etats), les indicateurs macroéconomiques des Etats membres en 2023 se situent à l'extérieur du pentagone vertueux délimitant la zone de stabilité macroéconomique matérialisé en tirets.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

- **La part de l'industrie manufacturière dans le PIB nominal de l'Union**

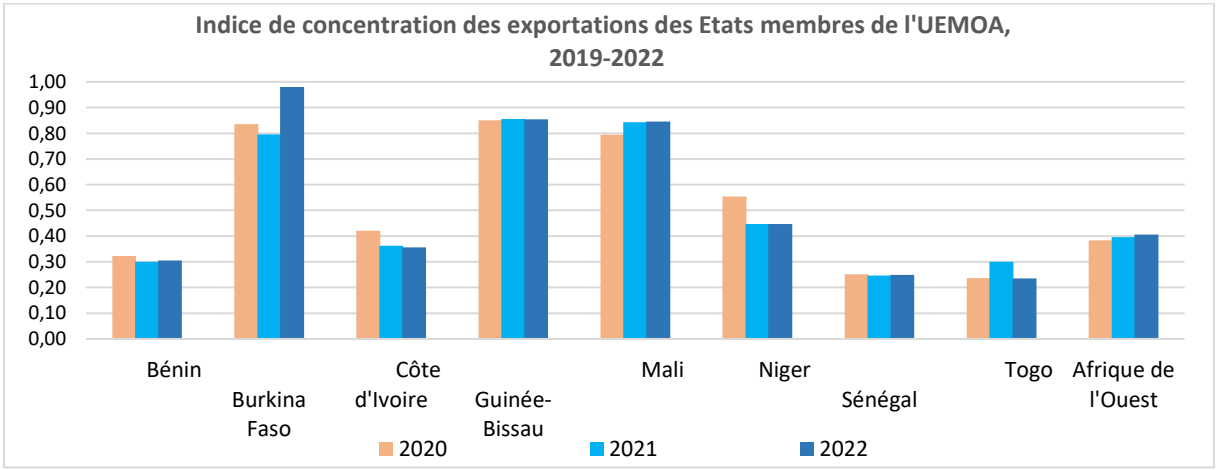
En 2023, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire de l'Union serait de 53,3%, après 51,8% en 2022.

Rapportée au PIB total, les parts les plus élevées seraient enregistrées au Sénégal (14,5%), en Côte d'Ivoire (13,4%) et au Togo (12,0%).

- **L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations de l'Union**

En 2022, sur la base de la classification de l'indice de concentration d'Herfindahl-Hirschmann, les exportations du Bénin, du Togo, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire sont relativement diversifiées. Par ailleurs, leurs indices sont meilleurs que celui de l'Afrique de l'Ouest. Quant au Mali, à la Guinée-Bissau et au Burkina Faso, les exportations sont plus concentrées sur un nombre limité de produits.

Graphique 13 : Indice de concentration des exportations des Etats membres



Source : Commission de l'UEMOA à partir des données du CNUCED

3.8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La dynamique de croissance constatée avec la reprise des activités depuis 2021 devrait se poursuivre en 2023 avec une prévision de 5,7% comme en 2022. Les tensions inflationnistes au niveau mondial et dans la zone UEMOA observées en 2022 s'atténueraient en 2023 en liaison avec la baisse du rythme de progression des prix des produits alimentaires, consécutive à la hausse de l'offre céréalière dans l'ensemble des pays de l'Union. En outre, les prix des produits énergétiques sur les marchés internationaux devraient connaître un repli. Le taux d'inflation annuel moyen serait de 3,8% contre 7,4% en 2022.

S'agissant des indicateurs macroéconomiques de suivi des économies, le déficit budgétaire global dons compris de l'Union se réduirait. Il représenterait 5,3% du PIB contre 6,7% en 2022. Le déficit global hors dons ressortirait à 6,7% du PIB contre 8,0% en 2022. Le taux d'endettement de l'Union s'établirait à 59,5% contre 57,6% en 2022.

Pour 2024 et à moyen terme, les perspectives indiqueraient une amélioration de la situation économique et financière de l'Union. En outre, il est attendu un retour à la consolidation budgétaire à partir de 2025 pour cinq (05) Etats membres.

Toutefois, ces perspectives resteraient fragiles au regard de l'environnement international marqué par la poursuite de la guerre en Ukraine, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, la volatilité des cours des matières premières et le durcissement des conditions de financement. Au plan régional, les risques qui pèsent sur ces perspectives concernent la persistance de la crise sécuritaire ainsi que les incertitudes liées aux crises sociopolitiques au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Pour assurer la viabilité de l'Union et renforcer la résilience des économies, il est impératif de rétablir ou de préserver les conditions d'un climat socio-politique apaisé dans tous les États membres et de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources tant internes qu'externes.

Dans ce sens, les États membres de l'Union sont invités à prendre des dispositions pour poursuivre :

- les actions visant l'amélioration de l'environnement sécuritaire ;
- les réformes structurelles et les politiques sectorielles, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et des innovations technologiques, afin d'accroitre les capacités productives et renforcer la résilience des économies ;
- la mise en œuvre des programmes de développement des chaînes de valeurs agricoles et de l'agro-industrie pour assurer la sécurité alimentaire et profiter des opportunités du marché régional et international ;
- l'amélioration de l'offre et de la distribution de l'énergie ;
- les efforts de réduction des déficits budgétaires à travers notamment l'exécution des mesures visant à accroître le niveau de mobilisation des recettes et la maîtrise des dépenses publiques ;
- la mise en œuvre efficace des programmes économiques et financiers conclus avec le FMI, soutenus, notamment par la Facilité pour la Résilience et la

Durabilité (FRD) et les négociations en vue de parvenir à la conclusion de nouveaux programmes ;

- la gestion saine et prudente de la dette publique pour en assurer la viabilité.

Tableau 11 : **Synthèse des indicateurs macroéconomiques de l'Union**

		INDICATEURS MACROECONOMIQUES EN 2023							
		Benin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
1	**Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal**	-4,3	-8,4	-5,3	-5,5	-4,4	-3,9	-4,8	-6,6
2	**Taux d'inflation annuel moyen**	2,7	0,9	4,3	7,1	2,1	3,7	6,0	5,2
3	**Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal**	54,1	59,7	58,1	81,6	51,7	56,6	69,4	66,9
4	**Masse salariale sur recettes**	37,1	44,1	33,8	51,7	52,6	42,6	34,4	38,0
5	**Taux de pression fiscale**	12,8	17,8	13,9	9,5	14,9	7,9	19,0	13,8
6	**Taux de croissance du PIB réel**	6,1	4,4	7,0	4,2	5,2	4,4	4,1	6,4

Sources : Etats membres, Commission